N° 1
Avril 1995

Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité

De l'importance des Ancêtres pour inventer l'avenir...

Congrégation du Saint-Esprit,
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

Mémoire Spiritaine

Histoire, Mission, Spiritualité

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit
se prépare à commémorer, en 2003, son troisième centenaire.
Différentes Eglises locales
à la naissance desquelles elle a travaillé
célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire.
Dans ces perspectives,
la revue *Mémoire Spiritaine*
offre un instrument de publication
qui encourage les études historiques sur la Congrégation
et qui en permet la diffusion.

Directeur : Paul Coulon
Administrateur : Jean Ernoult
Comité de rédaction : Christian Berton, Michel Legrain, Bernard Ducol, Joseph Carrard, Monique Lamouroux
Conseil de rédaction : il sera constitué par la suite
Périodicité : avril, novembre

Rédaction et administration de la revue :
30, rue Lhomond, 75005 Paris
Tél. : 47 07 49 09
Fax : 43 37 05 43 (Ce numéro est le même pour plusieurs services : bien préciser le destinataire : Mémoire Spiritaine)

Le numéro : 100 F
Abonnement pour la France : 200 F
Abonnement pour les autres pays : 230 F – 50 US$ – 66 CAN$

C.C.P. : **Mémoire Spiritaine:** 38.854 54 K La Source

Imprimerie « Nuova Oflito », Mappano (Turin) - Imprimé en Italie (CEE) *ISSN:* en cours

Mémoire Spiritaine, n° 1, avril 1995

3 Editorial : L'ardente obligation de faire mémoire : projet pour une revue.

Autour des fondateurs

8 *Joseph MICHEL, lu par Jean GUENNOU*
Aux origines de la Congrégation du Saint-Esprit.

15 *Paul COULON*
Libermann comme ancêtre dans l'Eglise-Famille en Afrique.

27 *Josefa Maria FERNANDES*
Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Histoire d'une fondation.

La mission spiritaine dans l'histoire

41 *Catherine MARIN*
Du Séminaire du Saint-Esprit à la mission de Cochinchine.
Edme Bennetat (1713-1761).

60 *David E. GARDINIER*
Les débuts de l'évangélisation catholique française au Gabon
et les réactions africaines (1844-1883).

83 *Josef-Theodor RATH*
Le retour des spiritains en Allemagne (1895-1914).

106 *Gilles PAGES*
Le Père Luis Barros da Silva (1868-1931), premier spiritain angolais.

123 *Joseph AUZANNEAU*
Le voyage en paquebot, de Bordeaux à Matadi, en 1926.

Documents

135 *GREGOIRE XVI : In Supremo Apostolatus* (3 décembre 1839).
Lettres apostoliques pour détourner du commerce des Nègres.

Chroniques et commentaires

146 *Ghislain de BANVILLE*
Les publications à l'occasion du centenaire de l'évangélisation
en République Centrafricaine.

151 *Jean-Claude PARIAT*
Lettre aux spiritains qui entretiennent la mémoire de la Congrégation.

Recensions

155 Michel LEGRAIN, *Le Père Adolphe Jeanjean, missionnaire au Congo*,
Paris, Le Cerf, 1994, 240 pages.

157 Jean de PUYTORAC, *Makambo. Une vie au Congo (Brazzaville-M'Bondo)*,
Cadeilhan, Ed. Zulma, 1992, 368 pages.

Les paroles de la vie, les paroles vivantes
ne peuvent se conserver que vivantes,
Nourries vivantes,
Nourries, portées, chauffées, chaudes dans un cœur vivant.
Nullement conservées moisies dans des petites boîtes
en bois ou en carton.

Charles Péguy

Mémoire Spiritaine, n° 1, avril 1995, p. 3 à 7

L'ardente obligation de faire mémoire

La Congrégation du Saint-Esprit va célébrer en 2003 le 300e anniversaire de sa fondation par *Messire Claude-François Poullart des Places, en mil sept cent trois, aux fêtes de la Pentecôte*. Mais l'année précédente aura vu le 200e anniversaire de la naissance (12 avril 1802) et le 150e anniversaire de la mort (2 février 1852) du Père François Libermann, que la Congrégation considère comme son deuxième fondateur. Libermann, fondateur en 1841 de la Société des missionnaires du Saint-Cœur de Marie, avait accepté en 1848 de se *transfusionner*, avec tous les membres de sa jeune société, dans la Congrégation du Saint-Esprit dont il devint alors le onzième supérieur général[1].

Pendant ces trois derniers siècles, la Congrégation du Saint-Esprit s'est trouvée liée à l'histoire de bien des Églises locales de par le monde. En Afrique surtout, elle a travaillé à la naissance de multiples communautés chrétiennes qui, devenues Églises de plein droit, se penchent aujourd'hui sur leurs origines et veulent en connaître les sources.

C'est dans cette double perspective que nous lançons aujourd'hui cette revue intitulée ***Mémoire Spiritaine : Histoire, Mission, Spiritualité***, car nous voulons *faire mémoire* de ces trois siècles d'histoire missionnaire et offrir un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et sur les Églises issues de son activité, et qui permette la diffusion de ces études.

---

1. On trouvera à la page 159, quelques dates, *points de repère* chronologiques sur l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit, des origines à nos jours.

Cette revue entend se situer résolument **sur le terrain historique**. Mais la pensée missionnaire, la théologie de la mission, la spiritualité, la mentalité des agents de la mission relèvent d'une approche historique qui, dans toute la mesure du possible, doit tenir compte aussi bien des *missionnés* que des *missionnants*, autant de la réception que de l'annonce.

Chaque livraison sera construite suivant un plan fixe ainsi articulé :

Éditorial
I - Autour des Fondateurs
II - La mission spiritaine dans l'histoire
III - Documents
IV - Chroniques et commentaires
Recensions

Autour des Fondateurs. Cette première section sera consacrée à notre tradition spiritaine dans ses sources originelles. A commencer par Poullart des Places qui, dans ce premier numéro, bénéficie d'un traitement original et plein de signification. D'une part, le P. Joseph Michel nous présente rapidement son dernier ouvrage dont on n'a pas encore mesuré toute l'importance quant à l'esprit de nos origines. D'autre part, le P. Jean Guennou, des Missions Étrangères de Paris, expose avec clarté le cœur du livre du P. Michel, et accentue la démonstration d'*une véritable parenté* spirituelle entre les Missions Étrangères et la Congrégation du Saint-Esprit.

La contribution de Paul Coulon essaie, en partant de la figure de Libermann, d'inscrire la démarche historique de la revue telle que pensée en son jaillissement initial, dans le courant de la théologie narrative et en lien avec *la tradition des généalogies* africaine. Le rapport conjoint entre histoire et théologie par la médiation du récit ici appliqué au cas de Libermann, est en fait proposé comme horizon méthodologique pour toute recherche sur toute figure ancestrale de toutes les Églises locales engendrées par le labeur missionnaire spiritain depuis trois siècles.

Nous avons tenu à ce qu'il y ait également une première contribution sur la fondation des sœurs missionnaires du Saint-Esprit. Eugénie Caps, leur fondatrice, prend tout naturellement sa place aux côtés des autres fondateurs de la famille spiritaine, féconde de siècle en siècle. En effet, cette section *Autour des Fondateurs* entend bien s'intéresser à tous les fondateurs/fondatrices issus de l'effervescente souche spiritaine en divers continents et à diverses époques.

C'est ce déploiement historique varié qui fait l'objet des études de la deuxième section de la revue : **La mission spiritaine dans l'histoire**. On ne manquera pas de remarquer le grand intérêt de la contribution de Catherine Marin sur Mgr Edme Bennetat (1713-1761) en Cochinchine. Avec elle on rejoint les remarques faites par les PP. Michel et Guennou sur l'interpénétration des deux sociétés missionnaires au XVIII[e] siècle. Les spiritains connaissent peu cet aspect de leur histoire au Siècle des Lumières. Il se trouve, par ailleurs, que l'histoire rejoint aujourd'hui l'actualité, puisque la Maison généralice lance un appel à tous les spiritains pour un nouveau projet de mission en Asie[2].

D'autre part, cette contribution illustre une des ambitions de cette revue : être ouverte non seulement aux chercheurs spiritains, mais aussi aux chercheurs extérieurs travaillant sur les spiritains dans l'histoire. Les chercheurs et étudiants venant travailler aux Archives générales de Chevilly accepteront sans doute volontiers de publier dans la revue un article résumant (ou présentant une partie de) leurs recherches. *Mémoire Spiritaine* pourrait aussi offrir une chance de publication à des auteurs africains, notamment aux spiritains des Fondations et des nouvelles Provinces. Pour toutes ces contributions, nous demanderons qu'elles aient un certain niveau de qualité et de scientificité dont l'appréciation sera laissée au Comité de rédaction. Celui-ci sera aidé par un Conseil de rédaction non encore constitué : pour ce faire, nous contacterons, à partir de ce premier numéro-témoin, des spiritains ayant le souci de l'histoire et des historiens spécialisés dans les domaines nous concernant.

Le professeur David E. Gardinier, de l'Université Marquette, Milwaukee (USA), fait partie de ce dernier groupe. Spécialiste du Gabon, il nous a proposé une communication très fouillée sur les débuts de l'évangélisation en ce pays par les spiritains et les sœurs bleues de Castres. Si la revue choisit de publier en français, ce peut être pourtant des articles traduits : nous remercions ici tous ceux qui ont contribué à la traduction et à l'adaptation de plusieurs articles de ce numéro.

Dans le cas de la contribution du P. Josef-Theodor Rath, cssp, la traduction a donné bien du mal au P. Paul Lazarus, car le style de l'auteur n'est pas facile ! Mais nous tenions à marquer notre intérêt dans ce premier numéro pour le centenaire du retour des spiritains en Allemagne (d'où ils avaient

---

2. Bernard KELLY, « Le projet de mission en Asie », *Informations spiritaines*, n° 105, janvier-février 1995, p. 1-2.

été expulsés en 1873, *comme apparentés aux jésuites*), tout en rendant hommage à ce grand historien que fut le P. Rath, aujourd'hui décédé. Cette revue ne se veut surtout pas franco-française (*Gesta Dei per Francos !*), mais résolument européenne,... planétaire même !

Et donc, bien sûr, africaine. On lira avec attention l'histoire du premier spiritain angolais, le P. Luis Barros da Silva (1868-1931), avec émotion même quand on songe à toutes les souffrances récentes de ce pays, au lourd tribut payé par les missionnaires en communauté de destin avec ce peuple. Cet article du P. Gilles Pagès, Français de la Province d'Angola, est en lui-même une bonne illustration de ce que nous voudrions susciter par cette revue dans l'ensemble de la Congrégation. Depuis Huambo, ayant entendu parler de notre projet, il nous a proposé de lui-même ce texte qui avait d'abord été fait pour les jeunes spiritains angolais en formation : l'histoire prépare l'avenir quand elle donne des racines au présent. N'est-ce pas là toute la justification de notre effort de mémoire ?

Le texte qui clôt cette deuxième section est d'une toute autre nature. C'est un extrait de la correspondance du P. Joseph Auzanneau, missionnaire à Brazzaville, racontant son voyage en paquebot, de Bordeaux au port de Matadi (Congo belge), en 1926. Premier départ d'un jeune missionnaire qui fera au Congo trois séjours entrecoupés de deux congés (en 1936 et en 1949-1954 pour se refaire une santé), avant son retour définitif en France en 1959. Ce texte a le petit côté *rétro-nostalgique* des anciens récits de voyage, mais, à sa manière, c'est un document vivant, pittoresque, typique de la mentalité de l'époque.

Documents. Dans cette section, nous publierons des documents qui ont une importance particulière pour l'histoire spiritaine et qu'il nous paraît judicieux de faire connaître *in extenso*, avec, si possible, des notes et des commentaires. Un professeur d'université, spécialiste de l'histoire religieuse contemporaine, nous a suggéré de publier par exemple l'instruction de la Propagande *Neminem Profecto* (1845) sur le clergé indigène, texte important, pas assez connu et moins accessible que les grandes encycliques missionnaires du XX^{e} siècle. Nous le ferons dans le n° 2, mais nous avons choisi de commencer par la publication de la Lettre apostolique *In Supremo Apostolatus*, de Grégoire XVI, *pour détourner du commerce des Nègres* (1839). Ce texte et son contexte sont, en effet, intimement liés à l'histoire des spiritains aussi bien du côté du séminaire du Saint-Esprit que du côté de la société missionnaire de Libermann. Texte capital pour l'histoire de l'Afrique, texte posant question dans l'histoire de l'Église.

Chroniques et commentaires. Nous avons l'intention de publier dans le n° 2 quelques commentaires sur le document de Grégoire XVI que nous éditons dans de numéro : ils prendront place dans cette dernière section faite pour accueillir également des chroniques diverses comme celle de Ghislain de Banville sur les publications à l'occasion du centenaire de l'évangélisation en République Centrafricaine. Nous y avons placé – *last but not least* – la lettre de Jean-Claude Pariat, coordinateur à la Maison généralice (Rome) de la Commission Internationale *Histoire-Anniversaires*, qui présente les résultats de la première réunion de cette commission. La revue *Mémoire Spiritaine* est tout à fait dans la ligne de ce qui se met en route pour l'ensemble de la Congrégation.

Recensions. Cette ultime rubrique va de soi. Elle vise à présenter les travaux des spiritains dans le domaine de l'histoire (ici, un ouvrage du P. Michel Legrain) ou d'autres concernant les temps et les lieux de l'action missionnaire spiritaine.

Signalons enfin que la revue *Mémoire Spiritaine*, forcément limitée dans ses possibilités, avec ses deux numéros annuels de 150/160p chacun, sera accompagnée d'une **collection annexe de livres**, au même format que la revue, intitulée **Mémoire Spiritaine, Études et Documents, n° ***. Le premier numéro de cette collection est déjà paru : René Charrier, *Les Frères Courage. Variations sur les Frères spiritains* (Paris, Congrégation du Saint-Esprit, 1994, 240p). Le deuxième numéro est sous-presse : c'est la troisième édition de l'ouvrage très demandé de Mgr Jean Gay, *François Libermann. Les chemins de la paix*. Un autre volume, en préparation très avancée, sera un important ouvrage du P. Jean Ernoult sur les missions spiritaines depuis plus d'un siècle au Congo, matériaux offerts pour une future Histoire générale de l'Église au Congo. Le P. Jean Ernoult fait partie du comité de rédaction de cette revue comme administrateur, mais ce titre cache la part importante qu'il prend dans la mise au point des différents textes avec leurs illustrations.

En conclusion. Cette revue ne naît pas d'une démangeaison d'écriture ou d'une brusque attaque d'intellectualisme (les spiritains ne sont pas excessivement menacés dans ce domaine !). Elle se conçoit comme une forme d'animation missionnaire du monde de l'intelligence, comme un instrument de travail pour la mise en valeur d'un patrimoine qui revient aux Églises dont nous aidons à écrire les *Actes des Apôtres*.

Paul Coulon

Photos : Arch. Congrégation du Saint-Esprit CIM

Claude Poullart des Places

Les recherches du P. Joseph Michel l'ont conduit à identifier Claude-François Poullart des Places dans le *Portrait d'un jeune prêtre* de Jouvenet, conservé à la Pinacothèque de Munich, même si aucun document écrit n'en donne une certitude absolue. L'épreuve des rayons a montré que le peintre avait crayonné son modèle directement sur la toile.
(Voir les explications du P. Michel dans le *Libermann* de P. Coulon, P. Brasseur, Le Cerf, 1988, p. 674.)

Mémoire Spiritaine, n° 1, avril 1995, p. 8 à 14.

Aux origines de la Congrégation du Saint-Esprit

Joseph Michel, lu par Jean Guennou, mep

Joseph Michel, cssp, introduit à son ouvrage :*

Au début de l'année scolaire 1702-1703, Claude-François Poullart des Places; simple clerc tonsuré, rassembla à Paris, entre la Sorbonne et le collège Louis le Grand, une douzaine de ces étudiants ecclésiastiques qu'on appelait *pauvres écoliers* ; le 27 mai 1703, en la fête de la Pentecôte, il les consacrait au Saint-Esprit, sous la protection de l'Immaculée-Conception. Il mourut en 1709, âgé de trente ans, après un an et neuf mois de sacerdoce. En si peu de temps, il avait apporté la meilleure réponse au décret du Concile de Trente sur les séminaires et formé le noyau d'une famille religieuse, la Congrégation du Saint-Esprit, présente aujourd'hui sur les cinq continents.

Ces pauvres clercs qui, grâce à lui, bénéficient d'une longue et solide formation théologique, Poullart des Places sait les enthousiasmer pour la pauvreté : renonçant aux bénéfices lucratifs, ils seront les apôtres des âmes abandonnées.

De bonne heure, certains d'entre eux se tourneront vers les missions lointaines si bien que, vers 1750, des six évêques que comptera la Société des Misions Étrangères, quatre seront des *spiritains, nom donné alors aux anciens*

---

*. Spiritain. Après avoir été quatre ans missionnaire au Congo, il est chargé, de 1950 à 1958, de l'aumônerie générale des étudiants d'Outre-mer en France. Il publie des articles dans la revue Tam-Tam (Paris), entre autres : *Le Devoir de décolonisation* (1954). Il est l'auteur des biographies : *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709* (Paris, Saint-Paul, 1962) et *Le Père Jacques Laval, le « saint » de l'île Maurice, 1803-1864* (Paris, Beauchesne, 1976).

élèves du Séminaire du Saint-Esprit. Avant la fin du XVIII[e] siècle, la Congrégation du Saint-Esprit sera chargée par Rome des préfectures apostoliques des îles Saint-Pierre et Miquelon, de la Guyane et de Saint-Louis du Sénégal. Par son orientation vers les âmes abandonnées de la race noire, elle se préparait ainsi à accueillir en son sein, en 1848, les membres de la Société du Saint-Cœur de Marie, l'œuvre des Noirs fondée par Libermann qui mourra, en 1852, dixième successeur de Poullart des Places.

L'influence du fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit s'est étendue à d'autres familles religieuses. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, son ami, lui doit l'existence de sa Compagnie de Marie dont les membres, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, porteront le nom de *Prêtres missionnaires du Saint-Esprit.* Quant aux *Filles du Saint-Esprit,* la plus nombreuse des congrégations bretonnes, leur fondateur est René Allenou de la Ville-Angevin, disciple de Poullart des places, qui « leur forma un règlement sur le modèle de celui qui s'observait au Séminaire du Saint-Esprit ».

Voilà, en résumé, l'œuvre du plus jeune des fondateurs d'ordre, de celui aussi qui, pour consolider sa fondation, a disposé du délai le plus court. Elle se présente comme une énigme que j'ai essayé de déchiffer, à nouveaux frais, dans mon dernier ouvrage :

Joseph MICHEL, ***Aux origines de la Congrégation du Saint-Esprit, l'Influence de l'AA, Association secrète de piété, sur Claude François Poullart des Places,*** **Paris, Beauchesne, 1992, 110 p.**

Mais qu'est-ce que l'Aa ? Aa, premier titre du *Dictionnaire de Spiritualité,* serait le nom abrégé de l'*Assemblée des Amis,* congrégation secrète de piété totalement inconnue de l'immense majorité des prêtres comme des historiens. En 1953, dans le même dictionnaire, sous le titre *Congrégations secrètes,* le P. Robert Rouquette, au long de seize colonnes, en a fait connaître l'histoire, les règlements, le but ... Il a vu dans l'Aa *une des œuvres les plus importantes et peut-être la plus efficace de toutes celles des jésuites en France* car elle a eu *une importance capitale dans la réforme du clergé.* Selon cet historien, il ne serait pas *exagéré de dire qu'avec les séminaires sulpiciens et lazaristes, l'Aa fut un des grands instruments de la réforme et de la sanctification du clergé sous l'ancien régime.* Le savant Gabriel Le Bras a présenté lui-même les Aas comme *les progressifs de la Réforme tridentine, l'avant-garde dont trop de clercs médiocres ou scandaleux auraient souhaité l'ajour-*

nement ; il les a reconnus *modernes par leur esprit de pauvreté, d'ouverture à autrui, de confiance au laïcat*[1].

Jean Guennou, mep*, présente et commente le livre du P. Joseph Michel :

Tous ceux qui s'intéressent aux origines de la Société des Missions Étrangères de Paris, de 1653 à 1663, savent que les principaux fondateurs étaient membres de l'Aa. Comment, dès lors, ne pas nous sentir concernés en apprenant que l'Aa se trouve aussi, un demi-siècle plus tard, aux origines du Séminaire et de la Congrégation du Saint-Esprit ? C'est en effet cette origine qu'étudie le P. Michel. Nul n'était plus qualifié pour cela, car, en 1962, il a consacré un excellent ouvrage de 352 pages au fondateur de son institut[2].

Mais depuis lors s'est passée une découverte importante : le Frère Yves Poutet, des Écoles chrétiennes, a identifié « un membre éminent de l'Aa, dont le secret n'avait pas encore été percé : Claude-François Poullart des Places[3] » Plus intéressé que quiconque par cette découverte, le P. Michel a publié en 1985, dans *Spiritains aujourd'hui,* un article intitulé : « Les sources de la spiritualité et la genèse de l'œuvre de Claude-François Poullart des Places[4] » où l'on pouvait lire : « Avec celui des Missions Étrangères, le Séminaire du Saint-Esprit est un des plus beaux fleurons de l'Aa[5] ». L'auteur a repris ce thème des sources spiritaines dans un chapitre du *Libermann* paru aux éditions du Cerf en 1988[6] Après ces deux ébauches, il nous donne l'étude plus élaborée dont il s'agit.

Comme l'annoncent le titre et le sous-titre, le texte nous présente l'Aa, formant un réseau d'assemblées, dont celle de Paris, la plus active, corres-

---

1. Préface au livre de Y. POUTET - J. ROUBERT, *Les assemblées secrètes des XVII^e - XVIII^e siècles en relation avec l'Aa de Lyon,* Plaisance, 1968.

*. Missions étrangères de Paris. Missionnaire au Viêt-nam de 1946 à 1953. Archiviste de son institut (1958-1981), il assure aussi le cours d'histoire des missions à l'Institut catholique de Paris (1968-1977). Jean Guennou a publié principalement : *Une spiritualité missionnaire. Le bienheureux Jean-Martin Moye, 1730-1793* (Paris, 1970) et *Missions étrangères de Paris* (Paris, 1986). Il a collaboré à de nombreux ouvrages collectifs.

2. Joseph MICHEL, *Claude François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit (1679-1709),* Editions Saint-Paul, Paris, 1962, 352 p.

3. Y. POUTET, *Le XVII^e siècle et les origines lasalliennes,* Rennes, 1970, t. II, p. 364.

4. *Spiritains aujourd'hui,* n° 4, 1985, p. 7-25.

5. *Art. cit.,* p. 17.

6. P. COULON - P. BRASSEUR, *Libermann (1802-1852). Une pensée et une mystique missionnaires,* Le Cerf, Paris, 1988, 940 p. La contribution de Joseph Michel, p. 671-694, s'intitule « De Poullart des Places à Libermann, Les cent quarante-cinq premières années de la Congrégation du Saint-Esprit. »

pondait avec les assemblées fondées par elle en province. Ces lettres comportaient des billets édifiants, anonymes, mentionnant ce qui avait été réalisé par les uns et les autres. Une lettre de Paris à Toulouse, datée du 20 mars 1703, mentionnait ce qui suit : « Un autre a quitté un bénéfice de quatre mil livres et une charge de Conseiller au Parlement que ses parents lui voulaient donner pour être directeur d'un séminaire où il n'aura que beaucoup de peines et de fatigues ... » Ce texte est celui qui a permis au Frère Yves Poutet d'identifier Poullart des Places, venu de Rennes à Paris en octobre 1701.

C'est dans le cadre de l'Aa de Paris que le jeune étudiant en théologie s'est intéressé à l'œuvre des petits Savoyards, à la visite des malades de l'Hôtel-Dieu pour instruire et soulager les pauvres et, spécialement, à partir de l'été 1702, à l'œuvre des écoliers indigents, dont certains étaient dans la misère. Ainsi, à partir de la rentrée de 1702, nous dit l'auteur, « Claude, simple tonsuré député par ses frères de l'Aa pour gouverner, selon des directives que nous ignorons, la maison des pauvres écoliers, s'est pleinement donné à sa tâche tout en poursuivant ses études théologiques ».

Dès la Pentecôte de 1703, ce jeune responsable et les membres du séminaire des pauvres écoliers se consacraient au Saint-Esprit. C'est la date qui marque l'origine de cette nouvelle famille religieuse. Et le P. Michel de citer les deux premiers articles du règlement :

« Tous les écoliers adorent particulièrement le Saint-Esprit auquel ils ont été spécialement dévoués. Ils auront aussi une singulière dévotion à la sainte Vierge, sous la protection de laquelle on les a offerts au Saint-Esprit.

« Ils choisiront les fêtes de la Pentecôte et de l'Immaculée Conception pour leurs fêtes principales. Ils célébreront la première pour obtenir du Saint-Esprit le feu de l'amour divin et la seconde pour obtenir de la très Sainte Vierge une pureté angélique ... »

Plus haut, l'auteur avait noté que dans les écrits rennais de Poullart des Places on ne trouve pas une seule fois le nom du Saint-Esprit ni celui de Marie.

Cette nouvelle orientation spirituelle, conforme à celle dont le P. Bagot et Vincent de Meur avaient doté l'Aa, trouve sa source chez le P. Louis Lallemant, jésuite décédé en 1635, à 47 ans, après avoir été instructeur du troisième an à Rouen, de 1628 à 1631. On sait que le P. Lallemant n'a rien écrit ; son enseignement nous est parvenu par ses disciples, spécialement par les notes des P. Rigoleuc et Surin. D'autre part, selon le P. Michel, c'est encore de l'Aa que la Congrégation du Saint-Esprit a reçu ses aspirations missionnaires.

Il ressort de ce travail qu'il existe une véritable parenté entre les Misions

Étrangères et la Congrégation du Saint-Esprit telle que l'a instituée Poullart des Places, sans oublier les Filles du Saint-Esprit, fondées dans le diocèse de Saint-Brieuc, peu après 1714.

La démonstration du P. Michel en ce qui concerne l'influence de l'Aa sur les origines du Séminaire et de la Congrégation du Saint-Esprit constitue un modèle de recherche d'identité. On ne peut que l'en féliciter.

Sur l'influence de la doctrine du P. Lallemant aux origines des Missions Étrangères, il a raison, au-delà même de ce qu'il écrit. Il ne parle pas de Surin, l'un des deux auditeurs qui ont rapporté les leçons du maître. Comme le P. Surin, devenu maître à son tour, éprouvait de grandes difficultés pour faire paraître ses œuvres, il les envoya à Vincent de Meur, qui publia l'édition définitive du *Catéchisme spirituel* en 1661 (t. I) et 1663 (t. II). Le 11 juin 1664, il devint le premier Supérieur du séminaire de la rue du bac. En 1667, il publia *Les fondements de la vie spirituelle,* ouvrage qu'il a tiré des volumineux *Dialogues spirituels* de Surin qui, eux, ne paraîtront qu'en 1700. Outre les textes imprimés, quantité d'écrits du P. Surin se retrouvèrent en copie dans nos missions d'Asie. Ainsi, Mgr Laneau écrivait à M. de Lionne, missionnaire en Chine, le 10 mai 1691 : « Si l'on peut, on vous enverra vos papiers du P. Surin, mais on vous demande ceux qui sont reliés, pour les faire transcrire car on a déjà fait transcrire soigneusement ceux qu'on vous envoie. »

Toutefois, il serait très exagéré de prétendre, comme on l'a fait souvent, que les Missions Étrangères sont une simple création de l'Aa. Le Séminaire et la Société n'ont pu voir le jour que grâce aux interventions de la puissante Compagnie du Saint-Sacrement, dont tous nos principaux fondateurs faisaient également partie. Cette compagnie porte les marques d'un temps très différent du nôtre, mais elle était essentiellement caritative, missionnaire et spirituelle. Les efforts accomplis par cet organisme privé pour créer, en faveur des pauvres, des hôpitaux généraux à Paris et dans les principales villes de France, sont restés sans exemple depuis lors ; elle a pris en charge d'innombrables missions en France et ailleurs ; elle a soutenu les efforts missionnaires au Canada et en Asie ; enfin, elle comptait parmi ses membres M. Olier, saint Vincent de Paul, saint Jean Eudes, M. de Renty, M. de Bernières, ce dernier auteur posthume du *Chrétien intérieur* que Mgr Pallu recommandait le 18 juillet 1667 en ces termes : « Que le principal soin des directeurs soit de bien établir l'intérieur des séminaristes par l'exercice de l'oraison, des lectures spirituelles, des conférences et ne manquent jamais d'y donner tout le temps ordonné dans les règles. Qu'on fasse cas surtout pour la manière de tous les exercices des conseils du Fils de Dieu et du pur Évangile, tel qu'on

le voit dépeint dans *le Chrétien intérieur*. » Dans la même lettre il demande de se reporter à un chapitre de saint Bernard. C'est assez dire qu'il ne se recommandait pas du seul P. Lallemant.

En fait, la Société des Mission Étrangères a sécrété dès 1693 un manuel de spiritualité destiné aux missionnaires. L'auteur, Mgr Louis Laneau, parti à 24 ans, a passé sa vie au Siam, aujourd'hui Thaïlande, où il devint vicaire apostolique puis administrateur général des missions de l'Asie orientale. De fâcheuses circonstances l'ont maintenu sous le boisseau, car son livre n'a été imprimé qu'en 1887 à Hongkong. Dès lors, et jusqu'à l'épuisement de l'édition, on remettait cet ouvrage à chaque partant. Ce chef d'œuvre synthétise l'enseignement de saint François de Sales, de Bérulle et du P. Lallemant en se référant simplement à saint Jean, à saint Paul ainsi qu'aux Pères de l'Église, surtout les Pères grecs et particulièrement saint Cyrille d'Alexandrie, cité cinquante fois. Il est intitulé *De deificatione justorum per Jesum Christum* : la divinisation par Jésus-Christ.

Encore quelques explications au sujet du P. Jean-Charles Perrin, dont le P. Michel dit, p. 101 : « en 1785, revenu en France, il est exclu de la Société des Missions Étrangères ». Launay, dans le *Mémorial* a écrit plus exactement : « En 1784, il quitta la mission et la Société ». Il était supérieur du séminaire de Pondichéry.

En Inde, où les MEP ont été chargés de prendre la relève des jésuites après la suppression de leur institut en 1773, nos confrères ont continué la méthode de leurs prédécesseurs, inaugurée par le P. de Nobili, concernant la nécessité de prendre en compte la division des castes et diverses particularités. Quelques bons missionnaires, dont J. C. Perrin, n'ont pas supporté cette inculturation. Mais on sait que les castes posent encore des problèmes difficiles en Inde aujourd'hui.

En terminant, je voudrais signaler les qualités de l'ouvrage en ce qui concerne la présentation, le papier, l'impression et le portrait du fondateur, dont la cause de canonisation a été introduite en 1989[7].

7. Ce texte du P. Guennou est initialement paru dans les *Echos de la rue du Bac,* n° 273, novembre 1992, p. 280-283.

Mémoire Spiritaine, avril 1995, p. 15 à 26.

Libermann comme ancêtre, dans l'Eglise-famille, en Afrique

*Paul Coulon**

*Dans son message final du 6 mai 1994, l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques parle avec insistance de l'*Eglise-Famille[1]*, car toutes les relations, dans les cultures africaines, se tissent sur le mode familial. Dans la perspective omniprésente de l'inculturation évoquée et invoquée, cette expression entend jeter un pont entre la réflexion chrétienne et les réalités culturelles traditionnelles.*

Cette réflexion ne date pas d'aujourd'hui. Elle était présente dans les travaux de bien des théologiens africains[2]*. Dans mes propres travaux sur l'histoire spiritaine, j'avais rédigé quelques pages qui s'insèrent tout à fait dans cette perspective. En les publiant dans le premier numéro de* Mémoire Spiritaine*, les voici offertes à leur tour comme un pont entre le passé et l'avenir de notre institut missionnaire.*

---

*. Spiritain. A passé quatre années au Congo, notamment comme journaliste à *La Semaine Africaine* (Brazzaville). Actuellement enseignant à l'Institut catholique de Paris (Histoire des missions - Théologie de la Mission) et au Centre missionnaire Laval (Chevilly-Larue) en sociologie et anthropologie culturelle africaine. S'est spécialisé dans les sources spiritaines, principalement libermanniennes (voir plus loin les références du *Libermann* qu'il a dirigé avec Paule Brasseur). Collabore aux revues *Spiritus* et *Pentecôte sur le monde.*

1. Voir ce message final dans *La Documentation catholique,* 5 juin 1994, n° 2095, p. 526-534.

2. Peu de temps avant le Synode, le théologien zaïrois François Kabasele publiait, dans le journal *La Croix,* un article portant le titre : « L'Eglise "famille" en Afrique » (vendredi 18 février 1994, p. 22).

Libermann au tournant

Tout converge pour montrer que, dans le domaine religieux comme en tout autre, notre monde est arrivé à un tournant, renforcé psychologiquement par le fait qu'il est le passage d'un millénaire à un autre. L'Église en a vu d'autres depuis deux millénaires ; cela n'en fait guère qu'un de plus ; Jean-Paul II le note explicitement :

« Dans l'histoire de l'humanité, de nombreux tournants marquants ont stimulé le dynamisme missionnaire, et l'Église, guidée par l'Esprit, y a toujours répondu avec générosité et prévoyance ... On a (...) célébré récemment le centenaire des premières missions de plusieurs pays d'Asie, d'Afrique et d'Océanie ... Il est aujourd'hui demandé à tous les chrétiens, aux Églises particulières et à l'Église universelle le même courage que celui qui animait les missionnaires du passé, la même disponibilité à écouter la voix de l'Esprit[3]. »

Peut-être serait-il bon, avant de prendre ce tournant supplémentaire, et pour mieux le prendre, de regarder ces *missionnaires du passé*, de voir quel a été leur *courage* et ce qu'a bien pu être leur *disponibilité à écouter la voix de l'Esprit.*

La figure de Libermann semble tout à fait indiquée pour cet examen instructif. D'une part, son inspiration et son action sont à l'origine de plus d'une de ces Églises africaines qui célèbrent ou ont déjà célébré leur centenaire. On peut même le considérer comme l'initiateur de la « Reprise des Missions d'Afrique au XIX[e] siècle[4] ». D'autre part, Libermann est moins connu qu'on ne le croit : au moins pour ce qui nous intéresse ici. En effet, le maître spirituel, le fondateur de la Société du Très-Saint-Cœur de Marie (1841) qui se *transfusionnera* dans la Congrégation du Saint-Esprit, la sauvant par l'apport de son sang neuf (1848), ont déjà suscité beaucoup de recherches et de publications. Mais que sait-on du théoricien et de l'organisateur de la mission ? Finalement, beaucoup moins de choses.

Nous avons peu de goût pour les notices nécrologiques et je n'ai pas l'intention d'édifier un monument aux morts de la mission. Ce n'est pas de morts qu'il s'agit, mais de dettes contractées par les vivants d'aujourd'hui et de demain. En effet, la grandeur et la force de Libermann se mesurent à ce

3. JEAN-PAUL II, *La Mission du Christ Rédempteur,* Paris, Le Cerf, 1991, n° 30, p. 41.
4. C'est le titre d'une biographie consacrée à Libermann : M. BRIAULT, *La Reprise des Missions d'Afrique au XIX[e] siècle, Le Vénérable Père F.-M.-P. Libermann,* Paris, J. de Gigord, 1946, VI-580 p.

qu'il a engendré dans l'histoire : des milliers de disciples dont les os ont pourri en terre africaine, dans les fondations mêmes des jeunes Églises actuelles. Il ne faut surtout pas l'oublier, car, nous avertit le philosophe Paul Ricœur, « dès lors que l'idée d'une dette à l'égard des morts, à l'égard des hommes de chair à qui quelque chose est réellement arrivé dans le passé, cesse de donner à la recherche documentaire sa finalité première, l'histoire perd sa signification[5] ». Ces vies données, ces Églises nées justifient que l'on fasse l'histoire de l'homme des origines : Libermann, mais pas de n'importe quelle façon : dans une perspective théologique et généalogique.

Une théologie biographique

Les travaux que j'ai entrepris sur Libermann depuis dix ans[6] et que je voudrais continuer dans cette revue *Mémoire Spiritaine*, se veulent conjointement histoire et théologie. Non pas histoire d'un côté, et théologie de l'autre. Pas non plus : histoire de la théologie (les *idées* théologiques et spirituelles de Libermann comme Auteur), ni davantage théologie de l'histoire universelle ... Plus simplement, histoire de la vie – action et pensée – d'hommes croyants (Libermann et les siens) pour tenter d'y saisir le déploiement temporel du mystère chrétien. Ce « mystère tenu caché tout au long des âges, et que Dieu a manifesté maintenant à ses saints » (*Col* 1,26) par Christ en personne, non seulement point d'aboutissement de l'histoire sainte du peuple élu (« Après avoir, à bien des reprises et de bien des manières, parlé autrefois aux pères dans les prophètes, Dieu nous a parlé à nous en un Fils qu'il a établi héritier de tout ... » *He* 1, 1-2) mais tête d'un Corps mystique se construisant dans l'historique des communautés (*Col* 1, 8 ; *Ep* 1, 22). De ce Christ ecclésial, il importe de faire la biographie, non purement intellectuelle, mais de chair et de sang, de corps et de cœur, suivant la voie suggérée par le théologien Jean-Baptiste Metz, qui appelle de ses vœux « une dogmatique de la vie vécue, une sorte de biographie théologique et existentielle[7] » dont il définit ainsi la visée :

« Une théologie serait appelée biographique parce qu'elle inscrirait dans la doxographie de la foi la biographie mystique de l'expérience religieuse et de la vie vécue

5. P. RICŒUR, *Temps et récit*, t. III : *Le temps raconté,* Paris, Le Seuil, 1985, p. 174-175.
6. P. COULON, P. BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852.* Une pensée et une mystique missionnaires, Paris, Le Cerf, 1988, 942 p. (Collection Histoire - Préface de Léopold Sédar Senghor, de l'Académie Française).
7. J. B. METZ, *La Foi dans l'histoire et dans la société,* Essai de théologie fondamentale pratique, Paris, Le Cerf, 1979, p. 247.

devant la face voilée de Dieu. Biographique, elle le serait aussi dans la mesure où elle ne serait pas une théologie déductive et narcissique (...) mais un récit conceptuel, abrégé et condensé, de la vie vécue devant Dieu[8]. »

En effet, la meilleure justification théorique d'un travail conjointement présenté en histoire et en théologie se trouve dans le courant en plein développement de ce qu'on appelle *la théologie narrative* dont le projet est ainsi présenté par René Marlé : « La théologie (...) a pour tâche de mettre en valeur une tradition, qui vient dévoiler une origine et ouvrir un avenir à travers une histoire singulière, portée nécessairement par des récits[9]. » La mission, si l'on en croit Eberhard Jüngel, un des pionniers de l'approche narrative[10], se confond avec le procès de re-raconter dans lequel doit se formuler la foi :

« L'Évangile sous forme littéraire est la forme devenue texte des processus narratifs dans lesquels les communautés chrétiennes primitives racontaient l'humanité de Dieu comme histoire de Jésus-Christ. Et dans l'Évangile, Jésus est à son tour raconté comme un *narrateur* qui annonce un message ou comme un messager *qui raconte*, de sorte que le genre littéraire Évangile (récit de l'humanité de Dieu devenu événement dans l'histoire de Jésus-Christ) implique une narration sur le narrateur. Or, ce récit demande en même temps à être *raconté de nouveau*. Comme tel, il a un caractère kérygmatique et n'interpelle donc pas de façon privée seulement, mais de façon à être répercuté comme interpellant. En tant qu'il est discours kérygmatique, l'Évangile possède, même sous l'angle herméneutique, *un caractère missionnaire qui correspond assurément à l'exigence universelle de raconter l'humanité de Dieu*[11]. »

René Marlé montre que ce qui est dit de l'histoire de Jésus (*narrée* dans le récits évangéliques) vaut également pour l'histoire de l'Église qui a suivi :

---

8. Ibidem.

9. R. MARLE, « La théologie, un art de raconter? Le projet de théologie narrative », *Etudes,* t. 358, 1, janvier 1983, p. 123-127, citation p. 124.

10. C'est un texte de J. B. METZ, « Petite apologie du récit », paru dans *Concilium,* 85, mai 1973, p. 57-59, qui est considéré comme le manifeste de cette approche, du côté catholique. Mais le protestant E. JÜNGEL avait déjà exploré cette voie (*Dieu mystère du monde,* Paris, Le Cerf, 1983, 2 tomes). Les travaux se sont ensuite multipliés : J. B. METZ, *La Foi dans l'histoire et dans la société.* Essai de théologie fondamentale pratique, Paris, Le Cerf, 1979 ; P. BEAUCHAMP, *Le Récit, la lettre et le corps.* Essais bibliques, Paris, Le Cerf, 1982 ; « Narrativité et théologie dans les récits de la passion », dossier des *Recherches de science religieuse,* 73 (1985), p. 7-244 ; J.-N. ALETTI, *L'art de raconter Jésus-Christ.* L'écriture narrative de l'évangile de Luc, Paris, Le Seuil, 1989 ; B. SESBOÜE, *Jésus-Christ, l'unique médiateur.* Essai sur la rédemption et le salut, Tome III : les récits du salut : Propositions de sotériologie narrative, Paris, Desclée, 1991.

11. E. JÜNGEL, *Dieu mystère du monde.* Fondement de la théologie du Crucifié dans le débat entre théisme et athéisme, Paris, Le Cerf, 1983, t. 2, p. 132. C'est nous qui soulignons. Ces dernières années, deux spiritains ont soutenu, à l'Institut Catholique de Paris (Institut de Science et de Théologie des Religions) et sous la direction de Claude Geffré, leur mémoire de maîtrise en théologie sur le thème de la théologie narrative et dans une perspective missionnaire : Pierre JUBINVILLE, *Théologie et ressources narratives,* octobre 1990, 109 p. ; Brendan COGAVIN, *From Written to Oral Gospel,* Narrative Resources for Gospel Proclamation, juin 1994, 115 p.

« L'histoire de l'Église atteste que la créativité de la tradition narrative inaugurée dans l'Écriture ne s'est pas épuisée avec les temps apostoliques. On la rencontre sur les fresques ou les vitraux des églises (...). Aux scènes bibliques s'ajoutent d'ailleurs alors le plus souvent celles de la vie des saints. Mais la créativité de la tradition narrative de la foi est à chercher encore davantage dans les *Actes* des martyrs, dans les œuvres comme les *Confessions* de saint Augustin, les *Fioretti* de saint François d'Assise, le *Récit du pèlerin* de saint Ignace de Loyola ... La fécondité créatrice est un des critères du Raconter croyant[12]. »

C'est à l'intérieur de ce *Raconter croyant,* qu'il faut situer tout récit sur Libermann, en espérant qu'il ne sera pas non plus sans *fécondité créatrice* pour les spiritains, fils de Libermann et pour toutes les communautés chrétiennes nées de leurs travaux apostoliques.

Pour les spiritains. « Il est clair, comme le rappelle J. B. Metz, que chaque ordre religieux trouve son identité d'abord en racontant sa propre histoire », et tout particulièrement « le récit des origines[13] », parce que son histoire a été, est et sera, s'il le veut, non seulement la mémoire morte, mais le mémorial quasi-sacramentel de l'incarnation du Christ dans l'histoire :

« Là où l'on comprend l'histoire de la congrégation comme une biographie collective, comme la chronique familiale d'une communauté marchant à la suite de Jésus, cette histoire même a intrinsèquement une *valeur théologique.* Dans ces récits, en effet, continue à se raconter une part du savoir pratique sur Jésus le Christ, savoir central de la christologie[14]. »

On peut ici aisément faire référence à l'attitude intellectuelle d'un homme dont la pensée a beaucoup compté au temps du Concile, le P. M.-D. Chenu, dont les études historiques moyenâgeuses avaient un formidable rebond théologique dans le présent. Voici comment il s'exprimait, en 1975, quand on l'interrogeait sur l'*aggiornamento* des ordres religieux :

« La dialectique du passé et du présent – j'allais ajouter : et de l'avenir – est principe d'intelligibilité. (...) Le rappel du passé, le retour aux sources est toujours un phénomène révolutionnaire puisque c'est un retour à la puissance créatrice. Et cela remet en cause toutes les superstructures qui se sont accumulées au cours des

12. R. MARLE, *article cité,* p. 130.
13. J. B. METZ, *Un temps pour les ordres religieux?* Mystique et politique de la suite de Jésus, Paris, Le Cerf, 1981, p. 20.
14. J. B. METZ, *op. cit.,* p. 21.

temps. Non que ces superstructures soient sans valeur, mais il faut les relativiser : le retour aux intuitions premières transforme la vision qu'on a des appareils. (...) Plus je suis présent à mon temps, plus je suis renvoyé aux origines ; et plus je perçois les origines, plus je suis présent à mon temps. Comme historien, je me complais dans cette dialectique[15]. »

Cette perspective vaut encore plus pour *les communautés chrétiennes* dont la naissance passe en partie par Libermann, et tout particulièrement pour les Églises surgies en terre africaine. En effet, plus encore en Afrique qu'ailleurs, *les morts ne sont pas morts*[16] et intéressent parce qu'ils sont *ancêtres* : leur mémoire narrée dans les généalogies engendre la cohésion présente et future du groupe social. Cela mérite plus ample explication.

De l'importance de la généalogie

« Dans la tradition des généalogies, il faudrait trouver une généalogie christiano-africaine propre au Christ, afin d'enraciner son visage et son nom. »

(Mgr Anselme T. Sanon[17])

Qu'il me soit permis ici de me référer à une Église, celle du Congo, pour montrer, à partir d'un exemple précis, l'importance que cette étude sur Libermann peut avoir dans une perspective transculturelle. Elle peut permettre en effet, de dépasser une histoire et une théologie du ressentiment à l'égard d'un Occident évangélisateur mais colonial, afin d'accéder à une histoire et une théologie *patristiques,* telles celles, par exemple, de l'Église des Gaules reconnaissant son patriarche en Irénée, confessé *de Lyon,* lui le Grec venu du Levant ...

Au départ, le mot *Kongo* désigne une ethnie et tout ce qui s'y rapporte (pays, langue, culture, royaume), aujourd'hui répartie sur le territoire de plusieurs États modernes : le Congo, le Zaïre, l'Angola. Les Bakongo occupent la région de l'embouchure du fleuve Congo (appelé aussi Zaïre), depuis

15. J. DUQUESNE, *Jacques Duquesne interroge le Père Chenu : un théologien de liberté*, Paris, Centurion, 1975, p. 51, 62, 63.

16. Leitmotiv incantatoire qui rythme un des plus célèbres poème de la littérature africaine, *Souffles,* de Birago Diop (*Leurres et lueurs,* poèmes, Présence africaine, 1967).

17. Mgr Anselme T. SANON, évêque de Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso), p. 151, dans sa contribution « Jésus, maître d'initiation » (p. 143-166) à l'ouvrage collectif *Chemin de la christologie africaine* (F. KABASELE, J. DORE et R. LUNEAU, dir.), Paris, Desclée, 1986, 317 p. (Coll. Jésus et Jésus-Christ, 25).

l'océan Atlantique jusqu'à la région du *lac intérieur* dit Stanley-Pool, sur le bord duquel se trouvent les deux capitales modernes : Kinshasa et Brazzaville. Conformément à l'usage prédominant, nous désignerons la langue par le terme *kikongo,* en y ajoutant si nécessaire un autre vocable précisant le sous-groupe dans lequel elle est parlée avec des variantes : vg *Kikongo-Lâri.*

Chez les Bakongo, il est un *mot-clé* pour comprendre l'organisation sociale d'hier, mais aussi d'aujourd'hui. C'est le mot *kanda.* On peut le traduire par *famille,* si on prend tout de suite ses distances avec la connotation occidentale moderne du mot *famille* qui signifie *famille nucléaire, restreinte.* La société kongo est entièrement structurée par *les relations de parenté,* qui se prennent dans la ligne de la *mère* (de qui vient le sang et le lait). Chaque Kongo, pour se situer par rapport aux autres, se définit par son *clan* (*luvila* ; au pluriel *m'vila*), son *lignage (kanda),* sa *famille (moyo)*[18].

Appartiennent au même *clan (luvila),* ceux qui ont conscience d'avoir même *sang* à partir d'un *même ancêtre* commun, tellement lointain qu'on n'est plus capable de remonter la généalogie jusqu'à lui. Cet ancêtre mythique est l'origine qui donne le sentiment d'unité et crée la communauté de ses descendants (luvila) : ils sont tellement frères et sœurs qu'ils ne peuvent se marier entre eux (loi d'exogamie) : c'est du moins ce qui se passait autrefois, car aujourd'hui l'interdiction de mariage ne fonctionne plus au niveau du *luvila*, cette commune origine clanique.

Les membres du *kanda* (lignage ou sous-clan) sont formés par un groupe de gens plus restreint, qui se savent descendre d'un *ancêtre* commun *historique,* connu, nommé. Ces descendants d'une souche commune constituent le *kanda* formé aussi bien des *morts* que des vivants. Le mot *morts* est tout à fait inexact, car tous les membres du *kanda* sont vivants, *qu'ils vivent en-dessous ou au-dessus de la terre*[19].

Seuls les *esclaves* n'ont pas de *kanda* et ne peuvent nommer leurs ancêtres[20]. L'homme libre se définit comme maillon dans la chaîne de la vie qui

---

18. Si tous les auteurs sont d'accord pour définir de façon identique ce que l'on entend par *clan, lignage, famille* (restreinte) (vg voir le *Dictionnaire des civilisations africaines,* sous la direction de G. BALANDIER et J. MAQUET, Paris, Hazan, 1968), il y a quelques variantes dans l'utilisation des termes de la langue kikongo... Nous nous rallions à la classification de l'abbé Dominique Kimbembo, Congolais, docteur en ethnologie, telle qu'il la donne dans l'ouvrage : D. KIMBEMBO, *Connaissance de l'Afrique : le Chef de famille dans la société kongo, hier et aujourd'hui,* s.l. Brazzaville, s.d. (1984 sans doute, NDR)

19. Expression traditionnelle citée p. 85 par le classique : J. VAN WING, *Etudes bakongo.* Sociologie, Religion et Magie, Louvain, Desclée de Brouwer, 2e éd., 1959, 512 p. (Museum Lessianum, Section missiologique, 39).

20. J. VAN WING, *op. cit.*, p. 84, 85, 103.

s'origine dans les *Ancêtres : Ba-Mbuta,* ceux qui ont engendré[21]. Réunis au *village des Ancêtres* (Gata dia Ba-Mbuta), les fondateurs du *kanda* restent très présents dans la vie quotidienne qu'ils peuvent influencer. Ce qu'on appelle *culte des ancêtres* recouvre l'ensemble ritualisé des relations que l'on a avec eux aux moments-clés de la vie du groupe : naissance, mariage, mort, mais aussi maladies, récoltes, etc.

A quoi bon toutes ces précisions *ethnologiques* ? Parce que, loin d'être inutiles, elles nous conduisent tout droit au problème de l'annonce de la foi chrétienne en pays kongo – ici pris en exemple – et à la lente apparition de mots spécifiquement congolais pour exprimer cette foi quant au mystère de l'Église.

En effet, après les multiples travaux de missionnaires pour la mise au point de catéchismes en langue du pays kongo, pendant près d'un siècle, un tournant décisif fut pris, en 1969, sous Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville (1964-1971). Un *Catéchisme biblique diocésain*, entièrement en kikongo-lâri; est rédigé, sous la direction de l'abbé Barthélemy Batantu, responsable de la commission de catéchèse[22] et de l'abbé Maurice Mbindi, responsable de la catéchèse des adultes. Il porte comme titre[23] le début du Symbole des Apôtres : *Nzambi ni widikila* (Je crois en Dieu), sur le plan duquel il est construit. La présentation explique qu'a été mise en œuvre « une orientation plus africaine, plus congolaise, du catéchisme. (...) Nous avons choisi ceux (des textes bibliques) qui pouvaient le mieux exprimer la pensée biblique dans l'histoire du salut, et répondre à la mentalité africaine. Par exemple : les douze fils de Jacob répondent à la conception de nos *familles claniques,* de même la *généalogie de Jésus,* aux *mvila*[24] ou *liens d'affinité depuis nos ancêtres*[25] ... »

Voilà une déclaration de principe très claire et qui rejoint la démarche même de notre réflexion. Le *Symbole des Apôtres* structure tout le catéchisme, aussi ouvre-t-il (p. 1) le catéchisme dans une version lâri où ne figure plus aucun mot français, où nos oreilles ne reconnaissent plus que les noms propres, à la prononciation kongolisée : Yesu Kriste, Mari, Pilate.

---

21. Il n'est pas nécessaire de parler ici de l'unité familiale la plus restreinte que Dominique Kimbembo nomme *moyo,* terme désignant le *ventre* de la mère qui engendre.

22. Celui-là même qui devait être nommé archevêque de Brazzaville par Paul VI, à la date du 23 novembre 1978, en succession au cardinal Emile Biayenda (1971-1977), dramatiquement assassiné lors des troubles de 1977. Il est intéressant de noter, par ailleurs, que cette africanisation est issue de la collaboration *entre Eglises*, puisque le renouveau de la catéchèse au Congo a été lancé par une session faite par l'abbé Jean Orchamp, du centre catéchétique d'Angers (et devenu par la suite évêque de cette ville).

23. Nous citons l'édition abrégée : *Nzambi ni widikila, Catéchisme biblique diocésain, Extraits, Kintuâri,* Brazzaville, 1969, VII-139 p.

24. Pluriel de *luvila* dont nous avons parlé précédemment.

25. *Nzambi ni widikila, op. cit.,* p. III-IV.

Je crois au Saint-Esprit, à la Sainte Église catholique, à la communion des Saints devient : « Ndunzi'a Mpungu mpe ni widikila, na kanda dia kintuâri, na buntuâri bua-ba-Santu », où l'on voit que *Sainte Église catholique = Kanda dia kintuâri.* Le parti pris pour la traduction est audacieux, dans la mesure où il abandonne un postulat idéologique selon lequel il faut rester fidèle aux mots français comme seuls susceptibles de traduire correctement le contenu de la foi (d'où le maintien, jusqu'à cette traduction-ci, des mots *Église, Catholique,* plus ou moins phonétiquement adaptés en *Leglize, Luglize, Katolike* ...) ; dans la mesure aussi où il essaie de retrouver dans la langue kikongo-lâri des mots pouvant avoir la même charge de sens quant au fond, forcément profanes au départ, mais que l'usage chrétien finira par investir d'un sens proprement chrétien.

Ce fut la démarche même des auteurs de la Bible empruntant au grec le mot *ekklèsia.* En grec profane, il désignait une *assemblée politique* du *démos,* du peuple ; dans le grec biblique de la Septante, il désigne toujours une *assemblée,* mais convoquée pour un geste religieux ; les chrétiens le garderont, ayant pris conscience d'appartenir à *une assemblée convoquée par Dieu dans le Christ Jésus*[26]. Le mot français *Église* ne sera que le décalque d'*ekklèsia,* mais s'imposant à tous avec le sens que la communauté chrétienne lui avait donné. On aurait pu penser que le mot *Église,* peu à peu congolisé, transformé, aurait fini par acquérir droit de cité. On a estimé qu'il valait mieux le faire pénétrer dans le génie de la culture kongo en prenant ce mot bien précis : *kanda.*

C'est, en effet, le mot *kanda* qui s'est imposé à tous les traducteurs comme désignant bien le lien unissant entre eux tous ceux qui se reconnaissent du sang de Jésus, et par conséquent frères et sœurs entre eux. De la *famille* de Jésus, pourrait-on dire, si la faiblesse actuelle du mot en français ne risquait pas de provoquer une perte de sens. Le *kanda,* c'est tout un *peuple,* l'Église *peuple de Dieu* est le *kanda dia Nzambi* sur la terre kongo.

Au mot *Kanda,* on a, en effet, ajouté *dia kintuâri,* qui renforce l'idée de communauté. *Kintuâri* signifie *société, association, confrérie, entreprise en commun*[27]. C'est le même mot, employé avec un préfixe d'abstraction *bu* qui sert à traduire : *Je crois à la communion des Saints, buntuâri bua ba-Santu (ni widikila).*

---

26. X. LEON-DUFOUR, *Dictionnaire du Nouveau Testament,* Paris, Seuil, 1975. Article Eglise.
27. P. SWARTENBROECKX, *Dictionnaire Kikongo et Kituba-Français.* Vocabulaire comparé des langages kongo traditionnels et véhiculaires, Bandundu, CEEBA, 1973. Article *Kintwadi,* p. 174.

Autrement dit, *Kanda dia kintuâri dia Yesu* signifie la *famille-communion* de Jésus. Peuple de Dieu, si l'on veut, pris non dans le sens *démocratique* occidental, mais dans le sens *familial* de *kanda* dont on accentue encore le côté *communion*. Le vocabulaire congolais choisi pour traduire le mot *Église* devrait permettre le développement de ce que le Synode extraordinaire des évêques en 1985 a précisément appelé *l'ecclésiologie de communion, concept central et fondamental dans les documents du Concile*[28].

Si la profondeur temporelle de l'histoire chez les Bakongo, comme partout en Afrique ou chez les peuples orientaux, s'exprime de façon personnalisée par la déclinaison de la généalogie de son *kanda*, si l'Église du pays kongo a choisi de traduire dans sa langue le mystère de l'*Ekklèsia* en recourant au mot *kanda*, nul doute, alors, qu'il soit possible et même nécessaire de faire l'histoire de cette Église, de cette *Kanda*, en termes de généalogie.

Nous savons, en effet, depuis les Évangiles de Matthieu (Mt 1, 1-17) et de Luc (Lc 3, 23-28), que la généalogie est non seulement un genre littéraire, mais également un *genre théologique*. Nul (et pas même l'historien) ne se scandalise aujourd'hui de ce que la généalogie de Jésus ne soit pas la même chez Mathieu et chez Luc : la généalogie est faite pour dire une vérité aux vivants plus que pour exprimer la vérité des morts. Comme le dit Claude Tassin, « les généalogies remontent dans le temps jusqu'où on peut, mais aussi jusqu'où on *veut* : par exemple jusqu'à tel ancêtre dont on revendique l'héritage[29]. »

Dans le texte de Matthieu, s'adressant à des judéo-chrétiens, il s'agit de situer Jésus au sein du peuple d'Abraham pour appuyer *d'emblée la prétention messianique de la communauté à son endroit*[30] : *Livre des origines de Jésus Christ, fils de David, fils d'Abraham* (Mt 1, 1). Pour l'Évangile de Luc s'adressant aux païens du monde grec, à la suite de Paul, l'important,

---

28. *Synthèse des travaux de l'assemblée synodale - Le rapport final voté par les Pères, La Documentation catholique,* n° 1909, 5 janvier 1986, p. 39.

29. Claude TASSIN, *L'Evangile de Matthieu,* Commentaire pastoral, Paris, Le Centurion, Outremont, Novalis, 1991, p. 22. Qui dit héritage, dit héritier et donc testament. Relisant cet article, Claude Tassin suggère que l'on pourrait aussi, dans la Congrégation et par rapport aux Eglises nées de la mission spiritaine, inscrire la figure de Libermann dans la ligne biblique de la *tradition testamentaire.* Voir le chapitre XII : Le testament de Jésus selon Luc, dans : Xavier LEON-DUFOUR, *Le Partage du pain eucharistique selon le Nouveau Testament,* Paris, Le Seuil, 1982, p. 266-284 ; ainsi que le commentaire de Raymond E. BROWN sur « The Literary Genre of the Last Discourse », p. 597-601, in : *The Gospel According to John (XIII-XXI),* Introduction, Translation and Notes by Raymond E. BROWN, New-York, Doubleday and Co, 1970 (The Anchor Bible, 29 A).

30. C. PERROT, *Les récits de l'enfance de Jésus, Matthieu 1-2 - Luc 1-2, Cahiers Evangile,* n° 18, Paris, Service Evangile et Vie, Le Cerf, 1976, p. 19.

au contraire, est de rattacher Jésus à Adam, plutôt qu'à Abraham, pour affirmer d'entrée de jeu sa solidarité avec l'humanité entière[31].

De la même façon, et dans la ligne africaine de ce que A. T. Sanon appelle *la tradition des généalogies*[32], par le travail ici présenté, je voudrais simplement proposer *Libermann* comme le premier *Ancêtre* du *Kanda dia Kintuâri dia nsi ya Kongo* (= la communauté-Eglise de la terre du Kongo), *dans l'ordre de l'histoire comme dans celui de la grâce.* En ce domaine-ci comme dans celui de la pensée, Libermann peut être rapproché de l'apôtre Paul. Lui aussi aurait pu écrire aux premiers chrétiens des côtes d'Afrique : *Quand vous auriez dix mille pédagogues en Christ, vous n'avez pas plusieurs pères. C'est moi qui, par l'Evangile, vous ai engendré en Jésus-Christ.* (I Co 4, 15)

Certes, il faut dire d'emblée que nous procédons *par analogie,* par transposition analogique. En ce domaine comme en d'autres, il n'en va pas de même dans l'ordre de la chair et dans l'ordre de la grâce ! En effet, les Bakongo étant matrilinéaires, c'est toujours la mère-souche qui compte et qui est ancêtre[33] ... En procédant par analogie, ici, nous gardons la notion d'*ancêtres* et son importance idéologique chez les Bakongo, mais en la prenant au masculin et *dans l'ordre de l'enfantement spirituel.*

D'ailleurs, les théologiens africains eux-mêmes ont commencé à explorer la fécondité de cette conception des Bantu sur le rôle des ancêtres. Ainsi, François Kabasele, théologien zaïrois, dans un ouvrage explorant les *chemins de la christologie africaine,* s'interroge sur *Le Christ comme Ancêtre et comme Aîné*[34]. Mais nul doute que l'on puisse également penser la figure de Libermann à partir de la description qu'il donne des ancêtres bantu :

« Les ancêtres sont les premiers à qui Dieu a communiqué sa *force vitale* ; ils constituent donc le chaînon le plus élevé, après Dieu, dans la pyramide des êtres. Mais ils restent et demeurent des hommes. En passant par la mort, ils sont devenus plus puissants que les hommes dans leur capacité d'exercer l'influence, d'accroître ou de diminuer la force vitale des terrestres. Dans leur séjour, ils voient Dieu et ses sujets. N'importe qui n'accède pas au rang d'ancêtre ; il ne suffit pas de mourir ; il faut avoir bien vécu, c'est-à-dire avoir mené une vie vertueuse[35] ... »

---

31. A. GEORGE, *Pour lire l'Evangile selon saint Luc, Cahiers Evangile,* n° 5, Paris, Service biblique Evangile et Vie, Le Cerf, 1973, p. 19. Voir également le *Nouveau Testament*, traduction. œcuménique de la Bible (Paris, Le Cerf, 1973), la note *f* sur Lc 3, 23 comparant les deux généalogies de Matthieu et de Luc.

32. *Les chemins de..., op. cit.* p. 151.

33. Voir VAN WING, *op. cit.,* p. 85-87. Ainsi que G. BALANDIER, *La vie quotidienne au royaume de Kongo du XVI^e au XVIII^e siècle,* Paris, Hachette, 1965, p. 178-181.

34. *Les chemins de la christologie africaine, op. cit.,* « Le Christ comme Ancêtre et comme aîné », p. 127-141.

35. *Ibidem.,* p. 129.

A l'approche du centenaire de la reprise de l'évangélisation au Congo[36] Jean-Paul II recevait les évêques de ce pays en visite *ad limina*, le jeudi 21 octobre 1982. Dans son allocution, il utilisait à la fois l'image de l'*arbre* qui ne peut se passer de ses racines et celle de la *naissance* qui renvoie aux ancêtres géniteurs, pour les inviter à *relier le passé missionnaire au présent de la communauté chrétienne congolaise :*

« Mais un arbre pourrait-il grandir et porter des fruits, s'il se coupait de ses racines ? Ce disant, je songe à ceux qui ont planté l'Évangile au siècle dernier et en ce siècle dans vos régions. Ces ouvriers et ces ouvrières du Seigneur venaient d'ailleurs, c'est vrai ! Mais n'en est-il pas ainsi depuis les débuts de christianisme ? Ce sont toujours des communautés chrétiennes qui donnent naissance à d'autres communautés chrétiennes, avec les richesses et les limites d'une telle opération. Il demeure que tout peuple puise des forces, souvent un renouveau, et toujours son unité, quand il garde fidèlement la mémoire de ceux qui ont transmis le meilleur d'eux-mêmes par le don de la vie, l'attachement à des idéaux de valeur, à une culture originale. Toute Église locale doit également reconnaître et aimer sa propre histoire, demeurer respectueuse et reconnaissante du labeur jadis accompli par d'autres, et qui est toujours d'ouvrir les esprits et les cœurs à la personne et au message de Jésus-Christ[37]. »

Est-ce montrer trop d'ambition que d'oser vouloir, par cet article et dans ce premier numéro de *Mémoire Spiritaine*, désigner en Libermann une des possibles figures réconciliatrices dans cette longue histoire de grâce et de péché qu'a été la rencontre de l'Occident et de l'Afrique au cours des derniers siècles[38] ?

---

36. Il s'agit du centenaire de la reprise de l'évangélisation sur le territoire de ce qui est actuellement le Congo, c'est-à-dire du centenaire de la fondation de Loango, sur la côte (25 août 1883) et de Linzolo, à l'intérieur (22 septembre 1883). Mais c'est le 9 septembre 1865, par le décret *Sæculo XV labente* de la S. C. de la Propagande que les spiritains s'étaient vu confier l'ancienne mission du Congo à la place des capucins. Voir *BG,* CSSp, t. IV, 1863-1865, p. 646-649 et 853-856.

37. *L'Osservatore romano,* édition hebdomadaire en langue française, 2 novembre 1982, p. 4.

38. Un bon état *des questions à partir du passé* sur *l'idéologie et la pratique missionnaire* dans l'évangélisation de l'Afrique a été fait par des historiens européens et africains au Colloque de Bologne (22-25 octobre 1988) sur *Eglise et Histoire de l'Eglise en Afrique* (Giuseppe RUGGIERI éd., Paris, Beauchesne, 1990, 396 p.). En dépit d'une mauvaise traduction et de nombreuses coquilles, la somme d'informations et de réflexions historiques est considérable. On se reportera aussi aux réflexions déjà anciennes mais vigoureuses du P. Th. NKERAMIHIGO sj qui se propose de « dégager le terrain *historique* où il convient de porter le problème de l'inculturation (...) en acceptant la configuration concrète de notre histoire » : « A propos de l'inculturation du christianisme », *Telema,* n° 12, 4-1977, p. 19-26.

Mémoire Spiritaine, n° 1, avril 1995, p. 27 à 40

Les Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit Histoire d'une fondation

*Sœur Josefa Maria Fernandes**

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir publier dans le premier numéro de cette revue un article sur la fondation des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Eugénie Caps prend tout naturellement sa place aux côtés des autres fondateurs de la famille spiritaine, féconde de siècle en siècle : Poullart des Places au XVIII^e^, Libermann au XIX^e^, Eugénie Caps au XX^e^... Et la liste n'est pas close. Cette rubrique, Autour des fondateurs, *s'intéressera aux fondateurs/fondatrices issus de l'effervescente souche spiritaine en divers continents et à diverses époques.*

Soulignons le grand intérêt de l'article de Sœur Josefa Maria Fernandes. Les spiritaines ont peu publié sur leurs origines, sinon à usage interne : le temps est venu d'écrire l'histoire et de la faire connaître. Sœur Monique Lamouroux a retravaillé avec la rédaction pour une mise au point rigoureuse de ce texte dont on peut souhaiter qu'il ne soit que le prélude à l'édition scientifique de Notes et documents relatifs à la Fondation et à l'Histoire de la Congrégation des Sœurs missionnaires du Saint-Esprit.

---

* Spiritaine, a travaillé pendant 24 ans en Angola comme infirmière. De 1977 à 1989, conseillère générale des sœurs spiritaines, elle s'est intéressée aux archives de sa congrégation et a rédigé, en 1986, un fascicule polycopié de 21 pages : *Sœurs missionnaires du Saint-Esprit. Notre fondation. Contexte historique*, d'où est tiré le texte de cet article. La Sœur Josefa Maria Fernandes est actuellement supérieure principale des communautés de sœurs spiritaines en Angola.

Photo : Arch. Sœurs spiritaines

**Eugénie Caps, en 1914,
engagée à la Croix-Rouge.**

Née à Loudrefing (Moselle) le 3 juin 1892, Marie-Eugénie Caps avait huit ans quand sa famille alla habiter Bouzonville où son père était chef de gare, avant d'être muté à Ancy-sur-Moselle.

En 1910, après le décès de son père, Eugénie, sa mère et ses deux frères retournent se fixer à Bouzonville. Elle y rencontre l'abbé Eich qui l'affermit dans sa vocation religieuse. Avec quelques amies, elle forme le noyau d'une famille spirituelle dont elle fait état dès les premiers contacts avec les spiritains de Neufsgrange.

Par leur intermédiaire elle est présentée à Mgr Alexandre Le Roy, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit. La fondation a lieu le 6 janvier 1921 à Farschwiller, avec Eugénie et les deux compagnes restées à ses côtés.

En 1927, un premier chapitre désigne la Sœur Michaël Dufay comme Supérieure générale. Eugénie, après avoir organisé les communautés de Mortain (Manche) et d'Allex (Drôme), se retire à Montana (Suisse), où elle meurt le 16 mars 1931, à l'âge de 38 ans.

I - 1892-1921 : Tours et détours d'un appel à la Mission

Marie-Eugénie Caps, son enfance, sa jeunesse[1]

Marie-Eugénie Caps naquit le 3 juin 1892 à Loudrefing (Moselle), dans une famille que des circonstances malheureuses avaient appauvrie : elle-même explique, dans ses notes personnelles, que ses grands parents paternels étaient assez riches, mais que son père, encore très jeune, avait été spolié de son héritage. Il était ensuite devenu employé de chemin de fer. Par sa mère, Eugénie est parente du Bienheureux Jean-Baptiste Moye[2], fondateur des congrégations de la Divine Providence de Portieux et de Saint-Jean de Bassel.

Avec ses deux frères (elle était l'aînée), Camille et Abel[3], sa première enfance se passa heureuse au sein d'une famille chrétienne, où l'on faisait la prière en commun et où tout était orienté vers Dieu. Elle fréquenta l'école enfantine des Sœurs de Saint-Jean de Bassel et fut, toute petite encore, attirée vers tout ce qui touchait *les missions* : l'Œuvre de la Sainte-Enfance, les récits missionnaires exerçaient déjà sur elle une profonde impression. Dès le premier éveil de sa raison, elle fut résolue à se consacrer à Dieu. Dans son cahier *Ma Vocation*[4], elle raconte comment un jour elle était assise à côté de la sœur et la regardait : « J'avais un désir profond d'être un jour *sœur* aussi ; à partir de ce moment, je puis faire remonter ma vocation religieuse[5] ».

Après la mutation de son père dans une gare près de Bouzonville (Filstroff), elle fréquenta l'école de cette localité. Le 29 mai 1904, elle fit, à Bou-

---

1. Arch. Srs sp. 10 G 1. La source principale utilisée est le manuscrit de Sœur Élise Muller : *Origine de la Congrégation* (daté du 4 mars 1966). Sœur Élise Muller (1901-1970) fait partie du premier groupe de Farschwiller. *Inébranlablement*, elle soutient Eugénie Caps dans son *entreprise* (c'est elle qui emploie ces mots). Avec Eugénie, elle maintient, à travers toutes les difficultés, l'optique de l'institut : *pour les missions*. De 1930 à 1945, elle travaille à la Martinique. Après un séjour à Montana (Suisse), elle est conseillère générale de 1955 à 1965. Sa contribution fut très importante pour retracer l'histoire de la congrégation.

2. Bienheureux Jean-Martin Moye (1730-1793), de la Société des Missions Étrangères, il fut missionnaire en Chine, de 1771 à 1784. Il sera béatifié en 1954. Voir : Jean GUENNOU *Une spiritualité missionnaire, le Bienheureux Jean-Martin Moye*, Apostolat des éditions, Paris, 1970, 272 p. (avec une bibliographie qui cite treize ouvrages ou articles).

3. Camille (1894-1969), marié, en 1924 à Anne Koch (1894-1977), exerçait la profession de tourneur. Le couple eut un enfant, Marcel, décédé à Bouzonville en 1989. Abel (1907-1972) a fondé une famille de neuf enfants. Son épouse vit toujours à Bouzonville.

4. Arch. Srs sp. 3 A 2 d. Le texte de *Ma Vocation* peut être consulté dans un fascicule polycopié de 48 pages paru en avril 1993. C'est à cet ouvrage qu'on se réfèrera pour les citations.

5. *Ma Vocation*, p. 3.

zonville, sa première communion, soigneusement préparée par sa maîtresse de classe. L'année suivante, le 18 juin 1905, eut lieu ce qu'on appelait en Lorraine *le renouvellement*, où les enfants qui avaient fait leur première communion l'année précédente renouvelaient leur communion dans une cérémonie solennelle. A ce moment, Eugénie se sentit poussée intérieurement à se consacrer à Dieu par le vœu de chasteté perpétuelle, afin d'appartenir à Dieu, entièrement. Le 31 mai 1906, elle reçut la confirmation et dès lors la dévotion au Saint-Esprit grandit et s'affermit en elle.

Cette même année 1906, au mois d'août, son père fut muté chef de gare à Ancy-sur-Moselle, pas loin de Jouy-aux-Arches, où, une quinzaine d'années plus tard, elle fonderait son noviciat. Il fallait donc quitter le pensionnat de Bouzonville et suivre ses parents à Ancy. Là, son père l'initia au travail de bureau, comptabilité et tenue des livres ; elle suivit aussi des cours de couture et de repassage et apprit à manier les machines à tricoter. Elle avait une vie très retirée, vie de prière et d'union à Dieu, se préparant à *entrer en religion* quand l'heure en serait venue.

En 1910, son père qui souffrait d'une maladie de cœur, fut atteint par la scarlatine et succomba en quelques jours (le 6 mars 1910). Eugènie ressentit douloureusement cette perte.

A Bouzonville. Sa vocation missionnaire

Quelques mois plus tard, Mme Caps, avec ses trois enfants, décida de retourner habiter Bouzonville. Eugénie avait 18 ans. Son frère le plus âgé (il avait alors 16 ans) n'avait pas fini l'apprentissage de son métier. Elle trouva du travail dans une banque et devint ainsi le soutien de sa famille.

A Bouzonville elle reprit contact avec ses anciennes maîtresses et avec une amie, compagne de classe, Marguerite Divo[6], qui, elle aussi, aspirait à la vie religieuse. Toutes deux cherchaient une congrégation où elles auraient l'assurance, en y entrant, de pouvoir partir en mission. Sur place, les congrégations existantes ne pouvaient leur donner satisfaction sur ce point. Alors qu'elle en était à cette étape de recherche, un jour de l'année 1912, une revue de *L'Enfant-Jésus de Prague* parvint entre ses mains, avec, dans ses pages,

6. Eugénie et Marguerite, durant leur enfance et leur jeunesse s'encouragèrent mutuellement pour une vie plus profonde d'union à Dieu et de don effectif aux autres. Marguerite ne s'engagera pourtant pas dans la fondation avec Eugénie, mais entrera dans une autre congrégation religieuse.

la poésie du Père Alexandre Le Roy[7] : *Je veux être missionnaire.* A cette lecture sa vocation missionnaire se trouva singulièrement raffermie.

En septembre 1913, vint à Bouzonville comme vicaire, M. l'abbé Jacques Eich. C'était un saint prêtre, mystique qui vivait en grande familiarité avec Dieu. Ses nombreux écrits et les témoignages des gens de Bouzonville, où il a été vicaire pendant 18 ans, et de Forbach, d'où il était originaire, l'attestent. Il avait la hantise de Dieu et des âmes et aurait voulu porter tout le monde à cette vie d'union intime à Dieu. Ordonné prêtre en 1910 et s'inspirant du *tout restaurer dans le Christ* de saint Pie X, il avait conçut le plan de fonder une nouvelle congrégation qui, par branches multiples atteindrait toutes les misères humaines, pour y étendre le règne du Christ. Après avoir été, pendant un an, professeur au séminaire de Bitsch, il fut nommé vicaire à Petite-Rosselle, en Moselle. Il tenta d'y réaliser ses idées en rassemblant quelques jeunes filles, mais cet essai tourna court. Il accepta humblement cet échec, comprenant que ce n'était pas encore l'heure de Dieu et attendant la manifestation de la volonté divine par un signe providentiel. En 1912, l'évêque de Metz, Mgr Benzler[8], lui donna une nouvelle affectation : à Bouzonville, toujours comme vicaire.

Marie-Eugénie avait alors l'habitude de se confesser à l'archiprêtre de la paroisse. Un jour, elle eut l'idée de s'adresser, une fois en passant, à l'abbé Eich. Celui-ci lui fit une exhortation sur l'union avec Jésus, dans un langage qui l'inquiéta et, tout en l'écoutant, elle se disait : « Je ne retournerai pas chez lui ». « Vous avez peut-être pensé ne plus revenir chez moi, lui dit l'abbé ; faites comme vous l'entendez, si vous voulez vous perdre. » Elle fut impressionnée ! Comment avait-il pu savoir ce qu'elle pensait ? Dès lors, l'abbé Eich devint son directeur spirituel et il la poussa à l'union intime avec Dieu. Il élargit ses horizons, lui permettant, par exemple, de communier plus souvent et même tous les jours. Eugénie déclara : « Une vraie conversion s'opéra en moi[9]. »

Un jour elle fit part à son directeur de son désir d'entrer dans la vie religieuse consacrée, mais à ce moment-là, il lui répondit qu'il ne croyait pas

---

7. *Ma Vocation*, p. 18. La poésie du P. Le Roy y est citée en entier. C'est probablement pendant son séjour (de 1878 à 1880) au collège de Cellule (Puy-de-Dôme) que le père Le Roy, qui y animait une *Académie littéraire*, composa cette poésie. Au moment où elle tombe sous les yeux d'Eugénie, Mgr Le Roy est, depuis 1896, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit. On verra plus loin le rôle qu'il sera amené à jouer dans la fondation des spiritaines.

8. Mgr Willibrord Benzler : né en 1853, bénédictin de Beuron, abbé de Maria-Laach en 1893 ; évêque de Metz de 1901 à 1919.

9. *Ma Vocation*, p. 19-20.

qu'elle avait la vocation religieuse. Eugénie en fut déconcertée, se demandant si l'abbé Eich la comprenait bien ; mais les choses en restèrent là pendant quelque temps.

Dans son *Journal d'âme*[10], elle écrit, le 20 avril 1915 : « J'offris la sainte communion pour savoir de Jésus s'il avait désigné mon confesseur, M. l'abbé Eich, pour me diriger. Voici la réponse qu'il me semble avoir reçue de Jésus : *Dis-lui que je le veux ; qu'il ait courage et confiance ; que j'ai eu pitié de toi. Il doit te diriger, mais toi tu dois lui obéir.* »

Camille, le frère d'Eugénie, avait été mobilisé dans l'armée allemande, en 1914, au début de la *Grande Guerre*. Pendant toute la durée des hostilités, il fut maintenu sur le front, à la Marne, à la Somme, à Verdun, et sa famille n'espérait plus le revoir.

L'abbé Eich avait permis à Eugénie de communier tous les jours, mais la communion devint son grand tourment. Son âme était dévorée du désir de communier et, quand elle s'approchait de la sainte table, elle était envahie de scrupules et ne se trouvait jamais assez digne. Cependant, dans l'obéissance à son directeur, elle retrouvait la paix. L'affaire de sa vocation ne cessait de la préoccuper. Malgré l'avis contraire de l'abbé Eich, elle restait persuadée qu'elle était appelée à la vie religieuse et, pas un instant, elle ne douta que cette vocation se réaliserait un jour... Mais comment ?

25 avril 1915 : La vision. Les débuts de l'œuvre

Le 25 avril 1915, pendant son action de grâces, Eugénie eut une vision : elle vit une assemblée de religieuses qui augmentait et se multipliait sous ses yeux et, intérieurement, elle comprit qu'elle serait la mère d'une nouvelle œuvre de sœurs missionnaires ; qu'il fallait qu'elle en parle à son directeur et que tous les deux devraient s'en occuper. Elle sortit de la vision toute étourdie : comment s'y prendre pour dire cela à son directeur, alors qu'il ne la croyait pas faite pour la vie religieuse ? Surmontant son effroi, le soir même elle lui écrivit un billet avec ce texte :

« Loué soit Jésus-Christ !
Mon Jésus aidez-moi !
Mon père, faut-il vous le dire oralement, ou faut-il vous l'écrire ici?

---

10. Arch. Srs sp. 3 A 2 a-b-c. *Journal d'âme* est l'appellation attribuée au journal écrit par Eugénie ; mais elle-même ne lui avait pas donné de titre.

Dans le recueillement de l'action de grâces, après que j'aie communié ce matin, Jésus me fit comprendre qu'il demande une nouvelle œuvre de sœurs missionnaires, et que vous et moi devons être les premiers à nous occuper de cela.

En même temps, j'entendis ces paroles en moi : *Dis à ton confesseur que je le veux, qu'il ne doit pas approfondir davantage, que ce qu'il veut commencer réussira. Il ne doit pas tarder si longtemps. Pas encore de suite.*

Mon Père, qu'allez-vous penser de cela ? Il va falloir que je vous en parle et m'explique. Je serai peut-être repoussée, je le crains même, mais pour Jésus je ne perdrai pas courage, car sa volonté se réalisera.

Quand pourrai-je vous parler ?

Vive Jésus ! Votre pénitente, Eugénie[11] ».

Dans l'entretien qui suivit, l'abbé Eich se montra fort étonné, révélant que lui aussi songeait, depuis longtemps, à la fondation d'une nouvelle œuvre. Il voyait là l'indication de la Providence ; ce qu'il attendait. Marie-Eugénie avait bien compris, dans son intuition au cours de son action de grâces, qu'il s'agissait d'une nouvelle œuvre missionnaire. Mais pendant plusieurs jours elle hésita, croyant impossible d'accepter pareille entreprise. Dans l'intérieur de son âme, ce fut un vrai drame. Elle ne retrouva la paix qu'en acceptant *tout ce que Dieu voulait*, c'est-à-dire : être la fondatrice et la première supérieure de la nouvelle œuvre.

L'abbé Eich lui remit un règlement de vie et le projet de son œuvre à lui : pour de bonnes et pieuses personnes vivant dans le monde, formant une famille spirituelle de contemplation et de vie d'union à Dieu, plusieurs branches, dont une œuvre d'institutrices qui auraient pour but d'élever les enfants selon l'esprit de l'Église et une autre pour celles qui voudraient aller en mission. La même spiritualité, basée sur le *Cantique des cantiques*, une vie très mystique, devait unir les différentes branches entre elles.

Eugénie écrit dans son cahier : « L'œuvre de mon directeur était plutôt une œuvre universelle, s'adaptant à toutes les nécessités de la vie chrétienne. Je ne comprenais pas trop ce qu'il voulait. Au cours des années s'y ajoutèrent encore une œuvre de servantes de prêtres, une œuvre de contemplatives d'adoration (qui accepterait des personnes infirmes ne pouvant entrer dans d'autres congrégation), une œuvre de vierges catéchistes qui iraient faire le catéchisme à domicile, etc.[12] »

---

11. Arch. Srs sp., 3 A 2 c.
12. Arch. Srs sp., 3 A 2 d.

Très vite les difficultés commencèrent. Dans sa vision, Eugénie avait vu et compris qu'il s'agissait *d'une nouvelle œuvre de sœurs missionnaires*. Tout le reste ne pouvait donc pas la concerner ; et pourtant Dieu l'adressait à M. l'abbé Eich pour qu'il la dirige. Elle écrit dans son cahier : *Les plus grandes difficultés vinrent de mon directeur*.

Cela se passait en 1915, en pleine guerre : de toutes façons, rien ne pouvait s'entreprendre dans l'immédiat. D'un commun accord, comprenant bien qu'aucune activité apostolique ne pouvait se concevoir sans une vie d'union à Dieu très intime, l'abbé Eich et sa dirigée décidèrent de cultiver une vie d'oraison et de contemplation. Les grandes dévotions d'Eugénie étaient : l'Eucharistie, le Saint-Esprit, le Saint-Cœur de Marie, saint Joseph (*son homme d'affaire*, comme elle disait) et son Ange gardien. Cette dernière dévotion lui avait été inculquée par sa grand-mère maternelle. Eugénie raconte à plusieurs reprises comment son Ange la défendit dans des moments de danger.

Elle se complaisait dans cette vie d'union à Dieu. Souvent, dans ses notes intimes ou dans d'autres écrits, on trouve des phrases comme celle-ci : « Je ne peux concevoir une vie active qui ne soit basée sur une vie très, très intime avec Dieu. » Mais d'autre part, ce n'était pas la contemplation (quelle appelait *son Carmel*) qui seule l'attirait ; elle ne la séparait jamais *d'une grande activité missionnaire*. Elle voulait *les deux*.

Ainsi se passèrent les années 1916 et 1917. Un petit groupe d'amies se constitua autour d'Eugénie et de l'abbé Eich, noyau d'une famille spirituelle, dont parlera Eugénie plus tard, quand elle s'adressera aux spiritains de Neufgrange, et dont elle fut l'âme. Pour des raisons de prudence, elle évitait de se trouver trop souvent de façon prolongée avec l'abbé Eich. Lui aussi préférait procéder par échange de billets et de lettres ; ce qui nous permet d'avoir aujourd'hui, dans les archives des spiritaines, un lot important de ces écrits : on y voit clairement l'évolution de l'œuvre et la profondeur spirituelle de la vie du groupe. Pour éviter les conséquences possibles en cas de perte de ces billets, les correspondants adoptèrent des pseudonymes, des noms mystiques. Marie-Eugénie prit le nom de *Marie Gemma* (de Marie Gemma Galgani[13]) et l'abbé Eich celui de *Frère Gabriel* (Gabriel Possenti[14], âme très unie à Dieu et d'une mortification admirable).

13. Gemma Galgani (1878-1903), stigmatisée, sera canonisée en 1940.
14. François Possenti, dit Gabriel des Sept-Douleurs (1838-1862), sera canonisé en 1920.

Pendant tout ce temps, l'abbé Eich ne cessait de faire des plans, d'écrire des règlement et des projets qu'Eugénie ne comprenait pas et qui la plongeaient dans d'indicibles tourments. Elle n'avait compris que *uniquement missionnaire* et elle le rappelait avec respect, mais fermement à l'abbé. Celui-ci devint dur pour elle et la mit à l'épreuve de bien des façons. Parfois elle doutait : « Etait-il bien vrai que Dieu lui demandait de faire cette nouvelle œuvre de sœurs missionnaires ? N'était-elle pas le jouet de son imagination ? Comment Dieu ferait-il pour démêler cette œuvre, uniquement missionnaire, de tout le mélange de son directeur ? » Elle ne se calma que dans un acte d'entier abandon. Que de fois elle écrit dans son cahier : « Oh ! j'ai confiance, mon Jésus, si vraiment vous voulez cette œuvre, vous saurez bien tout conduire à bonne fin. Comme Dieu le veut ! »

« Maintenant, il faut agir »

Son frère Camille était toujours au front, dans les endroits les plus exposés et on n'osait pas compter sur son retour. Eugénie ne pouvait pas songer à partir *en mission* et laisser sa mère seule. Elle demanda à Dieu de lui donner comme signe certain de sa volonté, le retour de son frère. Et voici qu'en 1918, aussitôt la guerre finie, le 12 novembre, son frère rentre à la maison, sain et sauf[15] !

Maintenant il faut agir, dit-elle. Avec l'abbé Eich, elle chercha l'appui d'un évêque ou d'une congrégation missionnaire. Ils entreprirent plusieurs démarches : auprès des montfortains, de Mgr Allgeyer[16], évêque missionnaire de passage à Bouzonville, de l'évêque de Quito[17], en Amérique du Sud, auquel ils envoyèrent une lettre, etc. ; tout cela sans résultat concret.

Entre temps, l'abbé Eich se mit dans l'idée qu'Eugénie avait plutôt une vocation de carmélite et il l'envoya se présenter au Carmel de Metz. La Mère Prieure lui dit d'attendre : *Dieu lui montrera sa voie.*

En 1917, on se préoccupa du nom de la nouvelle œuvre. L'abbé Eich, s'inspirant de sa spiritualité basée sur le Cantique des cantiques, proposa : *Les*

15. Là se termine *Ma Vocation*, texte écrit par Eugénie au cours de son séjour (1926-1931) à Montana (Suisse), à la demande de son directeur de conscience, le P. João Da Cruz. Elle remit son manuscrit à ce dernier le 28 mars 1928.

16. Mgr Emile Allgeyer (1856-1924) : spiritain, vicaire apostolique du Zanguebar (1897-1913). Notice biographique : *BG*, t. 31, p. 693 et ss.

17. Sans doute une connaissance de l'abbé Eich qui, pour ses projets s'est mis en rapport avec beaucoup de monde.

dernières épouses de Jésus, ou *Les petites épouses de Jésus*. Mais Eugénie trouvait que ce nom ne convenait pas à des missionnaires. Un jour qu'elle était en prière, réfléchissant à un nom possible, il lui sembla entendre clairement : *Filles de mon cœur*. Elle pensa d'abord au Cœur de Jésus, mais en arrivant à la banque où elle travaillait, elle ouvrit le pupitre de son bureau et une image du Saint-Cœur de Marie tomba d'un livre entre ses mains, en même temps qu'elle *comprenait intérieurement : Filles du Saint-Cœur de Marie*. En méditant ce fait, elle se dit que la détresse de millions d'âmes de la race noire, en Afrique, devait retentir douloureusement dans le Saint-Cœur de Marie, qui les portait toutes dans son cœur afin de les conduire à Jésus ; tout comme une congrégation missionnaire devait être un instrument de salut pour les âmes abandonnées entre ses mains.

La spiritualité libermannienne

On cherchait aussi à définir et à concrétiser l'esprit qui devait inspirer la nouvelle société. De nombreux billets échangés entre l'abbé Eich et Eugénie, en parlent. On conclut qu'il fallait aux missionnaires un esprit d'union à Dieu, basé sur l'esprit de sacrifice et de renoncement, pour pouvoir faire œuvre de salut chez les païens. On était alors en 1919 et, à l'époque, les expositions missionnaires étaient à l'ordre du jour. A l'une de ces expositions, Eugénie acheta la *Vie du vénérable Libermann*. Elle lut et relut le livre et en fut éblouie, déclarant à l'abbé Eich : *Voici notre esprit tout trouvé !* Ainsi, Eugénie choisit, pour sa congrégation, la *spiritualité libermannienne*. Élève des sulpiciens à Issy-les-Moulineaux, Libermann s'était familiarisé avec la spiritualité de *l'École française* de M. Olier, fondateur des sulpiciens. Plus tard, son expérience personnelle de Dieu et sa pratique missionnaire à la tête de sa congrégation, lui avaient permis de *personnaliser* cette spiritualité. Marie-Eugénie s'y retrouva tout à fait. Elle sentit que le moment était venu des avancées décisives. Elle déclara à l'abbé Eich : « Jusqu'ici vous avez mené les choses ; mais maintenant, c'est moi qui les prendrai en mains ; je veux absolument conférer avec une congrégation missionnaire. » L'abbé Eich y consentit et lui indiqua que les spiritains, fils de Libermann, avaient une maison à Neufgrange[18], en Lorraine.

18. Fondé en 1904, l'Institut Saint-Joseph de Neufgrange était alors le noviciat des Frères de la Congrégation du Saint-Esprit.

Les spiritains de Neufgrange

Quand elle apprit qu'il s'agissait de la Maison Saint-Joseph, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, elle s'exclama : « C'est de là que nous viendra le secours ! » Sans tarder, elle se mit en relation avec les spiritains de Neufgrange, par une première lettre, du 30 octobre 1919. La réponse, peu encourageante aux yeux de l'entourage d'Eugénie, non seulement n'entama pas sa confiance, mais lui insuffla une nouvelle ferveur. Dans une deuxième lettre (du 25 novembre) au supérieur de Neufgrange, elle expliqua un peu plus son projet : « Ce qui nous importerait grandement maintenant, Très Révérend Père, ce serait de bientôt savoir si vous seriez disposés à faire quelque chose pour nous ; en particulier, si vous ne voudriez pas accepter notre bonne volonté pour être formées au but que nous croyons devoir nous proposer et pour nous constituer en communauté entre vos mains et sous votre direction, dans le but de vous appartenir directement comme vos aides et vos petites sœurs. Nous serions alors *Filles du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie* de la Lorraine... Nous aimons beaucoup du reste la Congrégation du Saint-Esprit. Depuis assez longtemps nous sommes convenues de consacrer le lundi au Saint-Esprit. Puis nous aimons souverainement le Cœur Immaculé de Marie... Puis le vénérable Libermann, dont nous avons la biographie et les écrits. C'est notre vicaire actuel, M. l'abbé Eich, qui, dans sa grande dévotion au vénérable Libermann, nous a inspiré son amour et sa vénération pour la Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur Immaculé de Marie... »

A cette deuxième lettre, le supérieur de Neufgrange, le P. Clauss[19], répond longuement, le 1er décembre 1919. Il écrit entre autre : « Mesdemoiselles, Vous persistez dans votre idée et vous désirez encore une fois entendre ce qu'on pense à Neufgrange. Je vais vous le dire sans détour. Aussi longtemps que l'autorité ecclésiastique ne s'est pas prononcée pour le projet, nous sommes obligés d'être sur notre réserve. Il serait donc bon de vous adresser directement à Monseigneur l'évêque de Metz. Si sa Grandeur est favorable, bien des difficultés s'aplaniront. Si sa Grandeur est opposée, tous les efforts seront inutiles... En tous cas, même si Monseigneur l'évêque est pour le projet, les difficultés ne sont pas encore écartées. D'autres encore, bien plus grandes, surgiront. Mais, si l'œuvre est voulue par Dieu, la Providence aidera

19. P. Emile Clauss (1866-1925) : ancien missionnaire au Zanguebar, il venait d'être nommé supérieur de Neufgrange. Notice biographique : *BG*, t. 32, p. 130.

à les surmonter toutes. Il y aura surtout de grandes tribulations pour les fondatrices et il faudra une patience héroïque et un esprit de sacrifice digne des premiers chrétiens pour surmonter tous les obstacles... »

Que l'œuvre soit voulue par Dieu, Eugénie n'en doutait pas et cette lettre fut pour elle une lueur dans l'obscurité. Malgré les hésitations de l'abbé Eich au sujet du but de l'œuvre, elle demeura ferme dans sa position. Le 4 avril 1920, elle lui écrit : *...cependant, je regarde comme but principal les missions*. L'abbé Eich n'osa pas s'adresser à l'évêque de Metz. En allant à Rome, pour les fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc, il en profita pour déposer dans une corbeille de fleurs, une lettre adressée au saint Père. Il y était question de *Vierges catéchistes*, mais rien n'y figurait sur l'*œuvre missionnaire*. On ne s'étonne pas que cette lettre soit restée sans réponse ! Avant son départ pour Rome, Eugénie lui avait encore précisé : « Pour Rome, faites comme Jésus vous le dit de faire. Jésus me fait comprendre que le but de l'Œuvre est les missions et l'idée me revient toujours de cette façon... » Il semblait que l'affaire se trouvait dans une impasse.

Le 3 juin 1920, une troisième lettre fut envoyée de Neufgrange, par le P. Clauss : « Une personne qui ne sait rien de votre idée, écrivait-il, s'offre à fournir une somme assez grande pour la fondation d'une maison de religieuses missionnaires en Lorraine. Je vois dans cette circonstance le doigt de la Providence... Où en sont vos démarches à l'Évêché ? »

L'abbé Eich se décida alors à suivre la voie proposée par les spiritains. Le 5 juin 1920, il écrivit à Eugénie : *Il nous faut accomplir la volonté de Dieu*. Et Eugénie répondit au P. Clauss : *Nous écrivons à Mgr Pelt*[20].

Mgr Alexandre Le Roy. La fondation

Après la guerre 1914-1918, les missionnaires d'origine allemande durent quitter l'Afrique orientale et le Cameroun. Mgr Alexandre Le Roy, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, fut chargé par le Gouvernement français de fournir du personnel missionnaire pour ces régions. Il y fallait donc des *pères*, mais aussi des *sœurs*. Mgr Le Roy frappa à bien des portes de congrégations féminines, mais les réponses furent unanimes : *il n'y avait pas de personnel disponible*.

---

20. Mgr Jean-Baptiste Pelt (1863-1937) a succédé, comme évêque de Metz, à Mgr Benzler, démissionnaire, en 1919.

Sur ces entrefaites, le 16 septembre 1920, Mgr Le Roy, en visite à Neufgrange, le soir, à table, confia à la communauté son embarras. Le P. Karst[21] l'interrompit : *Justement, monseigneur, le bon Dieu est en train de vous en faire, des sœurs !* Et il lui fit part de la correspondance échangée avec Eugénie Caps. Après le repas, Mgr Le Roy prit connaissance des lettres venues de Bouzonville et, après les avoir parcourues, pris d'une indicible émotion, il tomba à genoux et s'écria : *C'est providentiel !* Reprenant sa lecture il fut saisi à ce moment-là d'une telle évidence de l'origine divine de l'offre des demoiselles de Bouzonville, que de cet instant date son attachement à cette œuvre, avec une affection paternelle qui ne s'est jamais démentie.

Sans tarder, une rencontre fut fixée, qui eut lieu à la maison mère de la Congrégation du Saint-Esprit, à Paris, 30 rue Lhomond, le 20 octobre 1920. Étaient présents à cette rencontre : Mgr Le Roy, M. l'abbé Eich, Marie-Eugénie Caps et Lucie Lay[22], une de ses compagnes. Après l'entrevue, Mgr Le Roy écrivit dans son rapport : « Il fut facile de s'entendre : un institut nouveau serait formé, ayant ses propres règlements. Son but : travailler en collaboration avec les Pères du Saint-Esprit, dans leurs missions et leurs œuvres. Son nom : comme celui des Pères : Sœurs missionnaires du Saint-Esprit, sous le vocable du Cœur Immaculé de Marie. On commencerait en Lorraine, pour accueillir les vocations qui risqueraient de se perdre, mais étant bien entendu que le postulat serait ouvert à toutes les bonnes volontés qui se présenteraient. » Monseigneur revenait toujours à ce point capital : l'Institut serait exclusivement missionnaire. Mlle Eugénie Caps le rassura en lui disant qu'elle n'avait jamais envisagé les choses autrement. Puis il les envoya, accompagnés du P. Onfroy[23], à Notre-Dame des Victoires, afin de mettre l'institut naissant sous la maternelle protection du Cœur Immaculé de Marie. Le soir même, Mgr Le Roy écrivit à l'abbé Eich : « A la suite des diverses manifestations de la Providence en ces derniers temps, relativement

21. P. Joseph Karst (1848-1924) : ancien missionnaire à Bagamoyo, où il eut pour confrère le P. Le Roy ; fondateur et ancien supérieur de Neufgrange. Notice biographique : *BG*, t. 31 p. 724.

22. Lucie Lay faisait partie du groupe des débuts, mais elle n'accepta pas le rapprochement avec la Congrégation du Saint-Esprit qui entraînait la mise à l'écart de l'abbé Eich. Elle quitta la fondation au bout de quelques mois.

23. P. François Onfroy (1874-1945). *Recruteur* pour l'École des petits clercs de Saint-Joseph, alors en exil à Suse (Italie), prédicateur de retraites, le P. Onfroy avait été aussi, pendant un an, maître des novices-frères à Chevilly, maison de formation de la Congrégation du Saint-Esprit, au sud de Paris. C'était un homme d'expérience. Quelques mois après ce premier contact, le P. Onfroy sera nommé (en mai 1922), par Mgr Le Roy, son *mandataire* auprès des Sœurs missionnaires du Saint-Esprit, à Jouy-aux-Arches (*BG*, t. 30, p. 611).

au projet dont nous nous sommes entretenus, je croirais résister à la volonté de Dieu en ne me prêtant pas à sa réalisation, prudente sans doute, mais attentive et sincère... »

D'abord prévue pour le 8 décembre, retardée par des difficultés concernant l'habitat, la fondation aura lieu le 6 janvier 1921[24]...

Photo : Arch. Sœurs spiritaines

A Farschwiller,
la maison où résida la première communauté
des Sœurs missionnaires du Saint-Esprit.

24. Nous poursuivrons sur ce sujet, dans notre prochain numéro, jusqu'au choix, par le premier chapitre général, en 1927, de la *première* supérieure générale, Sœur Michaël Dufay, avec le retrait progressif d'Eugénie Caps de la direction de la congrégation qu'elle avait fondée.

Mémoire Spiritaine, n° 1, avril 1995, p. 41 à 59

Du Séminaire du Saint-Esprit à la mission de Cochinchine : Edme Bennetat (1713-1761)

*Catherine Marin**

Le Séminaire du Saint-Esprit

En ce début du XVIII[e] siècle, l'Église de France continue de vivre au rythme de sa profonde remise en ordre du siècle de la Réforme catholique. Celle-ci, privilégiant la formation d'un clergé fervent et zélé, l'instruction et le soin des petites gens, a favorisé l'éclosion de nombreuses congrégations et instituts religieux.

Fortement inspiré par ce grand élan spirituel, Claude Poullart des Places (1679-1709) fonde, en 1703, un séminaire *consacré au Saint-Esprit, sous l'invocation de la sainte Vierge conçue sans péché*[1]. Son dessein est de recevoir et de former des pauvres écoliers, enfants de paysans ou d'artisans, qui ne peuvent pas payer leurs études, afin de les préparer à la vie sacerdotale. Leur assurant le gîte et le couvert, insistant sur la prière et la discipline, le séminaire envoie ses écoliers suivre les cours de philosophie et de théologie dispensés par les jésuites au collège Louis-le-Grand ; études sérieuses,

---

* Professeur d'histoire et de géographie en collège (Boulogne-Billancourt), Catherine Marin termine un travail de doctorat à la Sorbonne portant sur les missionnaires français en Cochinchine au XVIII[e] siècle. Elle a publié dans *Notre Histoire*, mars 1995, un article intitulé : « Missionnaires et commerçants en Cochinchine ».

1. J. MICHEL, cssp, *Claude Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, Paris, Saint-Paul, 1962, p. 139.

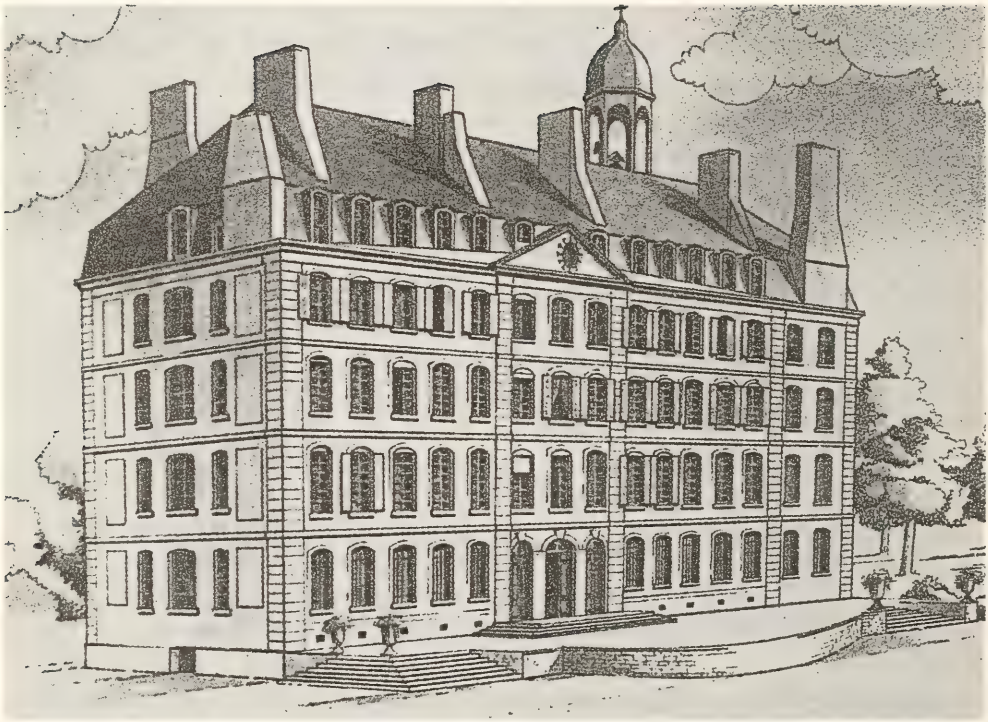

Séminaire des Missions Étrangères construit en 1732,
sous la direction de Jacques de Brisacier.

contrôlées par des examens finaux. Le Séminaire du Saint-Esprit y ajoute l'étude du plain-chant et des cérémonies, des exercices de prédication et de catéchisme.

Au bout de six à neuf ans, refusant tout grade universitaire, les séminaristes se mettent à la disposition des évêques qui les envoient de préférence dans les places les plus pénibles, les fonctions les plus abandonnées, au nom de la mystique de pauvreté chère au fondateur.

Etre missionnaire et martyr avait été le rêve secret de Poullart des Places, mais son œuvre au service des pauvres écoliers ne lui donna pas l'occasion de réaliser cet idéal. Pour bon nombre de ceux qui ont été formés au Séminaire du Saint-Esprit, ce rêve va s'accomplir, grâce à l'environnement favorable du collège Louis-le-Grand. En effet, cet établissement, en plus de l'enseignement, assure la fonction de *procure* pour les missions du Canada et d'Extrême-Orient et surtout publie les *Lettres édifiantes et curieuses* des missionnaires de Chine, témoignages souvent bouleversants de leur vie apostolique dans cette fascinante Asie. Tout ceci ne peut que contribuer favorablement à l'éveil missionnaire de jeunes esprits.

Dans cette perspective, en 1732, quelques spiritains[2] se présentent pour la première fois au Séminaire des Missions Étrangères de Paris. Cette société de prêtres séculiers, créée en 1663, a pour but d'aider à la fondation d'Églises autochtones en Asie et au Canada et de les doter de leur propre clergé indigène. Elle accueille et forme, dans son séminaire de la rue du Bac, à Paris, les futurs missionnaires.

En ce début de XVIII^e siècle, le besoin croissant de prêtres dans les missions d'Extrême-Orient oblige les Missions Étrangères, pour pallier leur manque d'effectifs, à faire appel à plusieurs séminaires de Paris. Par cette voie, un bon nombre de jeunes séminaristes du Saint-Esprit vont prendre le chemin des missions du Canada, de la Chine, de la Cochinchine, du Tonkin ou du Siam ; apportant une précieuse contribution à l'œuvre d'évangélisation. Il en est ainsi d'Edme Bennetat.

Edme Bennetat, sa vocation

Edme Bennetat est né le 20 avril 1713, en la paroisse Saint-Rémy, à Troyes. Sa famille, dans le commerce des fourrures, honorable sans être aisée, est

2. Spiritains, dans le sens de séminaristes ou prêtres formés au Séminaire du Saint-Esprit.

très attachée à la bonne morale chrétienne. Son parrain, Edme Chastel, prêtre à Villenauxe, petit village près de Troyes, s'est occupé très sérieusement de la formation religieuse de son filleul, prenant un soin particulier à le soustraire à l'influence janséniste de l'évêché de Troyes.

L'évêque de Troyes, neveu de Bossuet, était en effet un janséniste convaincu[3]. Réglementant la vie de son diocèse, il surveillait les notes des jeunes collégiens de la ville, puis les faisait entrer au séminaire, afin de les former selon ses convictions. Ce qui n'était pas du goût d'Edme Chastel, plutôt favorable à la doctrine des jésuites qu'il avait l'habitude de rencontrer dans le village de Villenauxe. Ces derniers possédaient, depuis 1707, le prieuré du village qui avait été réuni au collège Louis-le-Grand de Paris, apportant sa part au financement des missions jésuites de Chine et des Indes.

Avec la bénédiction de son oncle et des jésuites, le jeune Bennetat quitte Troyes et rejoint le Séminaire du Saint-Esprit, situé près de la rue Saint-Jacques[4]. Intelligent, appliqué, il se plie à la discipline de la maison et au sérieux des études. Il s'imprègne profondément de l'idéal du fondateur, qu'il gardera toute sa vie : désintéressement et dévouement au service des pauvres. Mais ce qui fascine le jeune champenois, ce sont les témoignages des missionnaires d'Asie que les jésuites se plaisent à rapporter à leurs élèves, suscitant chez lui le désir de partir vers ces contrées lointaines ; il se sent une âme de missionnaire.

Le 30 novembre 1734, il entre au Séminaire des Missions Étrangères, pour se préparer à rejoindre l'Extrême-Orient. Il est alors sous-diacre. Durant une année, le jeune aspirant s'initie à la tâche missionnaire qui l'attend. Dans l'immense territoire qui sera le sien, il aura à assurer seul l'administration des sacrements, l'enseignement des enfants, les prédications... sachant que la plus grande difficulté à surmonter sera la solitude. Les directeurs sont satisfaits de lui et le jugent talentueux et « très propre pour conduire le séminaire ou le collège de Siam[5] », établissement attaché à la formation d'un clergé indigène.

3. A. PREVOST, *Le diocèse de Troyes, histoire et documents*, t. 3, Damais par Guges, Union typographique, 1926.

4. A cette époque, le Séminaire du Saint-Esprit se trouve rue Neuve-Sainte-Geneviève, actuelle rue Tournefort.

5. Arch. MEP, vol. 20, p. 590.

Départ pour la Cochinchine

En 1735, Bennetat, diacre, annonce à sa famille son départ pour l'Asie. Il a 22 ans. Son enthousiasme est débordant : « Je serai toujours content de servir Dieu et de proclamer sa gloire, même au péril de ma vie[6]. » Il tente d'atténuer le chagrin de sa mère en l'intégrant à la grandeur de ce sacrifice : « Je ne doute pas que l'amour que vous devez à Dieu ne l'ait emporté sur tous les cris et les sentiments de la nature. » Mais il écrira de façon plus tendre en Cochinchine : « J'ai dit ma première messe le dimanche de la Quinquagésime. C'est là que Dieu m'est témoin que je vous ai témoigné toute la reconnaissance qu'un fils doit à sa mère. »

Accompagné d'un autre diacre, M. Bergier, il rejoint Lorient où il embarque, le 21 octobre 1735, sur le *Comte de Toulouse*, appartenant à la Compagnie des Indes[7]. La traversée est longue, parfois pénible. Les relations avec l'équipage ne sont pas toujours faciles. Il faut se concilier les bonnes grâces du capitaine et des officiers. Quand les matelots ne sont pas occupés, les jeunes ecclésiastiques, déjà soucieux de leur devoir missionnaire, vont les trouver, après la soupe, pour converser et « leur dire quelque chose d'instructif... car ces pauvres gens sont de véritables ignorants. »

Deux escales vont rompre la monotonie du voyage : l'une au Cap, ville d'une grande *propreté*, habitée par des Hollandais qui « quoique hérétiques nous reçurent parfaitement bien » ; l'autre à l'île de Java où « si jamais la magnificence du Créateur ne s'est mieux fait connaître que par la beauté de ses ouvrages, on peut dire qu'elle éclate de façon particulière dans ces pays-ci. (...) Nous eûmes le plaisir de côtoyer la plus belle de toutes les terres. » Dans la mer de Chine le navire essuie une terrible tempête qui fait craindre le pire. « Mais, grâce à Dieu, nous en avons été quittes pour la peur ».

Enfin, en mai 1736, le *Comte de Toulouse* est en vue du port de Macao. Le capitaine, craignant les tracasseries des autorités chinoises qui persécutent les chrétiens, presse les jeunes gens de descendre à « cinq ou six lieues de Macao », pour éviter tout ennui. « Nous ne pûmes emporter aucune harde

6. Arch. MEP, vol. 137 (pour cette citation et celles qui suivent).

7. Créée en 1719 par Law, cette compagnie disparut avec lui en 1721, mais fut reconstituée dès 1722. Elle se réservait l'exploitation du Sénégal, de la Guinée, des îles Bourbon et de France, et des territoires français en Inde. Elle perdit son monopole en 1769. Recréée par Louis XVI en 1785, sous le nom de *Nouvelle Compagnie des Indes*, elle fut définitivement supprimée sous la Convention (1793-1794). A l'époque du voyage d'Edme Bennetat, la compagnie assurait gratuitement le passage des ecclésiastiques vers leur pays de mission.

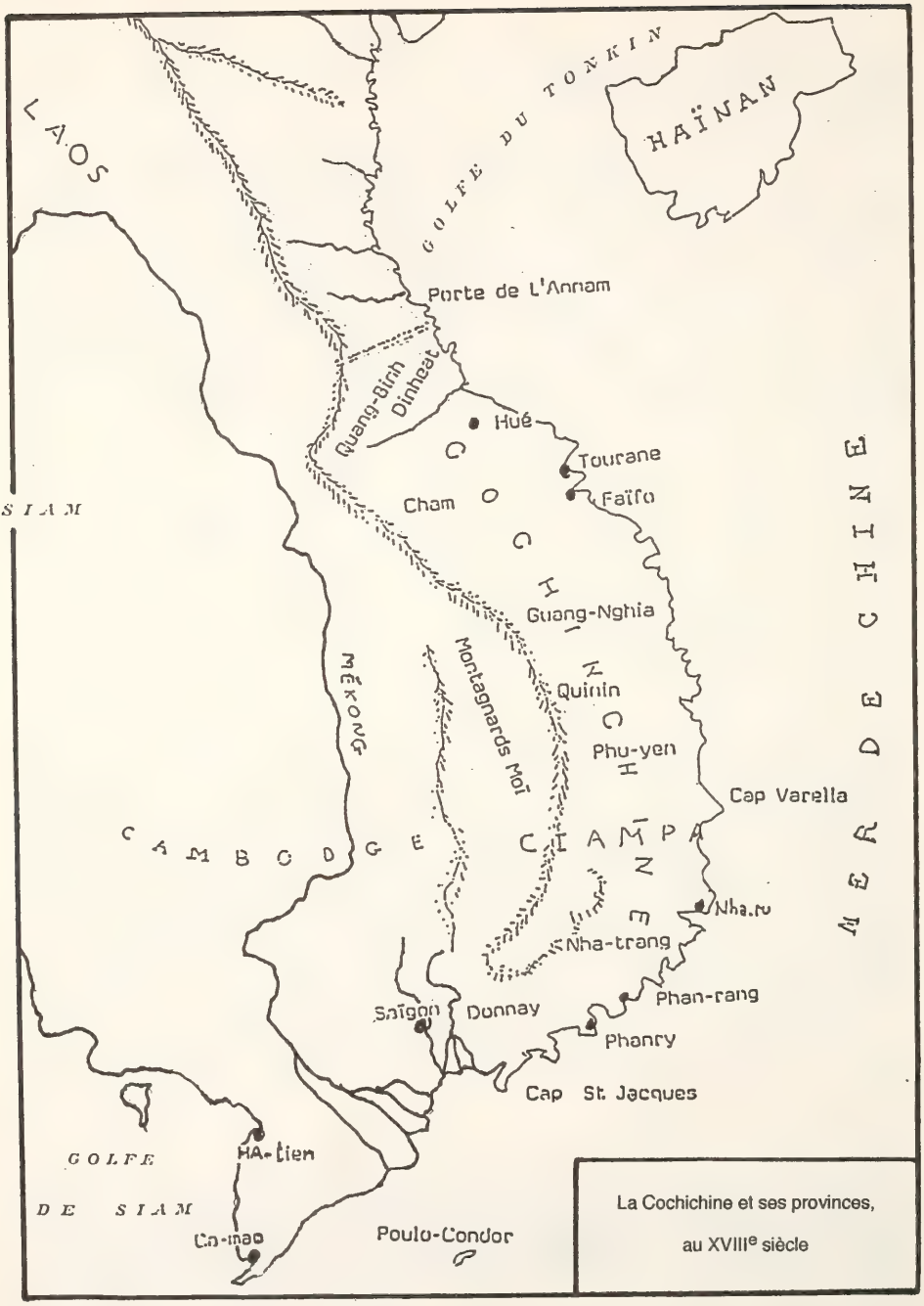

La Cochichine et ses provinces, au XVIII[e] siècle

avec nous et nous fûmes obligés, huit jours après, d'envoyer chercher nos coffres à Canton. » Une barque chinoise les conduit au port. A Macao, une nouvelle déception les attend : le procureur des missions, M. Connain, n'est pas là pour les accueillir. Le premier contact avec l'Asie ne correspond pas à ce qu'ils avaient imaginé.

Inquiets et désemparés, ne connaissant pas le portugais, Bennetat et son confrère Bergier, ne savent pas où aller. Devinant leur désarroi, un marchand portugais les conduit chez les jésuites. Ces derniers les rassurent et offrent de les héberger, jusqu'à l'arrivée, quelques jours plus tard, de M. Connain. Celui-ci hésite sur leur destination. Les directeurs du Séminaire de Paris envisageaient d'envoyer Edme Bennetat au Siam, mais M. Connain voudrait, soit les faire entrer secrètement en Chine pour soutenir les prêtres chinois éprouvés, soit les envoyer en Cochinchine, cette mission manquant cruellement de personnel. C'est la seconde solution qui est retenue, mais il est bien difficile de trouver un bateau pour la Cochinchine : les marchands chinois sont réticents à embarquer des Occidentaux.

Après d'âpres négociations et grâce à l'entremise de deux mandarins chrétiens de Canton, un capitaine chinois accepte de les emmener. Bennetat et Bergier prennent place sur une *somme* chinoise, sorte de jonque assez inconfortable. Durant onze jours, les jeunes missionnaires affrontent les périls de la mer, auxquels s'ajoutent les perfidies du rusé capitaine qui profite de la crédulité de ces jeunes gens pour leur extorquer de l'argent et s'emparer d'une partie de leurs affaires.

Assez désappointés, Bennetat et Bergier atteignent enfin les côtes de Cochinchine. Ils y sont accueillis chaleureusement par leurs confrères français qui s'empressent de les réconforter. Enfin, écrivent-ils, le temps des épreuves semble terminé et leur travail apostolique peut commencer, dans ce royaume « aux usages et coutumes si différents de ceux d'Occident. »

La Cochinchine en 1737

En 1737, la Cochinchine est l'une des deux seigneuries annamites qui composent le Viêt-nam actuel : celle du Nord, appelée Tonkin, était gouvernée par la famille des Trinh depuis le XVII^{e} siècle, avec comme capitale Hanoï ; celle du Sud, la Cochinchine, était dirigée par la famille Nguyen depuis le XVII^{e} siècle, avec comme capitale Hué. Au-dessus de ces deux pouvoirs régnait la dynastie des Lê, mais elle n'avait plus qu'une autorité fictive sur le pays d'Annam.

Pendant le XVII[e] siècle, Tonkin et Cochinchine s'étaient opposés, jusqu'à ce qu'une frontière provisoire soit établie entre les deux pays. La paix armée, à partir de 1674, avait été mise à profit par la Cochinchine pour étendre ses possessions vers le sud. A l'arrivée de Bennetat, le royaume du Ciampa était déjà intégré dans le territoire cochinchinois, ainsi que le delta du Mékong, conquis sur le Cambodge.

L'introduction de la religion chrétienne s'était effectuée en plusieurs étapes. Quelques amorces d'évangélisation avaient été tentées au XVI[e] siècle, par des missionnaires de Madrid et de Lisbonne, mais le manque de méthode et d'organisation avait empêché un travail en profondeur, suscitant seulement la sympathie de la population envers cette religion.

Au XVII[e] siècle une œuvre durable fut entreprise : au début du siècle, des jésuites, expulsés du Japon, se réfugièrent en Cochinchine, fondant des communautés chrétiennes plus structurées.

Les choses changèrent surtout à l'arrivée du Père de Rhodes, en 1627. Grand animateur de ces missions, il intervint auprès du pape pour le décider à créer des vicariats apostoliques indépendants de la tutelle politico-religieuse de l'Espagne et du Portugal. Après de longues années de négociations, le Saint-Siège promulgua, en 1658, les décrets créant les quatre vicariats de Chine, de Cochinchine, du Tonkin et du Siam, vicariats dépendant directement de Rome.

Par la suite, en Cochinchine, les relations avec le pouvoir politique ne seront pas toujours sereines. Des périodes de persécutions succèdent à des phases de complaisances, mais, en général, la situation des missionnaires fut plus calme qu'en Chine et au Tonkin. En 1737, le jeune prince régnant, Vo-Vuong, contrairement au souverain précédent, manifeste un intérêt croissant pour les sciences occidentales et il se montre même curieux de connaître la religion chrétienne ; ce qui enchante et rassure les missionnaires.

La mission compte une vingtaine d'ouvriers apostoliques, répartis sur tout le territoire. Sont présents : des jésuites, pour la plupart portugais, des franciscains espagnols, des Italiens, envoyés par la Congrégation de la Propagande et des missionnaires français envoyés par les Missions Étrangères de Paris.

Malheureusement la concorde ne règne pas entre les ordres religieux. Les raisons sont nombreuses ; les principales sont : le rejet de l'autorité du vicaire apostolique de la part des Portugais et des Espagnols[8] ; les effets déstabili-

8. Qui continuent à se référer au privilège du *patronage* de l'Espagne et du Portugal.

sants, en Cochinchine, de la *Querelle des Rites* et de l'influence janséniste. A cela s'ajoutent les rivalités et les disputes pour se répartir les meilleurs territoires.

Bennetat dans sa mission

Les jeunes missionnaires, Bennetat et Bergier vont souffrir de ces discordes dès les premiers jours de leur arrivée. Ils sont reçus par le vicaire apostolique de la Cochinchine, Mgr de Nabucce. Ce barnabite italien avait été envoyé par la Congrégation de la Propagande pour affermir l'autorité romaine au détriment des États fournisseurs de missionnaires (Espagne, Portugal, France). Mais le prélat se révélait incapable de coordonner l'action des missionnaires et provoquait plutôt la mésentente entre les ordres. Accusant les Français de jansénisme, il avait même quelque temps interdit le culte dans leurs églises.

Après quelques hésitations, le prélat se décide à ordonner prêtres les deux arrivants[9]. Il leur donne leurs pouvoirs de missionnaires et les envoie dans deux provinces différentes.

Le jeune Bergier, nommé dans des contrées éloignées de Hué, la capitale, va se donner beaucoup de peine dans sa mission. Un an après son arrivée, ne supportant ni le climat ni la rigueur de vie, il meurt, épuisé, le 22 mai 1738, à Phan-rang (province du Binh-thuan).

Quant à Bennetat il est envoyé dans les provinces de Cham (province *des bateaux*[10]) et de Hué. C'est pour lui une déception, car trois missionnaires y sont déjà présents, alors que d'autres provinces n'ont aucun ouvrier apostolique ; mais, soumis, il s'y rend.

Ses lettres d'alors[11] trahissent une profonde désillusion : selon lui, l'état de la mission n'est pas conforme à l'esprit du séminaire. « Dans ce pays, on y moissonne des croix, des peines et des tribulations en abondance. La pesanteur du fardeau dont le Seigneur m'a bien voulu charger me fait trembler et je n'ai jamais mieux senti le poids depuis que je le porte. La lâcheté de la plupart des chrétiens vous afflige ; le peu d'union qu'il y a entre les missionnaires vous jette dans la plus profonde tristesse. »

---

9. On se rappelle qu'à leur départ de France ils étaient diacres.
10. Province des bateaux : c'est la province où se trouvent des ports importants.
11. Arch. MEP, vol. 740, 741, 742, 743.

Néanmoins il se met au travail et s'applique de toutes ses forces à l'apprentissage de la langue : « J'ai commencé à confesser le dimanche des Rameaux et, depuis trois mois, je n'ai cessé d'administrer. » Ses premiers succès auprès des chrétiens lui rendent son optimisme et sa confiance. Le 1er juillet 1737, il écrit : « les chrétiens m'entendent fort bien et je crois qu'à la fin de l'année je saurai bien leur parler. »

En 1738, à la mort de M. Bergier, Mgr de Nabucce lui confie la charge de cinq provinces méridionales : Phu-yen, Nha-ru, Nha-trang, Phan-ry et Phan-rang, régions au climat et au relief très rudes, qui comprennent alors une vingtaine d'églises.

Bennetat se rend dans son nouveau champ d'apostolat où il restera jusqu'en 1750. Le nombre de chrétiens dont il a la charge s'élève, selon ses estimations, à 6 000 âmes réparties sur un immense territoire. La tâche est ardue, mais il est encouragé et fortifié par l'accueil chaleureux des habitants, qu'ils soient chrétiens ou païens : « peuple brave, laborieux, de naturel simple, le cœur droit, ils aiment la vérité et s'y attachent dès qu'ils la connaissent. »

Dans son apostolat, le jeune missionnaire reçoit l'aide de catéchistes qui sont en général « gens mariés, mais pas toujours bien formés. Leur rôle est très important, car le catéchiste est le relais essentiel entre le missionnaire et les chrétiens : c'est lui qui entretient la formation religieuse de la chrétienté, qui prépare les néophytes, baptise[12] en l'absence du prêtre, enterre les défunts ; sa maison est souvent le lieu de rassemblement des chrétiens, avant la construction de l'église. »

Bennetat définit son apostolat de façon précise : constatant le relâchement des chrétiens, en raison du manque de prêtres, il pense qu'il faut maintenir la ferveur des communautés existantes avant de vouloir convertir les païens. Infatigable, il parcourt les provinces, baptisant, confessant, enseignant. « on n'a aucun repos, ni jour, ni nuit ; tantôt au confessionnal, tantôt occupé à écouter et à terminer les différents que les chrétiens ont entre eux : il faut faire et le missionnaire et le mandarin ».

Ses déplacements sont difficiles, à travers « des déserts affreux remplis de tigres, de rhinocéros et d'éléphants sauvages », traversant des rivières « sur des méchantes petites nacelles. » Mais l'attitude des chrétiens le console de toutes ces peines : « J'étais à peine arrivé du Ciampa que la nouvelle se répandit bientôt dans les chrétientés voisines ; aussi vinrent-elles toutes me témoi-

12. En cas d'urgence, pour des mourants par exemple.

gner comme à l'envi la joie que leur causait ma bonne arrivée (...) Toutes les fois que je vais administrer ces chrétiens, ils ne peuvent me quitter sans verser bien des larmes ; effectivement, il est bien triste pour des chrétiens fervents de se voir priver de tout missionnaire pendant près d'un an. »

Ses confrères français reconnaissent ses qualités et son courage : ils l'appellent le « Bourdaloue[13] de la Cochinchine... On fond à lui pour l'entendre et pour le voir... Il annonce la parole de Dieu avec tant de facilité, de zèle et d'onction. »

Mais le dévouement de Bennetat n'est pas sans susciter des jalousies : un franciscain se plaint : lorsqu'il est à la cour (à Hué), « mon église est déserte et tous les chrétiens le suivent partout. N'est-ce pas la preuve qu'il est hérétique et fait schisme ? » Même le provicaire, Mgr Martiali, l'accuse d'être suspect en matière de doctrine et d'administrer sans facultés[14].

La situation entre les ordres missionnaires devient alors très tendue, à tel point qu'un visiteur apostolique, Mgr de la Baume, est nommé en 1739, pour organiser de façon plus pacifique la pauvre mission. Son objectif : répartir les provinces de façon équitable entre les 17 missionnaires (9 jésuites, 5 Missions Étrangères de Paris et 3 franciscains) et essayer de résoudre les sujets de discorde. En ce qui concerne Edme Bennetat, Mgr de la Baume, qui l'a rencontré à Hué, ne retient pas les accusations dont il avait été l'objet. Il le confirme dans ses fonctions : « C'est un excellent prêtre, écrit-il, que je regarde comme un saint. Il vaut plus lui seul, j'ose le dire, que tous les autres missionnaires qui sont actuellement en Cochinchine. Il ne se ménage point, il est épuisé ; il parle la langue du pays comme s'il y était né, ce qui lui donne occasion de prêcher souvent et de faire le catéchisme. »

Réconforté, Bennetat repart dans sa mission et reprend ses fonctions. Ses lettres deviennent rares, il a trop peu de temps pour écrire, sa tâche apostolique est si prenante. Parfois il laisse échapper quelques regrets : « La mission est abondante, mais les ouvriers trop peu nombreux. »

Contrairement à certains de ses confrères, Bennetat soulève peu, dans ses écrits, le problème des rites ou de la liturgie. Homme de prière et de foi, maîtrisant parfaitement la langue, il bâtit essentiellement sa mission sur l'enseignement et l'exemple, car il a fait sien le conseil du procureur de Macao, qui lui avait dit avant son départ : « En travaillant au salut des âmes, ne négligez par le vôtre propre : c'est toujours par vous-même que vous devez

13. Bourdaloue : prédicateur jésuite, sans doute le plus apprécié du siècle de Louis XIV.

14. Il est vrai que l'évêque de Troyes lui avait refusé ses lettres dimissoriales, parce que Bennetat n'avait pas été formé au séminaire janséniste de la ville ; mais l'archevêque de Sens avait comblé cette lacune.

commencer car que vous servirait d'avoir converti la Chine, si vous veniez à vous perdre[15] ? »

Il privilégie la rencontre, le dialogue ; parfois des mandarins l'invitent pour le plaisir de le voir et de converser avec lui. Les divers témoignages de l'époque rendent compte de la profonde affection et du grand respect que les populations lui portent. Loin de Hué et des turbulences de ses confrères, il s'adonne totalement à son œuvre d'évangélisation.

Malgré les efforts de pacification de Mgr de la Baume, en 1739, la situation demeure orageuse entre missionnaires. Bennetat espère que la nomination d'un évêque français, en 1741, va calmer les différends. L'arrivée en Cochinchine de cet évêque comble de joie Edme Bennetat : Armand Lefebvre est en effet un de ses anciens condisciples du Séminaire du Saint-Esprit. « Je vous laisse à penser quel précieux moment fut pour moi de me jeter aux pieds d'un évêque français si désiré depuis tant d'années et surtout d'un évêque dont la personne m'était, depuis si longtemps, attachée par les liens de la plus étroite amitié. »

Quelque temps plus tard, le 22 septembre 1745, il sera lui-même nommé coadjuteur de Mgr Lefebvre, recevant le titre d'évêque d'Eucarpie. Responsabilité nouvelle qu'il reçoit avec une grande humilité, mais ne changeant rien à sa pauvreté de vie missionnaire, chère à Poullart des Places, « sans crosse, sans mitre et sans anneau. »

En 1744, une nouvelle visite apostolique s'était imposée, car le problème de la répartition des chrétientés entre les ordres religieux s'était à nouveau posé. Sous l'effet conjugué des actes pacificateurs du visiteur, qui réussit à satisfaire à peu près tous les missionnaires, et de l'autorité de Mgr Lefebvre, un calme relatif s'installe alors dans la mission. Malheureusement, cette tranquillité va brutalement être remise en cause au début de l'année 1750.

La tentative commerciale de Pierre Poivre[16]

Depuis l'avènement du prince Vo-Vuong, nous l'avons vu, les missionnaires exercent leur apostolat dans un climat de relative tolérance religieuse.

---

15. Arch. MEP, vol. 318.

16. Pierre Poivre (1719-1786) : Originaire de Lyon, après des études de théologie et un passage au Séminaire des Missions Etrangères, il demeure en Cochinchine, comme simple clerc, en 1742-1743. On le renvoie en Europe pour quelques méfaits peu dignes d'un missionnaire. Au cours du voyage de retour il est gravement blessé dans un combat naval contre les Anglais. A Paris, il négocie une expédition commerciale en Cochinchine. Après l'échec de cette entreprise, il réussit à conserver la confiance du gouvernement français. De 1767 à 1773 il est Intendant du roi aux îles de France et de Bourbon. Retiré près de Lyon, il y meurt en 1786.

Mais, au début des années quarante, leurs lettres expriment quelques inquiétudes. Ils remarquent, dans l'entourage du Chua, un attachement de plus en plus fort pour l'*idolâtrie*, une attitudes plus hostile des mandarins envers eux et l'inconstance du prince lui-même les alarme. Les missionnaires sont sur la défensive.

Dans ce contexte politique incertain, arrive, le 29 août 1749, dans le port de Tourane, un navire de commerce français, le *Machault*, envoyé par la Compagnie française des Indes pour établir officiellement des relations commerciales avec la Cochinchine. La compagnie avait déjà songé à établir quelques comptoirs dans le pays, mais une succession de mésaventures et de rapports défavorables avait détourné les directeurs de ce projet, jusqu'à ce que Pierre Poivre les persuade, en 1748, du grand intérêt économique que la France tirerait d'un commerce avec la Cochinchine.

Le prince, flatté de l'attention des Européens pour son pays, redoute cependant que ces transactions ne soient les préludes de quelque pénétration politique. L'action des Anglais et des Français sur le continent indien, des Portugais à Macao, est bien connu en Asie : les nouvelles circulent grâce aux marchands chinois qui sillonnent les mers de ces régions.

Après avoir débuté sous d'heureux auspices, cette tentative commerciale de la Compagnie des Indes échoue à cause de sa préparation trop hâtive et du peu de cas fait des règles de bienséance envers le roi et la cour. Sans doute faut-il y ajouter la conduite répréhensible de Pierre Poivre, trop impatient, trop colérique, pour négocier dans ce pays.

Il est vrai que la rigidité de l'organisation commerciale en Cochinchine ne facilite pas la tâche : elle est entièrement étatisée, sans liberté, sans contact direct avec les producteurs, sans sécurité dans les transactions, du fait des tracasseries des mandarins et des exigences des marchands, d'une avidité sans limite.

Le 11 février 1750, à bout de patience, furieux de l'impasse commerciale, Pierre Poivre décide de lever l'ancre et, de rage, il enlève l'interprète cochinchinois qui avait mené les négociations. Il l'emmène aux Mascareignes.

L'effet est brutal : Vo-Vuang décide d'arrêter tous les missionnaires présents dans le pays. La situation s'aggrave, quelque temps plus tard, lorsque les mandarins interceptent un paquet de lettres venues du Portugal, destinées aux jésuites et à certains chrétiens de Cochinchine. La fureur du prince est à son comble : il accuse les missionnaires de dresser les chrétiens du pays contre leur souverain et de favoriser les rois européens. Un avis de proscription est lancé en avril 1750. On dépêche de la cour différentes compagnies

de soldats pour exécuter, dans toutes les provinces, l'ordre d'arrestation des missionnaires. Apprenant la menace, Bennetat, avec l'aide de quelques chrétiens, fait le projet de s'enfuir au Cambodge et d'y attendre des jours meilleurs. Mais la crainte de représailles des soldats, en cas de fuite de sa part, le détermine plutôt à attendre leur arrivée.

L'arrestation des missionnaires[17]

C'est un soir de mai, vers 6 heures, que survient dans la résidence du missionnaire la troupe de soldats, sabre à la main, précédée de plusieurs mandarins. Ils se précipitent vers l'habitation de Mgr Bennetat, arrêtent des catéchistes et un prêtre chinois qui aidait le missionnaire depuis quelques années. L'évêque, averti, se présente à eux. Il est arrêté immédiatement et conduit avec les autres prisonniers ; traité toutefois avec un peu plus d'égards que ses compagnons. Pendant ce temps, d'autres soldats dépouillent les églises sous l'œil curieux de mandarins intrigués par les objets du culte chrétien. Les villageois sont atterrés : les chrétiens à cause de l'arrestation de leur prélat bien-aimé ; les païens par peur de représailles du Dieu mystérieux des chrétiens.

Les prisonniers sont mis à la cangue et emmenés dans une maison abandonnée, ouverte de toute part et située dans un endroit fort sale. « Nous y étions exposés au vent, à la pluie et à toutes les intempéries possibles. » Surveillés par des soldats, ils doivent les payer[18] pour la nourriture et la peine qu'ils se donnent à les garder.

Après avoir subi un long interrogatoire sur les raisons de leur présence en Cochinchine, ils sont conduits au tribunal de l'intendant de province qui, gêné d'avoir à exécuter l'ordre du prince, les assure qu'il n'a rien à leur reprocher. Il leur demande cependant : Pourquoi êtes-vous venus dans ce pays, « prêcher une religion que vous pourriez enseigner dans votre pays ? » Bennetat répond alors : « C'est le désir que nous avons de faire part aux autres des lumières dont nous avons été favorisés les premiers qui nous fait passer les mers et venir habiter dans une terre étrangère. »

Puis les prisonniers partent à pied pour la capitale, Hué. Voyage difficile et douloureux, même si les chrétiens, sur le chemin, tentent le mieux qu'ils

17. Arch. MEP, vol. 743.
18. Selon la coutume cochinchinoise.

peuvent d'adoucir leurs peines. Après vingt jours de marche, on les conduit au port de Tourane où ils retrouvent les autres missionnaires arrêtés. L'émotion est grande. Le 29 juin 1750, leur expulsion est prononcée : vingt-trois prêtres européens s'embarquent pour Macao, laissant derrière eux des communautés chrétiennes désemparées et inquiètes.

Dans les lettres des missionnaires relatant ces événements, ces hommes restent discrets sur la douleur ressentie lors de ce départ. Pourtant, on peut imaginer leur profonde tristesse et leur consternation, en s'éloignant de cette terre de mission, laissant leur œuvre inachevée.

Retour de Mgr Bennetat en Cochinchine[19]

Mgr Bennetat ne reste que peu de temps à Macao. A la demande de Mgr Lefebvre, il part pour l'île de France[20], dans le but de retrouver ce fameux interprète, Michel, enlevé par Pierre Poivre. Là, il apprend que ce dernier a été transféré à Pondichéry. Aussitôt le prélat prend le bateau pour s'y rendre et débarque aux Indes, en août 1751.

Les autres missionnaires français, quant à eux vont rejoindre le Cambodge, d'où ils tenteront de poursuivre leur apostolat en Cochinchine, en dépit de la rude répression qui s'exerce contre les chrétiens, pendant de nombreuses années.

A Pondichéry, Mgr Bennetat retrouve l'interprète, grâce à l'aide de Dupleix[21], le gouverneur des établissements français de l'Inde. Celui-ci, devinant tout l'intérêt de maintenir la présence missionnaire française dans la péninsule indochinoise, accepte d'aider le prélat à rétablir des relations avec la Cochinchine. De plus, l'expédition prévue éliminerait le mécontentement qu'il avait éprouvé d'avoir été laissé à l'écart de l'entreprise de Pierre Poivre. Dupleix met à la disposition de Mgr Bennetat un petit bâtiment, *Le Favori*, pour ramener l'interprète Michel dans son pays. Il le charge d'une lettre et de somptueux cadeaux[22] pour le souverain et sa cour. Le bateau quitte Pondichéry le 28 juin 1752.

---

19. Arch. MEP, vol. 744.

20. Ile découverte en 1505 par les Portugais, puis occupée par les Hollandais. Les Français s'y établissent en 1715, lui donnant le nom d'*île de France*. Possession anglaise à partir de 1814, sous le nom d'*île Maurice*, elle constitue un Etat indépendant depuis 1968.

21. Joseph François Dupleix (1697-1763), directeur général des comptoirs français en Inde depuis 1742. Après un long conflit avec les Anglais, où succès et revers se succédent, sa politique sera désavouée et, en 1754, il sera rappelé en France.

22. Entre autres : un carrosse, une longue-vue...

Arrivé en Cochinchine après deux mois de navigation pénible, à peine a-t-il eu le temps d'accoster, que Mgr Bennetat est accueilli en grande pompe par Vo-Vuong et sa cour. Charmé des présents et tout heureux d'avoir retrouvé son interprète, le prince s'entretient de manière très courtoise avec Mgr Bennetat, exprime sa grande sympathie envers M. et Mme Dupleix « d'une manière à (me) faire connaître l'estime qu'il avait conçue de leur mérite » et manifeste son souhait d'établir des relations commerciales durables avec le gouverneur de Pondichéry.

Malgré cette réception flatteuse, Mgr Bennetat reste lucide sur la situation du pays et se dit affligé de faire « la cour à un tyran. » La mission, en effet, est en bien triste état, la répression envers les chrétiens est toujours aussi sévère : ceux qui refusent d'apostasier sont envoyés dans la milice et les églises sont en grande partie détruites. La Cochinchine, d'autre part, est engagée dans une guerre sanglante contre le Cambodge, provoquant « misère et famine telles qu'on n'en a jamais vu dans le royaume. » Toutefois, les prévenances du prince à son égard lui font espérer « un retour en grâce de la religion chrétienne. »

Profitant des bonnes intentions de Vo-Vuong, il tente de reconstituer la mission, tout en ménageant la susceptibilité du prince. Celui-ci accepte de lui restituer l'église de la paroisse de Hué et le nomme mandarin lettré. Vo-Vuong lui rappelle d'autre part son souhait de voir Dupleix envoyer régulièrement des vaisseaux commerciaux en Cochinchine[23].

Mais, en octobre 1753, les choses se gâtent à nouveau pour le missionnaire. Il apprend que des marchands hollandais cherchent à le discréditer, pour contrer la tentative commerciale française. Le prince refuse de le recevoir. La cour lui manifeste moins de sympathie. Ces signes l'inquiètent. Un dimanche, le prince l'avertit qu'il se dispose à venir en son église. Surpris, le prélat renvoie les chrétiens assemblés : « Je n'eus que le temps d'aller me jeter au pieds de mon crucifix, et, dans l'instant, mon église se trouva investie d'une multitude de soldats qui cassaient et brisaient tout ce qui pouvait s'opposer à leur passage. Le tyran était à leur tête, et sa présence ne servait qu'à les rendre plus furieux et plus insolents. Ils se jetèrent aussitôt sur mes domestiques et sur les chrétiens qui n'avaient pas eu le temps de s'évader, et ils les traitèrent de la manière la plus inhumaine, sans avoir égard ni à l'âge, ni au sexe. »

23. Ayant reçu ce message, Dupleix envoie, de fait, un second vaisseau pour la Cochinchine, en mai 1753.

Accusé d'avoir enfreint l'interdiction de Vo-Vuong d'assembler les chrétiens, Mgr Bennetat est lié, garrotté, les pieds entravés. Il est envoyé en prison, en attendant son expulsion. L'ordre est donné d'arrêter aussi les chrétiens qui refusent d'apostasier et de les envoyer aux galères pour le restant de leurs jours. Le 20 novembre 1753, Mgr Bennetat est chassé de Cochinchine, sur ordre du prince.

Le voyage vers l'Europe est éprouvant. Meurtri, désespéré, dans un état de dénuement extrême, le prélat doit encore subir une traversée contrariée par une terrible tempête qui force son navire à chercher refuge à Batavia[24] Les Hollandais qui tiennent la ville lui font mauvais accueil, lui refusant le droit de débarquer pour s'approvisionner en vivres et en vêtements. Le bateau est immobilisé trois mois.

Enfin, le 4 juin 1754, malade, il débarque à Pondichéry. M. et Mme Dupleix l'accueillent et le réconfortent avec beaucoup de bonté, malgré leurs propres difficultés[25]. Ils lui proposent de rentrer en Europe avec eux et lui offrent même leur hôtel et leur table à Paris. Mgr Bennetat refuse : il souhaiterait rester en Asie, mais d'autre part il ne se sent pas le courage de rejoindre les missionnaires français au Cambodge ; la situation politique est trop incertaine. Après quelques mois d'indécision, il se décide à retourner en Europe : peut-être pourra-t-il, à Paris, défendre la cause des missions d'Asie.

Le retour en Europe[26]

En mai 1756, Mgr Bennetat débarque à Lorient, retrouvant la France après vingt ans d'absence.

Le séjour à Paris lui pèse : le prélat ne cesse de penser à la mission de Cochinchine. Il n'est pas à l'aise avec ses confrères de la rue du Bac. Les idées des Philosophes ne l'inspirent guère. Sans doute a-t-il eu l'occasion de rencontrer les Dupleix affrontés à de graves difficultés avec la Compagnie. Il écrit d'ailleurs à Rome pour défendre la cause de l'ancien gouverneur de Pondichéry. Mgr Bennetat est reçu aussi par la reine Marie Lezinska qui le

24. Actuellement Djakarta, capitale de l'Indonésie.

25. Cette même année 1754, Louis XV rappelle Dupleix en France, en raison de désaccords persistants avec la Compagnie des Indes et dans l'espoir que ce rapatriement facilitera les négociations avec la Grande-Bretagne. Dupleix, qui s'était entouré d'une cour fasteuse, dut laisser en Inde toute la fortune qu'il y avait amassée.

26. Arch. MEP, vol. 218.

questionne longuement sur la mission et sur l'Asie. Mais, malgré tout, cet ouvrier apostolique souffre de son *oisiveté*.

Sa grande qualité de diplomate, son expérience missionnaire incitent alors les supérieurs des Missions Étrangères à lui confier un mandat à Rome pour résoudre le problème de la mission du Tonkin qui souffre, elle aussi, de désaccords entre les différents ordres religieux.

Le 16 octobre 1757, Mgr Bennetat arrive donc à Rome où, pendant quelques mois, il suit avec beaucoup d'intérêt la vie du Saint-Siège et y découvre l'activité politico-religieuse de la capitale de la chrétienté. Mais, être diplomate à Rome semble lui poser plus de problèmes que d'évangéliser une terre d'Asie : pour défendre son dossier du Tonkin, il se heurte aux rivalités des cardinaux entre eux, à la pression politique des jésuites, à la lenteur des prises de décisions[27]. Il avoue être mal à l'aise à Rome : il y ressent beaucoup d'amertume, « malgré tout l'encens que l'on me prodigue ici. » Lors des audiences pontificales, les bontés du pape Benoît XIV à son égard le rassurent sur l'aboutissement de son ambassade. Pour appuyer ses démarches, le souverain pontife le nomme, le 11 janvier 1758, évêque du Tonkin. Mgr Bennetat, heureux et confiant, espère repartir bientôt.

Malheureusement, la mort du pape vient troubler le cours des négociations au sujet du Tonkin. Mgr Bennetat demeure alors dans la cité éternelle, pour assister à l'élection d'un nouveau souverain pontife. Il observe la lutte d'influence entre les États, soutenant chacun leur candidat et assiste, en juillet 1758, à l'annonce de l'élection de Clément XIII, candidat des anti-Français. Inquiet, le prélat informe ses confrères de Paris, les invitant à prévoir la sauvegarde des intérêts des missionnaires français.

Par sa douceur et sa force d'âme, Mgr Bennetat réussit à conquérir le cœur du nouveau pape. Celui-ci lui témoigne son amitié en le nommant, à sa grande surprise, évêque assistant au trône pontifical (décembre 1758). L'évêque d'Eucarpie reçoit cet honneur avec beaucoup d'émotion.

Il continue de défendre le dossier du Tonkin et il obtient de la Sacrée Congrégation deux décrets organisant la répartition des provinces du Tonkin entre les ordres religieux. Il quitte alors la ville, le 1er février 1759, le plus discrètement possible, « tant on paraît sensible ici à mon départ. »

Malgré la demande de l'archevêque de Paris qui le convie à rester à Paris pour se charger de l'organisation interne des Missions Étrangères, Mgr Ben-

27. Cette lenteur, selon lui, est due aux nombreuses fêtes chrétiennes.

netat préfère rejoindre à nouveau l'Asie. Le 9 janvier 1761, il s'embarque sur le *Dargenson* qui doit le conduire à Macao, d'où il gagnera le Tonkin. Hélas, il n'atteindra pas sa nouvelle mission : lors de la première escale à Port-Louis, dans l'île de France, il tombe gravement malade et meurt, le 22 mai 1761.

Un de ses confrères écrit : « Il a toujours travaillé avec beaucoup de grâce et de bénédiction ; ses lumières, son zèle, sa constance dans les plus pénibles travaux ; son courage dans les persécutions, sa douceur et son caractère pacifique à l'égard de tous les différents ouvriers de la mission, sa soumission et son attachement inviolable pour le Saint-Siège » ont fait de lui un ouvrier exceptionnel de l'introduction du christianisme en Cochinchine.

* * *

Bibliographie

J. GUENNOU, mep, *Les Missions Étrangères de Paris*, Paris, Fayard, 1986.
J. MICHEL cssp, *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, Paris, Saint-Paul, 1962.
DUPONT-FERRIER, *Le collège Louis-le-Grand*, Paris, De Boccard, 1921.
A. PREVOST, *Le diocèse de Troyes, histoire et documents*, t. III, Domois par Ouges, Union typographique, 1926.
Ch. B. MAYBON, *Histoire moderne du pays d'Annam (1592-1820)*, Paris, Plon, 1919.
A. LAUNAY, mep, *Histoire de la mission de Cochinchine*, Paris, 1920.

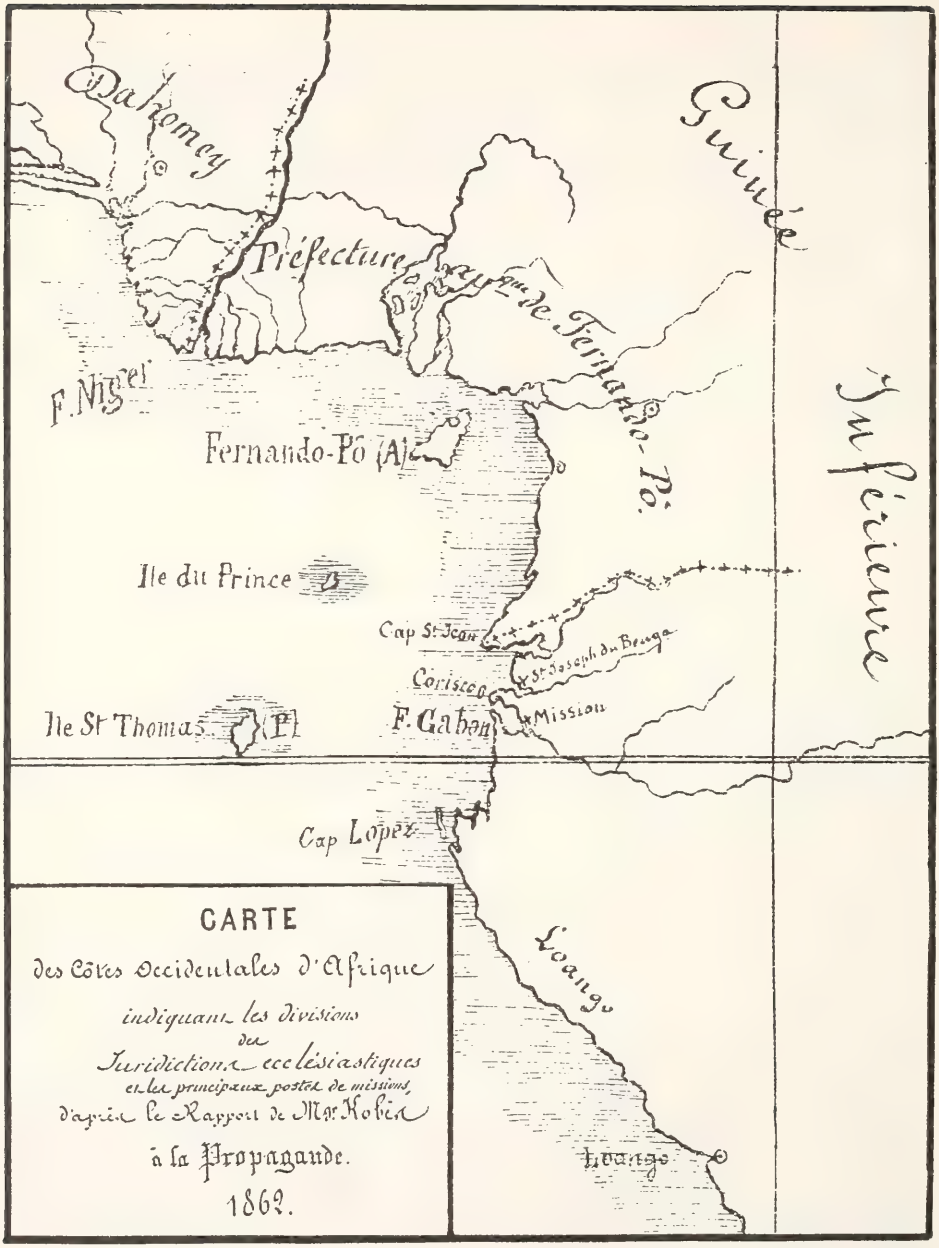

Extrait de la carte parue dans
le *Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit,*
tome 3, encart de la page 106.

Mémoire Spiritaine, avril 1995, p. 60 à 82

Les débuts de l'évangélisation catholique française au Gabon et les réactions africaines (1844-1883)

*David E. Gardinier**

Ce travail analyse les débuts de l'évangélisation catholique française au Gabon, de 1844 à 1883[1]. Pendant ces quatre décennies, dans leurs efforts, limités à une part des ethnies mpongwé et benga, les missionnaires sont aidés, mais sans être soumis à son contrôle, par le gouvernement français. Ils doivent faire face à la compétition des protestants américains qui ne sont pas encore gênés par le nationalisme français.

Ce travail analyse aussi les réactions des peuples africains, dans la mesure où elles sont perceptibles. Comme les Africains ne possèdent qu'une littérature orale, notre connaissance de leurs réactions dépend principalement des archives des missionnaires et des autorités françaises au Gabon durant cette période[2]. Les écrits des Africains ayant reçu un enseignement auprès des missions catholiques sont peu nombreux. Quelques lettres de Félix Adandé Rapontchombo (1847-1911), premier chef chrétien du clan des Mpongwé ; quelques passages de l'autobiographie et des lettres de André Raponda-Walker

---

*. David E. Gardinier est professeur d'histoire à Marquette University (Milwaukee, Wisconsin, USA). Spécialiste de l'histoire de la colonisation et de la décolonisation française, il a publié des dizaines d'articles. Principales publications : *Historical Dictionary of Gabon,* 2e édition, The Scarecrow Press, Metuchen, N. J. et Londres, 1994, XXXVII-467 p. (African Historical Dictionaries, n° 58) ; *Gabon,* World Bibliographical series, vol. 149, Oxford, Santa Barbara, Denver, Clio Press, 1992, 179 p. – Il est par ailleurs directeur d'*Africana Journal*. Une première version anglaise de cet article est parue dans *French Colonial Studies*, n° 2, 1978.

1. Je suis très reconnaissant à la Graduate School de l'Université Marquette qui a accordé l'aide financière nécessaire à mes voyages en France et au Gabon.

2. Les sources utilisées pour ce travail sont indiquées à la fin de l'article.

(1871-1968) qui fut le premier prêtre gabonais, représentent tout ce dont nous pouvons disposer[3]. Dès lors, notre connaissance des réactions africaines reste largement indirecte et procède plutôt par déduction.

L'auteur rappelle d'abord que les premiers missionnaires catholiques du Gabon appartenaient à deux nouvelles congrégations : celle des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres, fondée en 1836 par Emilie de Villeneuve (1811-1854)[4] *et celle fondée par François Libermann (1802-1852), la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. Celle-ci sera, en 1848, absorbée par la Congrégation du Saint-Esprit, dont François Libermann devint ainsi le onzième supérieur général. Libermann ne s'est jamais rendu outre-mer, mais il eut de nombreux contacts avec des personnes qui connaissaient les Antilles et les îles de l'océan Indien et, par la suite, avec ses missionnaires en Afrique, Mgr Bessieux entre autres*[5].

L'auteur donne ensuite quelques uns des points forts de la doctrine missionnaire de Libermann, tels qu'ils apparaissent dans ses lettres et ses instructions : apporter l'Évangile à la race noire, aussi capable que les autres de le recevoir, mais ne pas tenter de transformer les Africains en Européens ; travailler à la formation d'un clergé africain ; adopter un style de vie local, compatible avec un minimum de bien-être ; rester en bon terme avec les autorités civiles, mais sans compromissions[6]*, etc.*

---

3. André RAPONDA-WALKER, *Souvenirs d'un nonagénaire. Ce que j'ai entendu, vécu et lu,* manuscrit non paginé, Libreville, 1967. Lettres : Arch. CSSp., b. 175, dossier A. L'auteur n'a pu utiliser la toute récente édition préparée par le Frère Hubert Guérineau, fsg, vice-président de la Fondation Mgr Raponda-Walker : André RAPONDA-WALKER, *Souvenirs d'un nonagénaire*, Versailles, Ed. Les Classiques africains, 1993, 224 p. Quelques lettres de Félix Adandé ont été publiées dans les *Annales de la Propagation de la Foi,* Lyon, p. ex. vol. 51, 1879, p. 217 et 218.

4. Les récits les plus détaillés sur les origines et le travail des Sœurs de l'Immaculée Conception figurent dans : Sr MARIE-GERMAINE, *Le Christ au Gabon,* Louvain, 1931 ; Geneviève DUHAMELET, *Les Sœurs Bleues de Castres. La Mère Séraphine Lequeux, troisième Supérieure générale de Notre-Dame de l'Immaculée Conception,* Paris et Castres, 1899 ; L. AYMA, *Vie de Sr Marie de Villeneuve, fondatrice de l'Immaculée Conception de Castres,* Paris, 1881. *Albien, Beatificationis et canonizationis servæ Dei Joannæ Æmiliæ de Villeneuve in relig. sor. Mariæ, Fundatricis Sororum ab Immaculata Conceptione "de Castres"* († 1854), *Positio super virtutibus,* Roma, 1984, 1028 p. + ill. h. t. (Congregatio pro causis Sanctorum, Officium historicum, 115).

5. Pierre BLANCHARD, *Le Vénérable Libermann,* tome 1 : Son expérience, sa doctrine. Tome 2 : Sa personnalité, son action, Paris, 1960.

6. Jean GAY, *La Doctrine missionnaire du vénérable Père Libermann,* Paris, 1943 ; Paul COULON, Paule BRASSEUR, *Libermann, 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaire,* Paris, Le Cerf, 1988. Voir aussi : lettres et écrits de Libermann, dans la série *Notes et documents.* Les *Ecrits spirituels*, Paris, 1891, contiennent ses *Instructions aux missionnaires,* (1851), p. 365 à 560.

Les missions et le gouvernement français

Le gouvernement français encourage la venue des missionnaires au Gabon et il leur apporte son aide. Il pense que les missionnaires vont répandre la civilisation européenne et l'influence française. Il espère qu'ils peuvent l'aider à compenser les influences anglo-saxonnes des marchands anglais et américains, ainsi que celles des missionnaires de l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions* (A.B.C.), de Boston. Ceux-ci, en juin 1842, se sont établis dans les territoires du clan Agekaza-Glass, centre des activités commerciales britanniques, américaines et allemandes. Les protestants y ont reçu un terrain, cadeau d'un important commerçant appelé Ntôkô Ravonya ou Toko († 1858). Sur ce terrain, ils ont installé leur première mission, située à quelques kilomètres au sud-est de la mission française[7].

Si les missionnaires catholiques sont prêts à combattre le protestantisme, il le feront plus pour des motifs religieux que par nationalisme. Pour sa part, le gouvernement français considère les Américains et les Britanniques comme des étrangers. A cette époque, les commandants locaux changent tous les ans ou tous les deux ans. Certains sont mécontents de la présence des Américains, d'autres font l'éloge du travail des missionnaires de l'A.B.C[8]. Mais, qu'ils soient favorables, indifférents ou hostiles à la religion, ils tendent à considérer le travail des missionnaires par rapport à la promotion de la civilisation européenne et en termes d'accroissement de l'influence française. Il y a donc toujours tension entre le but des missions, former des chrétiens, et celui du gouvernement qui veut faire des citoyens français, ou au moins de bons sujets français.

L'auteur rappelle ensuite les débuts de la mission catholique au Gabon. Le P. Jean-Rémi Bessieux et le frère Grégoire Say (de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie) arrivent au Gabon en septembre 1844. Le P. Bessieux a une certaine expérience du ministère en France, ce qui n'est pas le cas de la plupart des premiers missionnaires du Gabon[9]*. Avec son compa-*

---

7. A.B.C., vol. 15, 1, Lettre de John Leighton à Rufus Anderson, 25 juin 1842 ; A.B.C., *Annual Report for 1843,* Boston, 1844, p. 83 et 84. Par son travail sur le terrain, au Gabon, en 1973, le Dr Henry Bucher a prouvé que Ntôkô était quelqu'un d'autre que le roi Glass ou R'Ogouarouwé († 1848). Certaines archives américaines confondent ces deux personnages.

8. A.N.S.O.M., A.E.F., X, 2, *Extraits d'un rapport du Lt de vaisseau Mecquet, sur une excursion à bord de l'Aube, dans la rivière du Gabon (novembre 1846)* ; A.N.S.O.M., Sénégal, IV, 39 d, *Mémoire à l'appui du plan du Fort et renseignements divers* (s.d. 1850).

9. BLANCHARD, t. 2, p. 381 à 394.

Mgr Jean-Rémi Bessieux
Dessin paru dans
Les Missions Catholiques,
18 août 1876

Né à Vélieux (Hérault), le 24 décembre 1803, Jean-Rémi Bessieux est ordonné prêtre le 13 juin 1829. Il exerce, dans son diocèse, les fonctions de vicaire, à Pézenas, curé à Minerve et professeur au petit séminaire ; jusqu'en 1842, date à laquelle il est admis dans la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, fondée par le P. Libermann.
Dès 1843, il fait partie du groupe de sept missionnaires désignés pour la côte occidentale d'Afrique. Avec le F. Grégoire, seuls rescapés d'une aventure malheureuse, il parvient au Gabon le 28 septembre 1844. Nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées en 1848, il est, jusqu'à sa mort, le 30 avril 1876, *l'apôtre du Gabon.*

Né à Lanans (Doubs), le 12 juillet 1839, Amable Delorme commence ses études au petit séminaire du diocèse de Besançon et les poursuit, à partir de septembre 1857, au petit scolasticat spiritain de Gourin. A cette époque, le noviciat, au cours duquel on accédait à la prêtrise, était placé à la fin des études théologiques.
Amable Delorme fait profession, dans la Congrégation du Saint-Esprit, le 26 août 1866. Il est désigné pour le Gabon et débarque à Libreville le 26 novembre 1866. A la fin de l'année 1876, au cours d'un congé en France, il fait imprimer son dictionnaire français-mpongwé. Par la suite, il fait paraître un catéchisme français-mpongwé. Après 42 ans de séjour au Gabon, le P. Delorme meurt à Libreville, le10 juillet 1908.

Le P. Amable Delorme
par le P. Maurice Briault

gnon, il s'établit sur la rive nord de l'estuaire du Gabon, au village mpongwé d'Okolo, non loin du poste français, le Fort d'Aumale[10].

Les quatre premières Sœurs de l'Immaculée-Conception, de Castres (ou Sœurs bleues, fondées en 1836 par Émilie de Villeneuve) arrivent à Okolo en juillet 1849[11].

Entre 1846 et 1851, les spiritains font diverses tentatives d'implantation : sur l'île de Coniquet, sur le bas de la rivière Como, sur la rive droite de l'Estuaire et au Cap Lopez. Le manque de personnel, décimé par les maladies et les décès, l'indifférence ou l'hostilité des populations font échouer ces tentatives[12].

La mission du Cap Estérias, créée chez les Bengas en 1849[13], *dure plus longtemps, mais elle est aussi abandonnée en 1858 en raison d'un conflit entre les nouveaux chrétiens et les païens et bien qu'il y eut déjà 180 baptisés et plusieurs dizaines d'enfants scolarisés. Elle sera reprise vingt ans plus tard, jusqu'au retrait définitif, en 1904*[14].

L'évangélisation des Mpongwé

Après leur départ du Cap Estérias, en 1858, les spiritains limitent leurs efforts, lors des deux décennies suivantes, aux régions mpongwé, sur la rive nord de l'estuaire. Les missionnaires vont dans ces régions, non parce qu'ils y entrevoient un terrain potentiellement fertile d'évangélisation, mais parce que le gouvernement français leur demande de servir d'aumôniers à la garnison du Fort d'Aumale, souhaitant ainsi les aider dans leur travail auprès

10. Sur l'évangélisation par les spiritains, voir : Mgr LE ROY, *Le Congo Français, le Gabon* ; J. B. PIOLET, *Les missions catholiques françaises au XIX^e siècle, t. 5 : Missions d'Afrique ;* Maurice BRIAULT, *Le Vénérable P. Libermann : la reprise des missions d'Afrique au XIX^e siècle,* Paris, 1946. H. J. KOREN, *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire. Histoire de la Congrégation du Saint-Esprit,* Paris, Beauchesne, 1982.

11. DUHAMELET, p. 209 et 210 ; Gaëtan BERNOVILLE, *Emilie de Villeneuve, fondatrice des Sœurs Bleues de Castres,* Paris, 1934, p. 180.

12. LE ROY, p. 226 à 239 ; *Chroniques des missions confiées à la Congrégation du Saint-Esprit. Aperçu historique et exercice 1930-1931,* Paris, 1932, p. 179 et 180. Selon Elikia M'BOKOLO (p. 224), les peuplades Chinchoua ont peut-être laissé entendre aux spiritains que leurs activités permettaient d'augmenter les possibilités de commerce africaines, comme l'avaient fait les écoles de l'A.B.C. avec le clan des Agulamba, chez les Mpongwé proches de Duke's Town et de George's Town. Mais l'enseignement des spiritains se concentrait sur la religion et ne comprenait pas l'enseignement de l'anglais, principale langue commerciale et, dès lors, il décevait les Chinchoua.

13. Arch. CSSp., b. 172, Sommaires, Chapitre IV, 1852, *Lettre du P. Lossedat à Bessieux,* 10 octobre 1852 ; Ministère de la Marine et des Colonies, *Bulletin officiel du Gabon, année 1885,* Paris 1888 : comprend le traité du 18 septembre 1852, entre la France et quatre chefs benga.

14. Arch. CSSp., b. 167, *Rapport de Mgr Kobès au Ministère de la Marine,* 14 février 1854 ; Ibid., *Rapport annuel pour 1858* ; *Chronique,* p. 190 ; *Ann. Prop. Foi,* vol. 28 (1856), p. 287 : *Lettre de Bouchet à Schwindenhammer,* Supérieur général, décembre 1855.

des populations voisines. En réalité, on aurait difficilement pu trouver un endroit aussi peu prometteur ! Dans cette région, deux siècles de relations avec les commerçants européens ont donné naissance à une demi-douzaine d'entités commerciales. On y recense une population d'environ 6 000 Mpongwé et 6 000 esclaves d'autres origines. Quant aux non-Mpongwé, dans cette même région de l'Estuaire, principalement des Shékiani et des Bakélé, ils sont environ 12 000. Les Mpongwé adultes travaillent comme intermédiaires entre les Européens et les populations de l'intérieur du pays, y compris les Fangs. Les profits qu'ils tirent de leurs activités servent à meubler leurs cases avec des objets européens, à se payer de la nourriture et de l'alcool et à se procurer de nouvelles épouses.

Chez les Mpongwé, la tâche des hommes consiste à construire les cases et les pirogues et à préparer le terrain des plantations. Tout le reste du travail agricole revient aux femmes et aux esclaves. Quand ils ne sont pas occupés à faire commerce, les hommes restent oisifs ou s'adonnent à l'alcool (rhum) et au tabac. Au moment où les missionnaires arrivent, la consommation de boissons alcoolisées, traditionnellement employées à entériner les contrats et autres accords, s'est généralisée, entraînant de graves conséquences.

Les relations sexuelles avec les marchands et marins européens, à l'origine une forme d'hospitalité, est devenue une source de revenu pour bon nombre de femmes mpongwé, ainsi que pour leurs maris ou pour les propriétaires d'esclaves. La croyance que la mort est causée par ensorcellement conduit à torturer les esclaves, à les noyer ou à les brûler vifs. Lors des funérailles, les esclaves sont quelquefois immolés ou brûlés avec les chefs des familles qu'ils servent. Les esclaves vieux ou malades sont fréquemment abandonnés dans la forêt ou laissés sur les plages. Même les femmes dites libres sont traitées comme des objets, soumises au contrôle des hommes de leur clan et utilisées pour renforcer des partenariats commerciaux et des alliances familiales[15]. Les missionnaires obtiennent l'assistance des autorités françaises pour mettre fin aux pires abus commis sur les esclaves, mais ils ne tentent pas de mettre un terme à l'esclavage domestique en tant que tel.

Très vite, les sœurs ouvrent un hôpital et un lieu de soins pour les femmes et les jeunes filles malades et abandonnées[16]. Les spiritains fondent le même genre d'établissement pour les hommes et les jeunes gens[17]. Les deux con-

15. PATTERSON, p. 39 à 67 ; A.P.S., *BG,* t. 9, 1872-1874, p. 758 et 759 ; Bucher, ch. 2. La thèse de Christopher Chamberlin donne des détails sur les réseaux de commerce mpongwé sur le fleuve Ogooué.

16. DUHAMELET, p. 209 à 228 ; Sr MARIE-GERMAINE, *Un demi-siècle au Gabon, Sr Saint-Charles,* Louvain, 1930.

17. Arch. CSSp., b. 172, *Lettre de Le Berre au Supérieur, à Paris,* 31 mai 1876.

grégations accueillent des captifs, pour la plupart des enfants dont l'origine est mal connue et elles rachètent des jeunes esclaves avec des subsides collectés en France pour cela. En 1883, dans les écoles de la région de Libreville, près de la moitié des enfants internes sont orphelins et la plupart ont été rachetés[18].

Les Français ont ostensiblement établi leur poste à l'Estuaire, afin de combattre le trafic d'esclaves, mais leurs efforts pour le supprimer sont limités et intermittents. Le trafic clandestin, par les Portugais et les Espagnols, se pratique à bord de vaisseaux de diverses nations, certains même appartenant à des Américains ; et ce trafic se poursuit jusque loin dans les années soixante. Les efforts des Français sont moralement compromis par le fait que, jusqu'à la fin des années cinquante, ils recrutent des *apprentis* pour leurs possessions des Antilles. Les procédures de ce recrutement ressemblent étrangement au commerce d'esclaves tant incriminé[19] !

La suppression progressive du traditionnel commerce d'esclaves a des répercussions à long terme sur la politique de commerce des Mpongwé. L'expansion du système des factoreries, surtout par des commerçants britanniques, allemands et américains, contribue aussi au déclin de l'esclavage. Ces factoreries se multiplient, sous protection française, à l'intérieur du pays, à la suite des expéditions de Savorgnan de Brazza. Non seulement cela supprime le rôle des Mpongwé comme intermédiaires, mais la plupart d'entre eux deviennent des agents des compagnies de commerce européennes[20]. Quand le P. Amable Delorme (1839-1908) arrive à Lambaréné en 1881, pour fonder la mission, il trouve nombre des anciens élèves de l'école Sainte-Marie de Libreville employés dans les boutiques et prêts à envoyer leurs propres enfants à l'école qu'il prévoit d'ouvrir[21]. Le gros du commerce outre-mer est alors aux mains des Britanniques, des Américains et des Allemands. Malgré les tentatives, faites dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, pour attirer plus de commerçants français, l'enseignement en anglais exerce plus d'attrait

18. A.N.S.O.M., Gabon, X, 2, Commandant Emile Masson au Ministère de la Marine et des Colonies, *Rapport sur l'état de l'instruction publique,* 18 avril 1882.

19. A.B.C., *Annual Report for 1858,* Boston, 1859, p. 31. Dans sa thèse, (chap. IV), Henry Bucher estime que, entre 1857 et 1860, de 1200 à 1500 travailleurs ont quitté le Gabon pour n'y jamais revenir. Charles J. BALESI, « A Nineteenth-Century Anglo-French dispute : the Issue of African Free Laborers », in Alf Andrew HEGGOY et David E. GARDINIER, ed., *Proceedings of the Second Annual Meeting of the French Colonial Historical Society* (1976), Athens, Georgia, 1977, p. 75 à 85, indique le cadre général du recrutement français.

20. PATTERSON, p. 120 à 126.

21. *BG,* t. 12, 1881-1883, p. 632 à 647. L'endroit où est située la mission, sur l'île de Lambaréné, avait été choisi pour faire face aux presbytériens américains qui s'étaient établis à proximité de Kangwé, en 1874.

sur les Gabonais que les cours en français. Depuis 1842, des familles gabonaises ont pris l'initiative d'envoyer leurs enfants dans les écoles ouvertes par les missionnaires de l'A.B.C. Déjà, en 1858, 200 garçons ont appris à lire et écrire en anglais et en mpongwé dans ces classes[22].

Quand Mgr Bessieux ouvre sa première école, en 1845, pour pouvoir prodiguer son enseignement, il doit *payer* les parents de ses élèves, tant les Gabonais estiment peu un enseignement qui comprend du français, un peu de latin et les rudiments de la religion catholique. Les missions catholiques et protestantes adoptent la pratique qui consiste à récompenser la présence régulière et les progrès en classe, par des pièces de tissu[23]. Malgré la difficulté d'attirer et de conserver des élèves, malgré le fait qu'à l'origine Libermann destinait sa congrégation plus à l'évangélisation qu'à l'enseignement dans les écoles, celles-ci deviennent l'une des activités importante des spiritains, considérée même comme le moyen principal d'évangéliser. Et ce fut la même chose pour les Sœurs de l'Immaculée Conception. Sans doute, elles soignent les malades, s'occupent des vieillards et des esclaves abandonnés ou libérés ; elles enseignent la couture et la puériculture aux femmes des villages mpongwé ; elles travaillent à l'hôpital du Fort d'Aumale ; mais leur principale activité s'oriente vers les écoles où elles préparent les jeunes filles à devenir des épouses et des mères chrétiennes.

On a peu d'informations sur les origines des jeunes filles des écoles des sœurs, ce qui rend impossible de faire la différence entre celles issues de familles libres et celles issues de l'esclavage. On ne distingue pas non plus les filles qui viennent de l'Estuaire ou des régions proches, des filles rachetées , venant des îles portugaises de São Tomé et Principe.

Les sources disponibles suggèrent que la résistance à l'école est plus grande chez les filles que chez les garçons. A cette époque, les sociétés secrètes féminines mpongwé gardent leur importance et elles s'opposent à l'entrée des filles à l'école quand cela implique de les placer en internat. Les hommes, eux, apprécient de voir leurs filles acquérir des connaissances qui les valorisent vis-à-vis des Européens. Ils craignent cependant que trop de connaissances les conduisent à s'émanciper, en oubliant leurs coutumes et leur rôle traditionnel. On en déduit qu'une grande partie des élèves de sexe féminin sont alors des orphelines ou des rachetées[24].

---

22. A.B.C., *Annual Report for 1859,* Boston, 1860, p. 41.

23. Abbé J. GRANIER, *L'apôtre du Gabon, Mgr Jean-Rémi Bessieux. Essai biographique,* Montpellier, 1912 ; R. P. ROQUES, *Le pionnier du Gabon, J. R. Bessieux,* Paris, 1957 ; A.B.C., vol. XV,1, William Walker à Rufus Anderson, 31 décembre 1847.

24. Arch. CSSp., b. 168, Dossiers statistiques, 1870-1877 : ces dossiers donnent le nombre d'élèves aidés par l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Presque tous étaient orphelins ou rachetés.

Si les spiritains et les sœurs bleues mettent l'accent sur les écoles pour les plus jeunes, c'est que la majorité de la population adulte est indifférente au nouveau mode de vie prêchée par les missionnaires. Ceux-ci n'intéressent pas non plus les soldats sénégalais du Fort d'Aumale, parmi lesquels l'Islam a fait des adeptes ; ou les Krumen du Libéria qui travaillent comme piroguiers ou porteurs. Seuls, quelques officiers français, à qui les prêtres sont supposés servir d'aumôniers, leur montrent un peu d'intérêt ; mais beaucoup sont anticléricaux ou indifférents. Leur absence de moralité, donne le mauvais exemple aux Africains et il en est de même de la plupart des commerçants. Parmi les rachetés vilis du Congo, installés à Libreville par les Français en 1849, bien peu sont attirés par la vie chrétienne. En 1854, après les efforts prolongés du P. Pierre-Marie Le Berre (1819-1891) et d'autres pour les atteindre, on trouve seulement quatre Vilis parmi les 71 adultes catholiques pratiquants[25]. Chez les Mpongwé, seules quelques femmes maltraitées, des esclaves et des rachetés placés chez les missionnaires, ont entendu le message chrétien.

Devant une telle situation, il semble clair aux missionnaires que leur seul véritable public et leur seul espoir se trouvent dans les enfants inscrits à l'école. Ils peuvent influencer ces jeunes plus efficacement en les gardant en internat pendant la majeure partie de l'année, loin de l'influence destructrice de la société locale de l'Estuaire, du poste français et des factoreries. Les obstacles pour garder les internes à la mission viennent des parents ou sont d'ordre financier. Désireux de voir leurs enfants nourris et habillés par les missionnaires, beaucoup de parents ne semblent pas comprendre la nécessité d'une présence constante à l'école. Ils sont prêts à les en retirer à tout moment, pour des raisons qui leur sont propres. Ainsi, les garçons s'absentent souvent et pour longtemps, ou ils quittent l'école définitivement, pour s'engager chez les commerçants. Quand les filles ont grandi, ayant appris le français et les arts ménagers, les commerçants les emploient comme domestiques, avec le consentement des parents.

Pour maintenir leurs internats, les missionnaires doivent trouver les fonds nécessaires. A la suite d'un arrangement entre Libermann et le gouvernement français, plusieurs missionnaires reçoivent un salaire et la mission peut compter sur des subventions[26]. Les mêmes arrangements sont aussi conclus

25. Arch. CSSp., b. 172, *Lettre de Le Berre à Lossedat,* 6 janvier 1854.

26. A.N.S.O.M., Sénégal et dépendances, X, 4[bis], *Missionnaires du Saint-Cœur de Marie à la côte occidentale d'Afrique. Décision du 10 novembre 1843.* Pour le cadre général, voir : P. BRASSEUR, « Mis-

avec les sœurs. Certains commandants français locaux, tous officiers de marine, subviennent aux besoins d'enfants rachetés qu'ils placent à la mission. Cependant, la somme donnée par le gouvernement varie d'année en année, selon les dispositions des divers commandants et des fonctionnaires du ministère de la Marine à Paris. En plusieurs occasions, notamment lors de la guerre de 1870-1871, la mission doit renvoyer des élèves, par suite de la diminution ou de la suppression des allocations[27]. La mission reçoit aussi de l'argent de l'Œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon, œuvre qui soutient l'action de plusieurs congrégations missionnaires en Afrique. L'Œuvre de la Sainte-Enfance aide aussi la mission à prendre en charge de nombreux orphelins[28].

Les ressources dont disposent les missionnaires, restent limitées. Sur les marchés locaux, il y a souvent pénurie de vivres. C'est pourquoi les missionnaires organisent leurs cultures vivrières, pour leurs propres besoins et pour la vente de produits alimentaires aux Européens. Ils ont des plantations de manioc, de riz, de canne à sucre, de vanille, de coton et des jardins avec des légumes variés. Ils élèvent des cochons, des chèvres, des vaches, des lapins, de la volaille et ils pratiquent la pêche. Le père spiritain, Théophile Klaine entretient un jardin expérimental dans lequel on trouve 1600 espèces de plantes[29].

La plupart des élèves des missionnaires tiennent de leurs parents l'idée que le jardinage et l'élevage est l'affaire des femmes et des esclaves. Les missionnaires espèrent les convaincre que l'agriculture peut être une occupation masculine valable. Pour montrer aux Mpongwé qu'un tel travail n'est pas avilissant, Mgr Bessieux, même devenu évêque, cultive personnellement son lopin de terre, en compagnie des élèves de sa classe de latin. Mais le souhait des missionnaires rencontre peu d'écho : même si beaucoup de jeunes gens acquièrent des compétences en matière d'agriculture, il y en a peu qui voient cela comme une alternative intéressante à un travail dans le commerce.

---

sions catholiques et administration française sur la côte d'Afrique, de 1815 à 1870 », dans : *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer,* 62, n° 3, 1975, p. 415 à 446, et dans P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.,* p. 848-881. Voir pour l'ensemble de ces négociations entre Libermann et le Ministère de la Marine (janvier-décembre 1843) : *ND,* IV, p. 482-496.

27. *BG,* t. 8, 1870-1872, p. 583 à 587 ; t. 9, 1872-1874, p. 183.

28. Par exemple, en 1873, la Sainte-Enfance a donné 11 730 F, pour aider 109 enfants. Arch. CSSp., b. 168, Dossiers statistiques 1870-1877. Ces dossiers indiquent, pour la même période, la somme de 22 000 F environ, par an, donnés par l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

29. LE ROY, p. 230 ; *BG,* t. 9, 1872-1874, p. 753 ; t. 13, 1881-1883, p. 378. Odette TORNEZY, « Les travaux et les jours de la mission Sainte-Marie du Gabon (1845-1880). Agriculture et modernisation », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer,* n° 71, 1984, p. 147-190.

Le manque de ressources et l'absence de travailleurs qualifiés contribuent à la décision des spiritains de faire venir des frères compétents : menuisiers, charpentiers, maçons, cuisiniers, boulangers, etc. ; pour le profit de la mission et pour former les Africains à ces métiers. Après trois ans d'apprentissage à la mission, les *diplômés* trouvent tout de suite du travail dans les maisons de commerce, dans l'administration ou à la mission même. Avec l'aide de leurs apprentis, les missionnaires construisent leurs propres bâtiments et en assurent l'entretien[30].

Avant les années soixante-dix, on trouve peu de professions pour lesquelles une bonne connaissance du français est nécessaire ou utile[31]. Cela est dû au petit nombre de maisons de commerce françaises et au fait que l'administration française a peu d'employés. La mission elle-même emploie neuf assistants-enseignants africains en 1882 et un certain nombre de catéchistes[32]. Par la suite, de nombreuses expéditions dans les bassins de l'Ogooué et du Congo engagent les diplômés des écoles des missions. A la même époque, l'administration et les factoreries connaissent les mêmes besoins en personnel.

La mission souhaite donner à ses élèves les capacités et les connaissances nécessaires pour travailler aussi ailleurs que dans le commerce[33] et pour leur permettre d'envisager une vie utile et honnête. Mais elle ne perd pas de vue son but principal, à savoir, former des chrétiens et trouver parmi eux des catéchistes, des maîtres d'école et des membres du clergé, pour répandre la parole du Christ auprès des populations africaines. Dès 1847, on enseigne le latin aux élèves les plus avancés. A partir de 1856, on les met dans un établissement séparé, le *petit séminaire* qui fait suite aux six années du cycle primaire[34].

---

30. *BG,* t. 3, 1862-1864, p. 323 et 324.

31. A.N.S.O.M., Gabon, X, 2. Le commandant H.-A. Bourgeois, dans un rapport du 19 juillet 1870, signale que la mission employait la plupart des travailleurs formés par elle et que tout autre emploi faisait défaut.

32. A.N.S.O.M., Gabon, X, 2 : le commandant Emile Masson au Ministère de la Marine et des Colonies, *Rapport sur l'état de l'instruction publique,* 18 avril 1882.

33. Les missionnaires aussi bien catholiques que protestants considéraient que le commerce était, dans le contexte d'alors, au Gabon, moralement dangereux, car, plus que d'autres activités, il créait des occasions et des tentations de boire exagérément et d'avoir des relations sexuelles illicites.

34. WALKER, *Souvenirs* ; W. BURMANJE, *Le clergé indigène dans l'Afrique Occidentale. Histoire de sa formation au XIX^e siècle,* Rome, 1949, 39 pages manuscrites (Arch. CSSp.). Hubert Deschamps, p. 102, sans en donner la référence, affirme que Mgr Bessieux enseignait le latin, mais pas le français, à ses élèves, afin d'éviter leur contamination par le personnel français du Fort d'Aumale. Le gouverneur Deschamps ne tient absolument aucun compte du fait que le premier but de l'enseignement du latin est la formation d'un clergé, de catéchistes et d'enseignants autochtones.

Les missionnaires étudient aussi les langues locales, afin de les utiliser comme moyen d'instruction religieuse. Ils mettent par écrit le mpongwé et préparent, dans cette langue, un catéchisme qui paraît au cours des dix premières années qui suivent leur arrivée au Gabon. Ils éditent (et rééditent) une grammaire mpongwé et un dictionnaire mpongwé-français, ce dernier destiné aux missionnaires et aux commerçants qui désirent apprendre la langue[35]. A part le catéchisme, les missionnaires utilisent les langues locales, plus pour traduire et expliquer le français que comme moyen d'instruction. Il ne semble pas qu'ils aient fait paraître des manuels scolaires en langues locales, comme les protestants américains l'ont fait pour diverses matières, en mpongwé et en benga, au niveau du cours élémentaire[36]. Pour les matières profanes, les missionnaires catholiques utilisent des textes et du matériel provenant de France, semblables à ce qui a cours dans les écoles primaires catholiques et les séminaires de l'époque.

Pour les aider à diriger les élèves débutants, les missionnaires font appel aux meilleurs élèves du primaire et à des séminaristes qui connaissent aussi bien le français que les langues locales. Ces assistants, sous la surveillance du missionnaire, instruisent, dans une seule et grande classe, les débutants, par petits groupes. Ils ont un rôle essentiel, car la responsabilité de l'école est souvent confiée soit à de nouveaux arrivés, soit à des anciens possédant mal le mpongwé ou le benga. Les maladies fréquentes ou la mort des missionnaires, privent souvent les écoles de ceux qui sont familiers de ces langues. Les survivants connaissant bien le mpongwé, tels que les PP. Le Berre et Delorme, se voient assigner, de préférence, l'évangélisation des adultes et la prédication à l'église Sainte-Marie.

Bien que le mpongwé soit peu utilisé dans les écoles de l'Estuaire, le fait que ce soit la seule langue locale employée par les missions en répand l'usage parmi les nombreux élèves non-Mpongwé. Ceux-ci comprennent les enfants catholiques de São Tomé et Principe, envoyés par leurs parents et souvent aidés financièrement par eux ; et des anciens esclaves, originaires du Congo, rachetés et placés à la mission par les autorités. Il y a aussi nombre de Benga, Shékiani, Bakélé et Fang, des régions voisines[37].

---

35. *BG,* t. 11, 1877-1881, p. 387 et 388 (se rapportant à 1847) ; t. 9, 1872-1874, p. 180 et 181 ; t. 11, 1877-1881, p. 414. Pour les travaux linguistiques : J.-R. BESSIEUX, *Essai de grammaire mpongwé,* n.p., 1847 ; A. DELORME, *Dictionnaire français-mpongwé,* Paris, 1877 ; P.-M. LE BERRE, *Grammaire de la langue mpongwé,* Paris, 1873.

36. A.B.C., *Annual Report for 1859,* p. 41.

37. WALKER, *Souvenirs.*

En 1882, les garçons fangs sont presque les seuls à devenir apprentis : ils sont très peu nombreux à suivre les études primaires[38]. Par l'usage de leur langue, les Mpongwé parviennent à ralentir le déclin de leur influence, résultant de la politique officielle française. Mais, dans les années soixante et soixante-dix, la population mpongwé diminue, sans doute à cause de la petite vérole et autres épidémies qui s'ajoutent à un taux de natalité décroissant[39].

Entre 1883 et 1911, les missionnaires se trouvent en face de l'interdiction légale du mpongwé dans les écoles. Détournant, selon ses propres idées, une enquête du ministère à Paris au sujet de l'enseignement, le commandant Emile Masson, bien connu pour sa xénophobie, impose, par le décret du 9 avril 1883, l'emploi unique du français dans les écoles. Masson espère ainsi éliminer l'enseignement en anglais pratiqué par les presbytériens américains qui, en 1870 avait repris l'œuvre de l'A.B.C. et diminuer l'influence britannique et américaine. L'interdiction, à l'école, de toute autre langue que le français, y compris les langues locales, est le signe du nationalisme français grandissant : les colonies doivent devenir plus profondément françaises[40]. Aux directives de Masson, le ministère de l'Instruction publique ajoute cette précision formulée peu auparavant par la métropole : que la moitié du temps d'étude doit être consacré à l'enseignement de la langue française[41].

Ces mesures obligent les presbytériens à fermer leurs écoles. Cependant, avec l'aide de la Société des Missions Évangéliques de Paris (S.M.E.), ils engagent des enseignants français et suisses, et peuvent rouvrir quelques classes. Entre 1892 et 1913, la S.M.E. remplacera, au Gabon, les presbytériens, qui s'orienteront alors vers le Cameroun allemand. Par les règlements de 1883, le gouvernement montre sa volonté de promouvoir directement et intensivement, par les écoles, ses buts nationalistes[42].

---

38. Mgr André Raponda-Walker, dans ses *Souvenirs*, raconte que les premiers Fang sont arrivés en 1867 ; voir aussi fn., p. 32.

39. PATTERSON, p. 126 ; *BG,* t. 4, 1864-1865, p. 549, où on indique que 2 000 personnes sont mortes de la petite vérole, dans la région de l'Estuaire, en l'espace de quelques mois. Pour le déclin du taux de natalité, voir K. David PATTERSON, « The Vanishing Mpongwe. European Contact and Démographic Change in the Gabon River », dans : *Journal of African History,* vol. 16, 1975, p. 217 à 238.

40. Décret n° 144 du Ministère de la Marine et des Colonies, du 9 avril 1883, exécuté par arrêté local du 28 mai 1883. On en trouve une copie à : A.N.S.O.M., Gabon, X, 4 ; A.N.S.O.M., Sénégal et dépendances, X, 4bis, Lettre de E. Masson au ministère, 18 juin 1882. Malgré les changements dans le les sociétés missionnaires, en 1870, certains sont restés ou sont revenus, dont deux pasteurs présents au Gabon depuis les années 1840 : le presbytérien Albert Bushnell (1818-1879) et le congrégationniste William Walker (1808-1896). Voir A.B.C., *Annual Report for 1870,* Boston, 1871, XIII, p. 5 à 7, où l'on trouve des détails sur le transfert.

41. Presbyterian Historical Society (P.H.S.), Lettre de A. Good à Lowrie, 6 mars 1884.

42. P.H.S., Lettre du commandant E. Masson à Graham Campbell, 29 mai 1883 ; Robert HAMILL NASSAU, M. D., *A History of the West African Mission,* 1919, p. 60 à 68.

Jeunes noirs élevés par les missionnaires, d'après une photographie prise en 1869, par M. l'abbé Bourayne, aumônier de marine.

Deux-Guinées. *(Afrique occidentale).* — La photographie reproduite p. 391 représente un groupe d'enfants noirs entourant un des missionnaires de la mission du Gabon. Elle a été prise, en 1869, par M. l'abbé Bourayne, aumônier de la frégate *La Bellone*, commandée à cette époque par l'amiral Fleuriot de Langle.

« Ces enfants, nous écrit le R. P. Delorme, missionnaire au Gabon, appartiennent aux diverses tribus que nous avons à évangéliser. C'est sous les regards de Mgr Bessieux qu'ils ont tous grandi ; c'est par les soins de ce saint évêque qu'ils ont été préparés aux grâces de la première communion et de la confirmation.

« Trois d'entre eux sont Pougoués ou Gabonnais; cinq sont de Libreville, c'est-à-dire enfants d'esclaves capturés sur navires négriers et transportés au Gabon pour y vivre libres sous la protection du pavillon français. Parmi les autres, il y a deux Portugais venus de l'île du Prince, deux Bengars, du cap Esterias, un enfant de Grand-Bassam et un autre du Congo. L'élève placé debout à la gauche du missionnaire avait continué en France, à Notre-Dame de Langonnet, ses études de latin commencées au Gabon. Envoyé ensuite à Saint-Joseph de Ngazobil, où il suivit les cours de philosophie et de théologie, il fut ordonné diacre par Mgr Duret, le 28 décembre 1875, veille de la mort imprévue du regretté vicaire apostolique de la Sénégambie [1]. Aujourd'hui, M. Armand Bambara est de retour au Gabon. Il rend de grands services aux missionnaires et travaille avec eux à la conversion de ses infortunés compatriotes.

« Le jeune enfant, représenté assis devant le missionnaire, et sur qui celui-ci laisse reposer sa main, est un albinos. Il appartient à une famille aujourd'hui entièrement chrétienne. Son père et sa mère sont noirs. Il a un frère et deux sœurs albinos comme lui, tandis que ses autres frères et sœurs sont noirs. Son grand-père était un des rois du cap Esterias. Pour se faire chrétien, il consentit à renvoyer toutes ses femmes, malgré les féticheurs qui le menaçaient de le faire mourir par leurs sortilèges. Il mit lui-même le feu à la case où étaient renfermés ses fétiches et vint s'établir, avec sa famille, à côté de la mission. Tous les matins, le vieux Vané, — c'était le nom de ce roi, — assistait à la messe ; tous les dimanches, il s'approchait de la sainte table, et chaque soir il récitait le chapelet dans sa case, au milieu de sa nombreuse famille réunie autour de lui. Parvenu à une heureuse vieillesse, il est mort, après avoir vu les enfants de ses enfants jusqu'à la troisième génération.

« Trois de ces jeunes élèves noirs sont aujourd'hui employés par le gouvernement de la colonie, comme écrivains de marine. Ils sont d'un grand secours aux Européens si souvent atteints de la fièvre dans ces pays malsains. Quatre sont commerçants, un autre enfin est maître d'école à l'Ile-du-Prince. »

Page de la revue *Les Missions Catholiques* du 18 août 1876

Efforts pour la formation d'un clergé autochtone

Lors des deux décennies précédant 1883, la mission catholique réussit à former un certain nombre d'enseignants et de catéchistes. Les enseignants servent généralement d'assistants aux spiritains, souvent dans une grande pièce qui contient diverses classes. Quelques séminaristes travaillent dans des classes de débutants ou enseignent des matières particulières, la musique par exemple, tout en poursuivant leurs études secondaires. La mission a son ensemble de cuivres et d'anches qui joue lors des festivités, ainsi qu'une chorale qui chante à l'église Sainte-Marie, adjacente à l'école des spiritains. A partir des années soixante-dix, des catéchistes sont envoyés dans les chapelles de brousse, pour y enseigner la religion et y présider les prières, le matin et le soir. Ils reçoivent périodiquement la visite d'une prêtre de la mission la plus proche.

Dans la formation des prêtres, la mission n' a guère de succès. Sur 98 élèves inscrits au petit séminaire entre 1856 et 1886, quatre seulement persévèrent et poursuivent des études de philosophie et de théologie au séminaire spiritain du Sénégal, puis en Bretagne[43]. Guillaume (ou William) Dorsey est le fils de Josiah Dorsey, noir américain originaire de Baltimore, arrivé au Gabon en 1842, comme enseignant pour l'A.B.C. et de Mary Clealand, nièce de Grébo King Freeman, du Cap des Palmes, au Liberia, où les missionnaires de l'A.B.C. ont travaillé avant de venir au Gabon[44]. Guillaume Dorsey est mort au Sénégal, en 1869, à l'âge de 20 ans. Rémy Rémombé, un Mpongwé, est le beau-frère de Félix Adandé Rapontchombo. Il meurt à Gorée, lors de son retour de Bretagne, en 1873. Il avait 21 ans. Armand Bambara, originaire du Congo, meurt en 1883, à l'âge de 31 ans, après avoir fait ses études de théologie en Bretagne. Il avait déjà été ordonné diacre et n'avait plus qu'une année d'études à faire avant de devenir prêtre. Patrice Médediani, un Shékiani, revenu au Sénégal après ses études, se joint, peu de temps après, à l'une des expéditions de Savorgnan de Brazza, au cours de laquelle il est mort[45].

Après 1870, la mission retient difficilement ses séminaristes : ils sont attirés par la perspective de s'enrichir en se lançant dans le commerce ou en

43. WALKER, *Souvenirs.*
44. A.B.C., vol. 15, 1, *Lettres de John Leighton Wilson à Rufus Anderson,* 2 janvier 1847.
45. BURMANJE, *Le clergé indigène... op. cit.* ; WALKER, *Souvenirs* ; Arch. CSSp., b. 175, Dossier A, Séminaire Saint-Jean du Gabon, au Très Révérend Père (T.R.P.), 22 octobre 1896 (écrit par André Walker, de la part des séminaristes).

accompagnant des explorateurs. En 1882, quand le séminaire est transféré à l'écart de la ville, au Cap Estérias, il ne compte que trois élèves. L'un d'eux s'appelle André Raponda-Walker. Il est le fils d'un commerçant et explorateur britannique, Robert Bruce Napoléon Walker et de la nièce du chef de clan mpongwé, Rasundji, appelé aussi le roi Georges des Agulamba et parente d'un autre chef, Anguilé-Dowé, le roi Louis des Agékaza-Quaben. A part un long voyage en Angleterre avec son père, lorsqu'il était petit, André passe ses jeunes années dans les écoles de la mission. Il fait toutes ses études au séminaire du Gabon et il est le premier prêtre à y être ordonné, en juillet 1899. Il faudra attendre ensuite après la première guerre mondiale pour voir des ordinations d'autres prêtres issus de parents gabonais[46]. Au début, le nombre des candidats est limité : il y a trop peu de familles chrétiennes et elles n'autorisent pas volontiers leurs fils à devenir prêtre ou à quitter la pays pour poursuivre leurs études. Ainsi, par exemple, en 1866, aux environs de Libreville, on ne dénombre que 45 familles chrétiennes, fondées, le plus souvent, par des anciens élèves. Mais, en 1872, il y a déjà 1 400 baptisés, y compris les écoliers et beaucoup d'inactifs[47].

Il ne faut pas oublier que, dans la société mpongwé, seuls les hommes mariés, possédant plusieurs femmes et beaucoup d'enfants, sont considérés comme ayant réussi, le célibat étant le fait des esclaves. L'entrée dans un clergé composé de célibataires est considéré comme humiliant. C'est cette donnée culturelle qui pousse Bessieux à rejeter la suggestion faite par Libermann dans son grand *Mémoire* à la congrégation de la Propagande (1846), de conférer aux catéchistes (mariés ou pouvant se marier) la tonsure et les ordres mineurs, avec le port conséquent de la soutane. Bessieux défend son point de vue en écrivant : « Les clercs servants mariés, pour être catéchistes, maître d'école, au lieu de prêter un immense concours aux missionnaires, traceront la voie aux prêtres scandaleux[48] ... »

---

46. WALKER, *Souvenirs* ; Sr MARIE-GERMAINE, *op. cit.*, p. 145.
47. Arch. CSSp., b. 172, *Lettre de Le Berre au T.R.P.*, 20 juin 1866 ; *BG*, t. 11, 1877-1881, p. 184.
48. Sur cette question, voir les éléments du débat dans P. COULON, P. BRASSEUR, op. cit. : p. 247-248 pour le texte du *Mémoire* de Libermann (*ND* VIII, p. 246-247) ; p. 450-451, pour l'analyse de ce texte dans le chapitre de P. COULON : « L'effervescente année 1846 et la genèse du grand *Mémoire* de Libermann à la Propagande », p. 401-455. On trouvera l'intégralité des réflexions de Bessieux (non datées) dans *ND* VIII, p. 415-416. ROQUES, *op. cit.* (1957) écrit, p. 132-133 : « Cette association d'une jupe et d'une soutane ne disait rien qui vaille au missionnaire du Gabon... »

Mariages chrétiens et familles chrétiennes

Le clergé catholique célibataire et les sœurs n'offrent pas un modèle de famille chrétienne, comme peut le faire un pasteur américain, avec femme et enfants. Pour les Gabonaises, il est clair que la femme d'un ministre du culte a un statut plus élevé que les nombreuses épouses d'un notable mpongwé. Mais la monogamie n'attire pas l'intérêt des Mpongwé des deux sexes. C'est leur statut de polygame qui rend difficile, voire impossible, pour la plupart des hommes mpongwé de devenir chrétien ou de le rester : la polygamie fait partie du système social coutumier. Même ceux qui ont passé plusieurs années comme internes dans les écoles de missions subissent la pression du milieu contre la monogamie.

L'unique mariage de Félix Adandé Rapontchombo et d'Elise Antchondié-Bobié (1850-1883), tous deux ayant reçu une éducation catholique, est presque une exception. Il est tout aussi inhabituel que le roi Denis, qui lui-même n'est pas baptisé, permette ce mariage qui transgresse les interdictions mpongwé de consanguinité[49]. En effet, les deux membres du couple sont cousins au quatrième degré, alors qu'ils auraient dû l'être au moins au cinquième, pour se marier selon la coutume.

Après avoir étudié le latin au petit séminaire, en vue de futures études en France, Félix Adandé accepte, en 1864, un travail auprès de la marine française, au poste de Libreville. Par la suite il y aura même des Français qui travailleront sous ses ordres. A la mort de son père, en 1876, il devient chef du clan des Asiga, sous le nom de Félix-Denis Rapontchombo. Son fils aîné, Jean-Félix Rapontchombo (1872-1903) sera le premier Gabonais à obtenir le baccalauréat, en novembre 1894. Après ses études primaires, il avait été envoyé, avec une bourse du gouvernement, à Saint-Louis du Sénégal et, de là, dans une lycée de Rennes, en Bretagne[50].

Ces quelques indications sur les quatre premiers séminaristes, sur André Walker, Félix Adandé et son fils, Jean, montrent le rôle de la mission qui contribue à créer une élite, éduquée à l'occidentale. Les carrières qui s'offrent à cette élite, au cours de cette période, se limitent à l'administration coloniale, au commerce européen et aux institutions ecclésiastiques. Pour les jeunes filles, en plus de celles que les familles placent chez les sœurs, les missionnaires s'efforcent de recruter, dans leurs écoles, les futures épouses de leurs

49. André WALKER, *Notes d'histoire du Gabon,* Brazzaville, 1960.
50. WALKER, *Notes,* p. 32 et 33.

élèves, souvent fiancées par leurs parents longtemps avant l'âge de la puberté. Les missionnaires font profiter ces jeunes gens de leur enseignement et essaient de garder les filles à la mission jusqu'au moment du mariage, au lieu de les autoriser à vivre avec les parents de leurs fiancés avant la cérémonie du mariage. Les protestants américains, de leur côté, travaillent dans le même sens.

Les boissons alcoolisées

Contrairement aux protestants qui prêchent l'abstinence totale d'alcool, les missionnaires français boivent du vin quand ils en ont l'occasion. Les spiritains produisent même de l'alcool, avec des fruits de leurs plantations. Cet alcool leur sert de troc pour obtenir des marchandises : tissus, vaisselle, outils ou tabac. Ils assurent ainsi leur subsistance, paient leurs fournitures et rémunèrent les services. Les missionnaires catholiques qui, sans nul doute, apparaissent déjà comme des adjoints de la marine et des militaires français, s'apparentent aussi à des commerçants et des trafiquants, aux yeux des populations autochtones. C'est la même chose pour les protestants qui doivent aussi échanger des biens contre de la nourriture ou des services, même si, pour cela, ils refusent d'utiliser de l'alcool. Comme les protestants, les missionnaires catholiques sont sensibles aux abus liés à la consommation d'alcool, mais ils choisissent de prêcher la tempérance plutôt que l'abstinence.

Les croyances religieuses des Mpongwé

Au point de vue théologique et liturgique, les catholiques romains semblent offrir certains avantages par rapport aux protestants. Les Mpongwé croient en un Etre suprême, à la fois créateur et juge des hommes. Ils vénèrent leurs ancêtres, intermédiaires auprès de l'Etre suprême et divers esprits qui habitent le monde des vivants. Dès lors, le catholicisme, avec sa vénération pour les saints et les prières d'intercession, semble plus proche des croyances et des pratiques des Mpongwé que le protestantisme. De plus, les catholiques usent de symboles extérieurs, comme l'eau bénite pour les bénédictions, l'huile pour les onctions, les médailles, les scapulaires ; ainsi que le signe de croix. Ces symboles sont proches de la mentalité et des pratiques africaines[51].

51. A. RAPONDA-WALKER, R. SILLANS, *Rites et croyances des peuples du Gabon,* Paris, 1962, p. 16 à 36.

Certains écrits des spiritains, publiés dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, montrent qu'ils ont fait des efforts pour comprendre les croyances religieuses africaines et qu'ils ont tenté d'y adapter leur message[52]. Mais, le plus grand obstacle à la conversion des Mpongwé et à leur persévérance dans la vie chrétienne reste l'insistance des missionnaires à vouloir leur faire abandonner la polygamie.

Conclusion

Entre 1844 et 1883, ce fut le temps, pour les missionnaires catholiques, de leur plus grande influence chez les Mpongwé ; plus particulièrement sur le clan Agekaza-Quaben, où était située leur station principale. Ils ont exercé également une certaine influence sur leur voisins, y compris les Bengas. En enseignant l'écriture aux Mpongwé et en répandant la connaissance de leur langue chez les non-Mpongwé, les missionnaires ont contribué à maintenir leur influence à une époque où la politique officielle française provoquait leur déclin. Parmi les orphelins rachetés, qui n'étaient pas d'origine mpongwé, présents dans les écoles catholiques, beaucoup ont été assimilés aux clans mpongwé, accroissant leur nombre. La connaissance du français se révéla utile aux Gabonais pour leurs relations avec les autorités, au moment de l'arrivée des Français. En 1870, et encore par la suite, lire et écrire le français les aidait à trouver du travail dans les sociétés commerciales en expansion, dans l'administration ou les missions d'exploration, en plus des emplois à la mission et dans ses écoles. Les missionnaires ont donc aidé les Mpongwé à compenser les effets de leur situation déclinante comme commerçants intermédiaires, en les préparant à jouer un nouveau rôle, celui d'agent ou d'employé chez les Européens.

En 1882, le personnel des missions catholiques comprend onze prêtres, onze frères et dix sœurs, répartis en quatre endroits : Libreville, le cap Estérias, Donghila (fondé en 1878, sur le bas de la rivière Como, chez les Fang) et Lambaréné (sur l'Ogooué, chez les Galwa et les Fang). Autour de Libreville, il y a 147 élèves inscrits à l'école primaire et 66 dans les cours d'apprentis. Parmi ceux-ci, 18 filles étudient les arts ménagers et 48 garçons sont dans les sections de travaux manuels et d'agriculture. Dans les trois autres stations, on compte, dans les écoles primaires, 71 élèves. Au Cap Estérias, trois petits séminaristes étudient le latin. En tout, 79 filles et 216 garçons sont

52. Voir par exemple, J. PEUREUX, *Lettre au T.R.P. Schwindenhammer,* dans *Ann. Prop. Foi,* vol. 32, 1860, p. 20. On trouvera une étude détaillée sur le sujet, dans : Joseph NEU, *Travail sur le Gabon,* Arch. CSSp., b. 148.

inscrits dans les écoles catholiques. A la même époque, les presbytériens américains rassemblent 90 garçons et 55 filles, à Baraka, près de Libreville et à Kangwé, près de Lambaréné[53]. Entre 1842 et 1883, quelques milliers de personnes ont fréquenté l'école, soit protestante, soit catholique, plus ou moins longtemps. Chez les Mpongwé et les Benga, déjà, les missionnaires ont affaire aux enfants ou petits-enfants de leurs premiers élèves. Un certain nombre de ces élèves ont fait des études suffisantes pour assimiler les bases de la religion, pour lire et écrire, en anglais, en français, en mpongwé, benga ou dikélé. Les missionnaires protestants et catholiques ont introduit diverses cultures et enseigné l'agriculture, le jardinage, des métiers manuels, à des centaines de jeunes gens. Protestants américains et catholiques français ont réussi à créer une petite élite, éduquée à l'occidentale, dont les membres, comme auxiliaires, ont rendu possible le bon fonctionnement des missions, des écoles et du commerce.

En 1883, les catholiques gabonais dépassent les 2 000, alors qu'en 1872 ils étaient seulement 1 400 et 800 en 1864. Même si, parmi eux il y a beaucoup d'écoliers, à partir de 1876, les baptisés commencent à se compter par centaines chaque année[54]. Ainsi, bien que la majorité de la population reste indifférente à leur égard, les missionnaires ont apporté la foi catholique romaine et ses institutions au Gabon et ils y ont pris racine. Mais la transformation du comportement social et moral, qui était supposé être le produit de ces nouvelles idées, valeurs et institutions, relève d'un processus beaucoup plus lent et beaucoup moins aisé à discerner[55].

Les missionnaires catholiques qui ont évangélisé le Gabon entre 1844 et 1883, voyaient l'estuaire comme une entrée, débouchant sur un vaste continent[56]. Les peuplades de l'intérieur, non touchées par les vices introduit

---

53. Voir fn, 32 ; WALKER, *Souvenirs*. En 1854, 37 garçons et 35 filles sont inscrits dans les écoles catholiques (A.P.S., Boîte 167, *Rapport de Kobès au Ministère de la Marine,* 14 février 1854). En 1869, sur 377 élèves, 306 sont à l'école primaire (210 garçons, 96 filles) et 71 sont apprentis (60 garçons, 11 filles) : A.N.S.O.M., Gabon, X,2, *Rapport du commandant Bourgeois sur la situation de l'instruction publique au Gabon,* 1er juillet 1869.

54. *BG,* t. 9, 1872-1874, p. 184 ; t. 12, 1881-1883, p. 565 ; t. 13, 1883-1886, p. 785 ; *Chronique*, p. 183 (chiffres pour 1876).

55. L'*Annuaire de l'Eglise catholique en Afrique francophone,* Paris, 1989, signale que, en 1987, le Gabon comptait 614 618 baptisés, 17 300 catéchumènes, 28 prêtres gabonais, 10 frères et 36 sœurs. Un lointain parent du séminariste mpongwé mort au Sénégal, en 1873, est actuellement archevêque de Libreville et des Gabonais sont évêques de Oyem, Franceville et Mouila. Aujourd'hui, le français est encore la langue utilisée dans l'enseignement, à tous les niveaux et tous les programmes sont fortement modelés sur les programmes français, bien que comprenant un bon nombre de données africaines.

56. LE ROY, p. 227et 228. Voir aussi : O. GOLLNHOFER, B. NOEL, R. SILLANS, « L'historicité des paroles attribuées au premier évêque du Gabon, à propos du maintien du comptoir, entre 1871 et 1873 »,

duits par les marchands occidentaux, présenteraient, pensaient-il, un terrain propice à l'évangélisation. Mais les contacts avec les fang et les autres populations de l'intérieur ébranleront ces vues idéales et romantiques. Néanmoins, les efforts déployés chez les Mpongwé et les Benga, leur ont apporté une expérience irremplaçable. La connaissance et la compréhension acquises par les premiers contacts avec les peuples et les sociétés africaines ont permis aux spiritains d'évangéliser le reste du Gabon plus rapidement et de manière plus efficace, entre 1878 et la première guerre mondiale. Cette expérience leur a servi aussi lorsqu'ils se sont dirigés vers la côte du Loango, au début des années quatre-vingt, au Stanley-Pool, à la fin de cette période et dans la région de Bangui, vers 1890. L'Estuaire et la côte nord du Gabon ont été comme un terrain d'entraînement pour l'évangélisation catholique du reste de l'Afrique Équatoriale Française.

* * *

Les sources principales utilisées pour cet article

Les sources principales en français, concernant les activités missionnaires à cette époque, sont : la Congrégation du Saint-Esprit ; l'Œuvre de la propagation de la Foi, à Lyon ; les Sœurs de l'Immaculée Conception, à Rome ; les Archives nationales françaises, section outremer à Aix-en-Provence. Les *Bulletins généraux de la Congrégation du Saint-Esprit* (à partir de 1857), avec les lettres de missionnaires, sont les sources principales spiritaines. Les spiritains ont publié la correspondance et les écrits de Libermann dans la série *Notes et documents,* Paris, 16 volumes, 1929-1956. Les lettres des missionnaires, dans ces volumes, sont répertoriés dans *Bibliotheca Missionum*, Robert STREIT et Johannes DINDINGER, éd., 30 volumes, 1916-1970, Fribourg et Rome, qui contient aussi de brèves notices biographiques des auteurs. Des lettres de missionnaires sont aussi publiées dans les *Annales de la Propagation de la Foi,* mensuel de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Les anciennes archives du Gouvernement général de l'A.O.F., à Dakar, sont conservées sur film aux Archives nationales, à Paris ; on peut s'y reporter pour les années durant lesquelles le Gabon était administré à partir du Sénégal. La plupart des documents trouvés à Aix fait double emploi avec ceux de Paris.

---

dans : *Revue d'Histoire d'Outremer,* n° 4, 1972, p. 611 à 644. Pour les sources de l'époque : « Lettre de M. Bessieux, missionnaire du Saint-Cœur de Marie, à M. Libermann », dans : *Ann. Prop. Foi,* vol. 19, 1847, p. 104 et 105 et vol. 49, 1877, p. 212 à 214.

Les principales sources d'archives américaines sont les *Papers of the American Board of Commisioners for Foreign Missions (A.B.C.)*, à la Bibliothèque Houghton, de l'Université d'Harvard ; la Presbyterian Historical Society (P.H.S.) de Philadelphie (beaucoup de lettres sont disponibles sur microfilm) ; les *diaires* du Révérend William Walker, à la Wisconsin State Historical Society, à Madison ; les lettres du Révérend John Leighton Wilson, à la Presbyterian and Reformed Churches Historical Foundation, à Montreat, en Caroline du Nord et à la Bibliothèque Caroliniana, de l'Université de Caroline du Sud, à Columbia. Les archives du Prudential Committee des A.B.C. et ses personnalités sont conservées par la United Church of Christ, tandis que leurs brochures sont à la Congregational House, à Boston. Les lettres et écrits du révérend Robert Hamill Nassau (1835-1921), longtemps missionnaire presbytérien, déposées aux archives de l'Université de Princeton et de l'Université Lincoln, sont disponibles sur microfilms à la P. H. S. Des érudits américains ont récemment utilisé toutes ces sources d'archives. Voir à ce propos : K. David PATTERSON, *The Northern Gabon Coast to 1875*, Londres, 1975 ; Henry Hale BUCHER Jr, *The Mpongwe of the Gabon Estuary. A History to 1860,* thèse de doctorat, Université du Wisconsin, Madison, 1977 ; Christopher CHAMBERLIN, *Competition and conflict : the development of the Bulk Export Trade in Central Gabon during the Nineteenth Century,* thèse de doctorat à l'Université de Californie, Los Angeles, 1977. Au contraire, Hubert DESCHAMPS, *Quinze ans de Gabon, 1839-1874,* Paris, 1962, n'a pas employé les archives des missionnaires catholiques ou américains. Elikia N. M'BOKOLO, *La France et les Français en Afrique Équatoriale. Le comptoir du Gabon, 1839-1874,* Paris, 1977, a utilisé les sources spiritaines et les sources anglaises, mais pas les riches archives des missionnaires américains*. Florent MBOUMBA-BOUASSA, *Genèse de l'Église au Gabon. Étude historique et canonique,* thèse de doctorat à l'Université de Strasbourg, 1972, couvre la période de 1842 à 1914, essentiellement sur base d'archives françaises et de quelques documents conservés par le séminaire et l'archevêché de Libreville.

*. Cet article renvoie à la thèse d'Elikia M'BOKOLO et pas à l'ouvrage qui a été publié sous le titre : *Noirs et Blancs en Afrique Equatoriale. Les sociétés côtières et la pénétration française (vers 1820-1874)*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales ; Paris, La Haye, New-York, Mouton, 1981.

Mémoire Spiritaine, avril 1995, p. 83 à 105

Le retour des spiritains, en Allemagne

*Josef-Theodor Rath**

La première tentative, de la Congrégation du Saint-Esprit, pour s'implanter en Allemagne, avait échoué. En 1863, le P. Ignace Schwindenhammer, Supérieur général de la congrégation, avait accepté la direction d'une maison de retraite pour prêtres, à Kaiserswerth (diocèse de Cologne). L'année suivante deux autres communautés s'installaient à Marienthal (diocèse de Cologne) et Marienstatt (diocèse de Limbourg).

En 1872, une loi fut promulguée en Allemagne, interdisant toute activité aux jésuites, en précisant que la loi s'appliquait à tous les ordres qui leur était affiliés. Bien que cette affiliation ne puisse s'appliquer aux spiritains, ceux-ci quittèrent l'Allemagne en octobre 1873.

(Voir : H. KOREN, *Les Spiritains,* Beauchesne, Paris, 1982, p. 322 à 329)

* * *

Le 25 février 1895, la Congrégation du Saint-Esprit tente, une deuxième fois, de s'implanter en Allemagne. Ce sera ce qu'on peut appeler la *Province de Knechtsteden.*

---

*. Spiritain. Il est l'auteur de 600 articles du *Lexicon für Theologie und Kirche* (1957-1967). En 1973, il termine le 6e et dernier cahier *Zur Geschichte der deutschen Provinz der Kongregation vom Heiligen Geist.* Entre 1972 et 1986, il publie les cinq tomes de *Geschichte der Kongregation vom Heiligen Geist* (1857-1975), *Mortuarium* (nécrologe) de la Province d'Allemagne, avec un supplément jusqu'en 1985 (800 notices biographiques annotées).

Josef-Theodor Rath, né le 4 février 1900 à Millingen (diocèce de Munster) fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit le 11 avril 1923. Il est ordonné prêtre en 1927. Philologue et historien, il enseigne dans les maisons de la congrégation en Allemagne et commence à publier (1928-1939). Il est interdit d'enseignement en 1939 et interdit de publication en 1941, par le régime. De 1942 à 1945, il est soldat infirmier à l'hôpital militaire de Cologne et, en 1945-1946, prisonnier des Américains. Il enseigne l'histoire de l'Eglise et la missiologie au grand scolasticat de Knechtsteden, de 1946 à 1967. Il consacre ensuite le reste de sa vie à la rédaction de plusieurs ouvrages sur la Congrégation du Saint-Esprit en Allemagne, jusqu'à sa mort, le 8 février 1993.

Amand Acker, né le 24 avril 1848 à Weyersheim (Bas-Rhin), fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit le 15 août 1875. Après avoir été missionnaire à Zanzibar pendant dix-neuf ans, il est chargé de créer la Province spiritaine d'Allemagne et il la dirige pendant vingt-cinq ans. En 1919 il est remplacé par le P. Léon Klerlein et il prend sa retraite dans la maison qu'il avait fondée et restaurée, Knechtsteden, jusqu'à sa mort, le 30 mars 1923, à l'âge de 75 ans.

Photos : Arch. Congrégation du Saint-Esprit CIM

Venu de la mission de Zanzibar, le P. Amand Acker surmonta tous les obstacles et atteignit son objectif. Le ministre prussien des Cultes, Bosse, autorisait l'ouverture d'une école dans l'ancienne abbaye prémontrée de Knechtsteden, située sur la rive gauche du Rhin, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Cologne. Cette école devra former les futurs missionnaires de la colonie allemande d'Afrique de l'Est. C'est le chef du gouvernement de Düsseldorf qui transmit la décision au P. Acker et celui-ci en prit connaissance alors qu'il séjournait à Weyersheim, son village natal, près de Strasbourg. Au début du mois de mars, le P. Acker se rendit à Cologne, pour discuter du projet avec le cardinal Krementz et quelques personnages influents, désignés par ce dernier.

Une abbaye devient école des missions

Entre Cologne et Neuss, de nombreuses routes conduisent au *Couvent de Knechtsteden* et à sa très belle église romane. Dans cette église, le tableau du *Christ, Maître de l'Univers,* dans l'abside ouest, compte parmi les plus belles œuvres d'art de la région.

L'abbaye a été fondée en 1130. On tient pour certain que Héribert, premier prieur de Knechtsteden, fut un parent de Norbert de Xanten, le père spirituel de tous les prémontrés. Reconnu saint, comme Norbert, sa fête est célébrée le 25 mai. Quand il arriva à Knechtsteden, l'ordre existait depuis neuf ans.

Durant sept siècles, l'abbaye vécut les bons et les mauvais jours que connut l'Électorat de Cologne, dans ses possessions du Rhin inférieur ; jusqu'au moment où Napoléon Bonaparte fixa le Rhin comme frontière orientale de la France. Les chanoines de Knechtsteden, tout comme les religieux de Belgique, des Pays-Bas et des bords du Rhin, furent alors dépouillés de leurs biens. L'administration en fut confiée à une *Chambre des Domaines,* établie à Aix-la-Chapelle. Le plus jeune des *moines de Knechtsteden* Winand Kayser, d'une riche famille de Cologne, réussit à louer les bâtiments de l'abbaye, les jardins, plus de cent acres (un acre correspond environ à 50 ares) de champs et de prés, pour une somme raisonnable. Il put ainsi assurer le couvert à ses frères. L'empereur en personne, à la demande de l'évêque Betholet, d'Aix-la-Chapelle, décida que l'église servirait de lieu de culte aux deux villages voisins, Delhoven et Straberg, qui étaient dépourvus d'église paroissiale.

Les revenus des anciennes possessions de l'Église servirent à payer la pen-

sion des membres de la Légion d'honneur. En 1809, tous ces biens furent mis en vente, au profit de la Légion d'honneur. L'avis de vente de Knechtsteden fut publié le 5 janvier 1810. Winand Kayser acheta les bâtiments et les terres qu'il avait déjà en location, pour 77 000 francs. Deux de ses amis réalisèrent l'affaire pour lui et, à son grand étonnement, ils gardèrent la moitié des biens pour eux. A sa mort, en 1842, ils s'approprièrent l'autre moitié. Knechtsteden perdit alors complètement son affectation première[1].

Dans la deuxième moitié du siècle dernier, Knechtsteden était devenue la propriété de l'administration des services sociaux de Cologne. On voulait en faire une maison de soins pour malades mentaux, quand, le 6 juin 1869, jour de grosse chaleur et de grand vent, le feu se déclara dans une grange et très vite toute l'abbaye fut la proie des flammes. On put sauver l'église, mais il fallut dix ans pour réparer les dégâts qu'elle avait subis. Autour de l'église, ce n'était qu'un champ de ruines et de cendres. A côté de l'église, on reconstruisit le bâtiment de l'économat. Le paysan qui y habitait cultivait 180 acres de champs et servait de guide et aussi d'aubergiste, le dimanche, pour les nombreux visiteurs qui venaient vénérer la statue de la Vierge douloureuse, datant de la fin du XIV[e] siècle, ou qui, plus prosaïquement, faisaient le tour des ruines[2].

Le P. Acker, rappelé par son supérieur général et désigné, par le cardinal préfet de la Propagande, comme supérieur de la Province allemande des spiritains, était, pour commencer, l'unique membre de cette Province. L'autorisation de démarrer à Knechtsteden ne l'enthousiasmait pas. Il ne connaissait pas les habitants de cette région du Rhin inférieur ; la maison n'était pas prête, il n'avait pas d'argent pour construire et il n'avait pas le droit de prêcher pour s'en procurer. Ce qui lui aurait d'ailleurs été difficile : Alsacien, rentrant d'Afrique de l'est, il parlait plus ou moins bien l'allemand. Le 12 février 1895, le cardinal Krementz avait reçu, du ministère prussien des Cultes, la lettre suivante : « Je porte respectueusement à la connaissance de votre éminence que, en référence à votre lettre du 21 octobre dernier, le ministre de l'Intérieur et moi-même, ministre des Cultes, nous avons donné pouvoir à monsieur le Président du gouvernement de Düsseldorf, d'autoriser le Provincial des Pères du Saint-Esprit, Acker, de Weyersheim, Bas-Rhin, à ouvrir un établissement à Knechtsteden, arrondissement de Neuss, en vue

1. RATH, *Dt. Provinz,* VI 7-14. F. EHLEN, *Die Prämonstratenserabtei Knechtsteden, Geschichte und Urkundenbuch,* Köln, 1904. BOHLEN-BUFFEL, *Geschichte eines alten Klosters,* Knechtsteden, 1952.
2. BOHLEN-BUFFEL, 59 s. Greuel der Verwüstung, 1842. 1869.

Photo : Arch. Congrégation du Saint-Esprit CIM

Knechtsteden, après l'incendie de 1869.

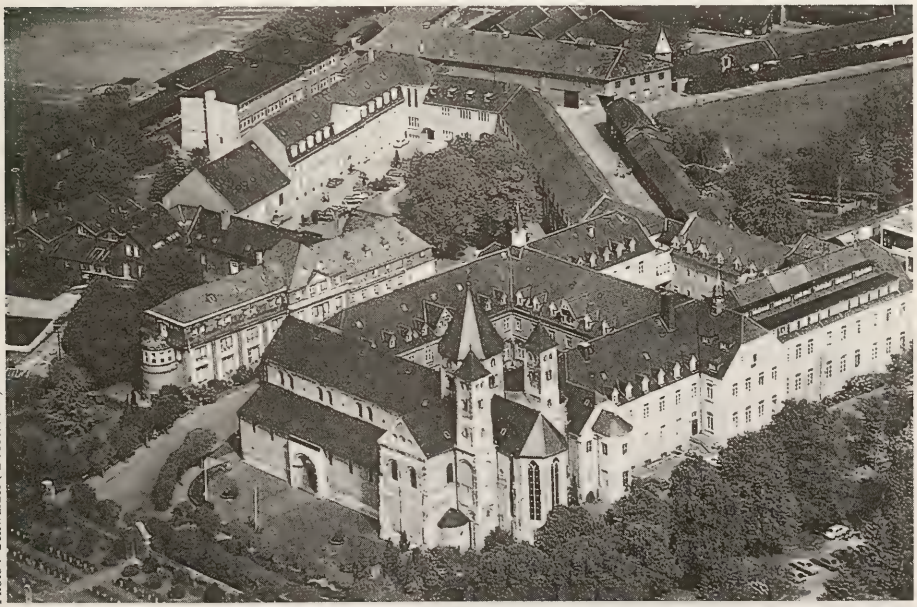

Photo : Schwarzer (Düsserdorf)

Knechtsteden après reconstruction et agrandissements.

de former des missionnaires allemands pour la mission chez les païens, principalement dans l'Est africain allemand ; à ces conditions qu'aucune autre activité que celle indiquée ne puisse être entreprise sans autorisation expresse de l'État, et que l'admission d'enfants d'âge scolaire et de personnes ne possédant pas l'indigénat[3] allemand soit exclue. – Signé : Bosse. »

Avant de partir pour le Rhin inférieur, le P. Acker remercia, le 1er mars, le cardinal Ledochowski[4] préfet de la Congrégation de la Propagation de la Foi, à Rome : « J'aurais certes préféré laisser mes os en Afrique, où je viens de passer 14 années ; mais, si monsieur le cardinal me confie la mission de fonder des maisons missionnaires en Allemagne, je vais essayer, avec l'aide de Dieu, de répondre à cette mission. » On commencera à Knechtsteden, ancienne abbaye prémontrée située près de Cologne : c'est l'archevêque de Cologne qui a fait choix de l'endroit. Le P. Acker précise qu'il lui faudra de l'aide, car l'abbaye a brûlé en 1869 : « A première vue, elle doit être entièrement reconstruite. Il faut aussi se procurer des terres, pour nourrir les aspirants et assurer aux frères coadjuteurs la formation qui leur est nécessaire pour pouvoir utilement assister les prêtres dans l'éducation des Noirs au travail. En dernier lieu, il n'y a ni mobilier, ni ustensiles de cuisine. » Le père ajoutait qu'il pouvait acquérir une deuxième maison en Alsace et qu'il ne voulait pas laisser passer cette occasion.

Le P. Acker avait besoin d'argent, il demandait de l'aide et il sollicita même le cardinal. L'Islam, ajoutait-il, fait d'énormes progrès en Afrique et notre Église catholique risque aussi de se laisser dépasser par le protestantisme. Les fidèles donnent beaucoup pour le rachat des esclaves, mais peu pour la formation des missionnaires. Nulle part les prêtres ne sont trop nombreux. Il faut donc commencer la formation des messagers de la foi dès l'enfance. Les bonnes familles chrétiennes, d'où viennent les vocations, sont généralement pauvres et les parents ne peuvent pas beaucoup aider leurs enfants. La congrégation qui les accueille doit en prendre soin. Il n'est guère possible de racheter des esclaves sans les missionnaires. La formation de missionnai-

3. Ce mot désigne, à cette époque, le *droit de cité*. Tous les documents auxquels il est fait référence se trouvent à : Arch. CSSp, b. 532 et 533. Copies aux archives de Knechtsteden.

4. Mieceslaw Halka, comte Ledochowski (1822-1902). Originaire de Sandomierz, en Galicie, prêtre à Rome en 1845. Service diplomatique du Pape au Portugal, en Colombie et au Chili. Nonce à Bruxelles en 1861. Archevêque de Gnessen et Posen (Poznan), en 1865. Déposé en 1874, pendant le *Kulturkampf* prussien et interné à Ostrowo. Cardinal en 1875. Expulsé de Prusse en 1876 et retour à la Curie. De 1892 à 1902, préfet de la Congrégation romaine de la Propagation de la Foi. *Lexicon für Theologie und Kirche,* VI (1934), 447.

res doit donc faire partie des buts prioritaires du mouvement antiesclavagiste. Et le P. Acker concluait : « Si j'entreprends cette œuvre, ce n'est pas avec un courage inébranlable. Mais, que notre congrégation doive se réinstaller en Allemagne, est si clairement la volonté de Dieu, qu'il n'est pas permis d'en douter. J'ai confiance que votre Éminence pourra aussi m'aider. » Sa confiance sera récompensée, à plusieurs reprises.

Ce même 1er mars 1895, le P. Acker fit demander, par l'intermédiaire de Mgr Fritzen, évêque de Strasbourg, au gouvernement d'Alsace-Lorraine à Strasbourg, s'il pouvait prendre possession de la maison dont il était question dans sa lettre au cardinal Ledochowski. Il ne recevra la réponse que le 4 décembre 1895 : la maison des Trois-Epis, près de Colmar, peut être aménagée, mais seulement comme filiale de l'établissement principal, Knechtsteden. Succursale, susceptible d'être supprimée à tout moment, cette maison est soumise aux conditions suivantes : fixée dans cet état de dépendance, on ne peut changer son but ; les professeurs ne seront pas plus de six ; de même pour les frères ; tous doivent avoir la nationalité allemande. Enfin, l'école dépend de l'inspection scolaire. C'était un succès, mais, entre temps, la maison des Trois-Epis n'était plus disponible. Le P. Acker a cependant l'autorisation de chercher ailleurs. Le *Bulletin général* de 1895, fait paraître cet appel, à la dernière page : « Le gouvernement impérial d'Allemagne, par décret du 4 décembre dernier, nous autorise à ouvrir une maison en Alsace, comme succursale de Knechtsteden. Tous nos confrères voudront bien s'unir à nos prières pour demander à Dieu qu'il nous fasse trouver un établissement convenable à ce dessein[5]. »

Au début du mois de juillet 1895 (nous n'avons pas pu trouver la date exacte), les conseillers municipaux de Cologne se réunirent pour discuter de la vente de Knechtsteden. Le P. Acker était assis, avec quelques amis, au café *Gürzenich*, buvant une bière, attendant avec impatience la décision du conseil. Les édiles devaient tenir compte des intérêts, à la fois des autorités ecclésiastiques et des autorités civiles. Ils savaient qu'ils avaient affaire à un homme pauvre, envers qui ils ne pouvaient être trop exigeants. Il était déjà tard quand le conseiller municipal Zilkens, un ami du P. Acker, entra dans la pièce et dit : « Tout pour 180 000 marks, mon père ; le couvent, les bâtiments de la ferme et 180 acres de terres. » L'acte de vente fut signé le 23 octobre, dans le palais de l'archevêque, avec cette précision : « ... pour

5. *BG*, t. 17, p. 936.

parer à toute difficulté et éviter tous frais accessoires », et la signature du cardinal Krementz. Celui-ci devait, selon la volonté du pape, fonder un séminaire pour les missions : il considéra Knechtsteden comme son séminaire. Ce qui permit à l'Association Afrique d'accorder au P. Acker un prêt de 100 000 marks, sans intérêts et sans délai de remboursement. Une banque lui accorda aussi un prêt à long terme. Ainsi, le P. Acker n'avait pas de dettes vis-à-vis de la ville de Cologne et avait même un petit capital pour démarrer. M. Zilkens, dont nous venons de parler, voisin du P. Acker au domaine de Barbarastein, fonda pour lui ce qu'il appelait un *Conseil curial.* Il amenait aussi les *associations pour la restauration du couvent de Knechtsteden* à se transformer en *Association pour la maison des Missions de Knechtsteden.* Un ami de Zilkens, le commerçant Fritz Schlagwein, de Cologne, devint préposé à la propagande dans *l'entreprise* Acker. On ne pouvait trouver mieux : dès la première année, il fit rentrer 17 000 marks dans la caisse de l'Association. On fonda ensuite des filiales dans toutes les villes importantes de la Rhénanie.

Cependant, un an plus tard, le P. Acker va se trouver devant une situation embarrassante[6]. Il était à pied d'œuvre, à Knechtsteden, depuis le 2 octobre 1895, avec le jeune frère Marie-Paul Schikarski, excellent menuisier. Ils habitaient dans des locaux sommairement équipés, au-dessus de la sacristie, à côté de l'église et de l'actuelle salle des fêtes, dont la voûte avait résisté à l'incendie. Ils prenaient leurs repas chez le fermier Pingen. Au cours de l'hiver, le P. Acker accueillit quatre pères, et deux frères : le F. Matthäus Lingg, cuisinier, et le F. Jodokus Stolte, menuisier, homme sage, dont il fait son intendant ; ainsi qu'un novice, Ansbert Ulrich, puisatier, qui, après sa profession, deviendra chef de chantier. Par la suite, on lui confia aussi deux maçons, les FF. Maternus Comte et Aristobule Lülsdorf. Ce dernier, originaire de Cologne-Langel, avait été exprès rappelé du Portugal. C'est ainsi que le P. Grizard, premier Assistant général de la Congrégation, qui n'avait pas d'argent, aidait le P. Acker comme il le pouvait. Parmi les quatre prêtres, il y avait le P. Johan Haas, qui ne restera pas à *l'abbaye Acker,* mais qui avait amené avec lui les deux premiers élèves de l'École des Missions, Heinrich Ritter et Johannes Hoffmann. Ces deux jeunes citoyens du Westerwald avaient *un bâton de maréchal* dans leur cartable[7]. En tout, le P. Acker

6. *BG,* t. 18, p. 196-210. E. BISMARCK, *Le P. Amand Acker (1848-1923),* Imprimerie de Knechtsteden, 1925, p. 22 et ss.

7. En effet, Heinrich Ritter devint évêque au Haut-Jurua, en Amazonie ; Johannes Hoffmann fut Supérieur de la Province d'Allemagne pendant toute l'époque nazi.

reçut, en 1896, dans la communauté, 26 élèves et 17 aspirants. Pour les héberger, on transforma les écuries et les remises en locaux d'habitation, en dortoirs et salles de classes : ces locaux, aux voûtes solides, n'avaient perdu que le toit lors de l'incendie. L'école commença le 10 février. Les élèves avaient tous plus de 14 ans. Suivant la formation déjà reçue, on les répartit en trois groupes. Leurs professeurs étaient remarquables, note le P. Hoffmann, dans ses souvenirs où il évoque les temps héroïques de Knechtsteden[8].

Le 3 mai 1896, ce fut la fête à Knechtsteden : le cardinal Krementz procéda à la bénédiction de sa *Maison des Missions.* Dans le chœur de l'église, avaient pris place les délégués du gouvernement, les membres de la noblesse rhénane, les comités de l'Association pour la Maison des Missions et de nombreux membres du clergé de la région de Cologne et de Neuss. Le P. Acker montra à l'assistance comment la volonté de Dieu s'était réalisée. Suivit la fête populaire, pendant laquelle se firent entendre les airs joyeux d'une musique militaire. D'après les comptes-rendus des journaux, des milliers de personnes ont fait honneur au vin que la baronne de Schorlemer-Lieser a fait apporter, en grosses barriques de ses caves mosellanes[9]. Après quoi, le P. Acker se rendit à Paris pour participer, le 24 mai 1896, à l'élection du nouveau Supérieur général, Mgr Alexandre Le Roy.

Le bon cheval à tête de l'attelage ?

Le 3 mai 1896, en quittant Knechtsteden, le cardinal Krementz déclarait : « Je suis heureux que les fils du vénérable P. Libermann remplacent les fils de saint Norbert. Leur vaillant provincial a entrepris là une grande chose. Il nous faut le soutenir dans son entreprise. En ce qui me concerne, il sait bien qu'il peut compter sur mon aide de toutes les manières et cela, depuis longtemps[10]. » Mais, de la bonne volonté du cardinal, il ne restera pas grand chose quelques mois plus tard.

Le fermier Pingen payait son fermage depuis 1895 et le P. Acker n'avait pas l'intention de lui retirer la ferme. L'hôtellerie cependant devait être installée en dehors du *saint domaine.* Il fit donc construire le *Klosterhof* (res-

8. Voir : RATH, *Mortuarium,* pour les notices biographiques des collaborateurs du P. Acker.
9. *BG,* t. 18, p. 207 et ss. : traduction française d'un reportage sur la fête, *en gardant sa pointe lyrique.*
10. *BG,* t. 18, p. 209 : le discours du cardinal. Archives Knechtsteden : souvenirs autobiographiques du P. Hoffmann et du F. Jodokus.

taurant de l'Abbaye) à l'extérieur, à environ cent mètres du monumental portail de l'Abbaye. Il y est encore. Pour cette construction, le F. Aristobule dépensa 14 000 marks. Il est bon de le savoir, le P. Acker ne tenait pas de comptabilité, mais, à partir de cet exemple, on peut évaluer le coût de la reconstruction de l'abbaye : cela représentera bien douze fois cette première dépense.

Le F. Jodokus raconte, de façon imagée, dans ses souvenirs, comment le P. Acker, malgré lui, devint paysan, en cette année 1896, où survinrent la maladie et la mort de M. Pingen. Le P. Acker consentit au départ de sa femme et la dédommagea largement, avec 24 000 marks, somme que M. Zilkens lui avance sans intérêts.

Le 4 mars 1897, le cardinal Krementz procéda à l'ouverture du noviciat. Parmi les premiers novices, il y avait le F. Franziskus Stoltz, ancien boulanger à Rheinbach ; le F. Engelmar Z'Graggen, mécanicien, originaire du canton d'Uri, en Suisse et le F. Konrad Krieger, pomologue du pays de Würtzbourg, qui constituera un verger de plusieurs acres. Le F. Jodokus y placera ses ruchers, si bien qu'à Knechtsteden, où coulait déjà le lait, on verra aussi couler le miel.

Le 27 novembre 1896, Mgr Raoul de Courmont, vicaire apostolique en Afrique de l'Est, donnait sa démission. Son vicariat s'étendait sur une vaste partie de l'Est africain britannique et allemand. Il fallait trouver un successeur agréé à la fois par les Anglais et par les Allemands. On le trouva sur l'île de la Trinidad, en la personne du P. Emile Allgeyer. Agé alors de 40 ans, originaire de Rixheim, en Alsace, il avait fait ses études en Irlande et en France, avant d'être curé de Port-of-Spain. Nommé évêque le 27 février 1897, il fut sacré le dimanche de Quasimodo, à Knechtsteden[11]. Cette cérémonie pouvait contribuer à « stimuler l'intérêt de l'opinion publique en Allemagne en faveur de notre œuvre ». A la place du cardinal Krementz, malade, c'est l'évêque auxiliaire Fischer qui était l'évêque consécrateur. Dorénavant, nos missions d'Afrique de l'Est seront confiées à la Province spiritaine d'Allemagne. Mgr Allgeyer donnera à sa première fondation le nom de *Fischerstadt*.

Tirant parti de cette propagande, Knechtsteden était comme la ville sur la montagne dont parle l'Évangile. Mais son responsable va se trouver en difficulté. A Paris, comme à Rome et à Cologne, on se demandait *si on avait*

11. *BG*, t. 18, p. 561 et ss. : sacre de Mgr Emile Allgeyer.

choisi le bon cheval à la tête de l'attelage. Seuls les gens du gouvernement lui restaient fidèles. Von Richthofen, le nouveau directeur des Colonies écrivait au P. Acker : « Je vous donne l'assurance que je maintiendrai les relations amicales existantes entre l'administration coloniale et la Congrégation du Saint-Esprit. Je sauvegarderai et je soutiendrai, dans la mesure de mes moyens, les intérêts de cette vaillante société, aussi bien dans son activité en Afrique de l'Est qu'ici, dans notre patrie, où elle cherche à former des missionnaires allemands[12]. » Au début de l'année 1897, le cardinal Ledochowski envoya en Allemagne le P. Alphonse Eschbach[13], Procureur de la Congrégation à Rome, pour voir comment fonctionnait *l'entreprise* Acker. Le P. Eschbach avait écrit à Paris que le P. Acker n'avait absolument aucun droit démontrable sur l'abbaye où il vivait et travaillait.

Certaines promesses faites par le cardinal Krementz ne s'étaient pas concrétisées. On n'avait pas versé au P. Acker 50 000 marks, pourtant promis et on lui réclamait sans délai les 100 000 marks avancés par l'Association Afrique.

Le P. Acker, lui, déclara qu'il était le seul maître dans sa maison et que la maison mère devait le soutenir. Il proposa de faire un emprunt de 180 000 marks auprès de la mission de Zanzibar, pour pouvoir se débarrasser de ses créanciers. Il écrivit aussi dans ce sens à Rome, au cardinal qui l'avait nommé Supérieur de la Province d'Allemagne. Aux Archives générales de la Congrégation, se trouve la traduction en français d'une lettre de l'archevêque de Cologne au Conseil général, qui explique pourquoi le P. Acker a encouru sa disgrâce. Celui-ci avait refusé d'ouvrir, aux frais de l'archevêché, et comme cela avait été prévu dans les discussions préliminaires, un centre de formation pour enfants défavorisés, analogue à celui que la Congrégation avait autrefois dans le Limbourg (à Marienstatt). Il prétendait diriger Knechtsteden à son idée, sans restriction. Le cardinal, qui avait signé le contrat d'achat de la maison, ne pouvait pas renoncer à ses droits et exigeait que soit fait, à Knechtsteden, ce qui avait été convenu : il y a assez de place, disait-il, pour que deux œuvres ne se gênent pas. Les 50 000 marks, *discrètement promis*, étaient destinés à cette œuvre, mais le P. Acker avait d'autres plans et il avait

12. Arch. CSSp. b. 533.

13. Le P. Alphonse Eschbach (1839-1923), originaire d'Ingersheim (Haut-Rhin), fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1861. Après avoir été professeur à Beauvais, il est, de 1875 à 1904, recteur du séminaire français de Rome et consulteur de plusieurs congrégations, jusqu'à sa mort, en 1923. Voir : M. FREY, *Le R. P. Eschbach,* Montpellier, 1925, 24 p.

dépensé la somme avant de la posséder ! Se trouvant en difficulté, il s'était adressé à la curie diocésaine. L'archevêque s'était fâché et avait répondu qu'il tenait ses promesses quand cela lui plaisait, ajoutant que, s'il avait changé d'idée, c'est qu'il avait de bonnes raisons pour cela[14].

Le *visiteur*, le P. Eschbach était un homme réfléchi. Pendant des années, il avait dirigé le Séminaire français de Rome et, à l'époque, il était consulteur dans plusieurs congrégations romaines. Son inspection à Knechtsteden dura du 19 juillet au 6 août 1897. Mgr Le Roy lui avait recommandé de calmer d'abord les esprits et d'essayer de régler sur place les questions financières. Il ne fallait pas compter sur Zanzibar ; de toutes façons, ce serait tomber d'une dépendance dans une autre, peut-être plus grave. Il fallait aussi examiner les titres de propriété : si Knechtsteden n'appartient pas à la Congrégation, il vaut mieux partir, surtout si on s'y est chargé d'un poids insupportable (que serait le *Centre de réhabilitation*)[15].

Le P. Eschbach n'était pas rempli d'admiration pour le supérieur de Knechtsteden qui s'était opposé à son archevêque. Mais comment en est-on arrivé là ? Dans sa biographie du P. Acker, le P. Bismarck lui reconnaît une sagesse pratique remarquable. Il avait fait de bonnes études, était à l'écoute de son temps, avait les yeux ouverts sur tout ; son esprit vif était rapide à tout saisir ; mais la conscience de sa mission lui jouait des tours et son audace ne connaissait pas de limites. « Cela le conduisit, dit son biographe, à une grande naïveté qui l'a empêché de voir les difficultés qui faisaient le tourment des autres. » Le succès lui avait presque toujours donné raison. Après sa mort, Mgr Le Roy le soulignera en ces termes : « La grâce lui avait été donnée de savoir que la volonté de Dieu correspondait toujours avec la sienne. » Le P. Acker était, vis-à-vis des gens de l'extérieur, d'une amabilité séduisante, mais, avec ses collaborateurs, il pouvait se montrer d'une raideur insupportable. Il n'y avait pas de dialogue possible avec lui : il s'occupait de tout et de chacun et marquait tout de son sceau personnel[16].

Le P. Eschbach intervint en faveur du P. Acker et sauva l'abbaye de *l'Abbé Tempête*. La disgrâce encourue auprès du cardinal Krementz était certes regrettable, mais difficilement évitable en la circonstance. Le cardinal, vieux et

14. RATH, *Dt Provinz,* VI, 19-22 : L'année de crise, 1897. Nous n'avons pas trouvé la lettre du cardinal dans les Arch. CSSp, mais bien sa traduction française destinée au Conseil général.
15. RATH, *Dt Provinz,* VI, 22-25 : la visite de 1897.
16. E. BISMARCK, op. cit., p. 28s.

infirme venait de tomber gravement malade et le P. Eschbach ne put le rencontrer, mais les évêques auxiliaires, Schmitz et Fischer lui donnèrent l'assurance que le P. Acker n'avait rien perdu de sa considération. Mgr l'archevêque venait d'ailleurs d'offrir à l'église de Knechtsteden de précieux ornements. Mais le P. Acker n'aura pas les 50 000 marks qui restent réservés au *Centre de réhabilitation* qu'il refuse d'ouvrir.

Quant aux 100 000 marks de l'Association Afrique, il faudra en rendre 80 000. On savait à la maison mère qu'il s'agissait d'un prêt, écrit le P. Eschbach, mais on ne pensait pas que le remboursement serait si vite réclamé. A Rome, on avait donné l'autorisation de partager cette somme entre cinq maisons missionnaires (dont Knechtsteden) à fonder en Allemagne. M. Reichensperger avait écrit à l'archevêque de Cologne, le 23 juillet 1896 : « Suite à la décision prise hier par le conseil central de l'Association Afrique, j'ai l'honneur de prier humblement votre Éminence de nous rembourser le plus vite possible les 100 000 marks que nous avons prêté à la curie de l'archidiocèse pour l'achat de Knechtsteden, car les différentes sociétés missionnaires en ont un urgent besoin pour leurs constructions. » Le P. Acker rend la somme demandée au prix d'un endettement total qui se monte alors à 220 000 marks. Mais ce n'est pas une raison pour perdre espoir et abandonner Knechtsteden : on viendra à son secours et il aura de quoi vivre et continuer son œuvre. Le cardinal Krementz lui-même signe plusieurs appels en sa faveur. Plus tard, en 1900, la dette ne s'élèvera plus qu'à 167 000 marks, alors que le P. Acker a pu, entre temps, nourrir son monde et continuer à bâtir.

A la lecture du rapport du *visiteur* au Conseil général, on comprend que Mgr Le Roy était prêt à abandonner Knechtsteden. Le P. Eschbach le supplia de n'en rien faire, sous aucun prétexte. Si nous partons, dit-il, ce n'est pas de l'argent que nous perdons, mais notre bonne réputation. Le cardinal Krementz a engagé le P. Acker dans cette affaire, en donnant la préférence à Knechtsteden sur tout autre projet. Nous sommes connus dans tout l'archidiocèse de Cologne. Si nous abandonnons Knechtsteden, il faudra quitter l'archidiocèse de Cologne. D'autres s'installeront à Knechtsteden ; et nous, que deviendrons-nous ? Ici, il n'est pas question de deux maisons missionnaires par diocèse et tous les diocèses qui pourraient nous intéresser ont la leur. Est-ce que nous voulons, de nous-mêmes, abandonner l'Allemagne ? Certains prétendent que notre maison d'Alsace suffit et le Supérieur général semble partager cette opinion. C'est une illusion : « Le gouvernement de Berlin n'admettra pas que la maison centrale de formation pour les missionnaires destinés à l'Afrique de l'Est soit établie en Alsace. Les Alsaciens ne sont pas

de vrais Allemands, dit-on à Berlin. » Si nous quittons l'Allemagne, la Congrégation perdra sa plus belle mission, celle de Zanzibar. Le gouvernement allemand ne tolérera sans doute plus la présence de missionnaires ayant reçu leur formation dans un pays étranger. Et Rome ne nous soutiendra pas, si d'autres missionnaires peuvent nous y remplacer : des exemples récents le montrent[17].

En fait, il ne s'agissait pas de savoir si on voulait à tout prix conserver Zanzibar, mais il s'agissait bien de la maison d'Alsace. On voulait garder à la congrégation les vocations alsaciennes, mais on ne pouvait pas continuer à les envoyer en France, où l'avenir de nos écoles était menacé. Quant à une maison à l'intérieur de l'Empire allemand, en fallait-il une à tout prix ? On jugeait la chose de peu d'importance. Voulait-on encore des Allemands dans la congrégation ? Les temps avaient bien changé depuis le P. Emonet, ce Savoyard, éminemment catholique, sous le supériorat duquel des Allemands avaient acquis honneur et estime. On n'envisageait pas (alors, à la maison mère) une province d'Allemagne, comme celles d'Irlande ou du Portugal, avec les diverses maisons de formation.

La province d'Allemagne, de 1897 à 1914

Durant les douze années qui vont de 1897 à 1908, le P. Acker reconstruisit l'abbaye sur les anciennes fondations, à l'aide d'anciens plans et dessins. Les travaux étaient dirigés par l'architecte conseil Heiman et par Jakob Marchand, l'un des principaux architectes de la cathédrale de Cologne. Tous deux travaillaient gratuitement, pour la gloire de Dieu. Les chefs de chantiers, le père les avait dans sa communauté et les ouvriers se présentaient, nombreux. Où trouvait-il l'argent ? En 1901, il y avait des associations locales pour l'abbaye, à Cologne, Neuss, Krefeld, Viersen, Mönchengladbach, Aix-la-Chapelle, Düren, Bonn, Düsseldorf et Essen et d'autres encore s'y ajouteront par la suite. A leur tête, il y avait des membres de la noblesse, des commerçants, des prêtres pleins d'enthousiasme pour les missions : à Essen, c'était le curé Bornewasser, futur évêque de Trêves ; à Düsseldorf, le curé Lausberg, futur évêque auxiliaire de Cologne ; à Cologne, le D[r] Barlage, doyen

17. Arch. CSSP., b. 532. Documents préliminaires de la visite. Correspondance Eschbach-Ledochowski. Rapport du P. Eschbach (31 pages) : p. 10s : le personnel dirigeant ; jugement d'Eschbach sur son compatriote.

de la cathédrale, et le professeur Ehlen ... Ils permettaient au P. Acker de prêcher et de faire des conférences et celui-ci, bien que brouillé avec la grammaire allemande, savait captiver et convaincre ; *une force émanait de lui,* disait-on.

A Knechtsteden, il y avait autrefois une *fraternité de Notre-Dame des Douleurs*. Le cardinal Krementz souhaitait la voir revivre. Le P. Acker accéda à ce désir et les pèlerins vinrent en foule. Il fonda aussi, comme c'est la coutume dans nos maisons, *une confrérie du Saint-Esprit* qui, en 1909, comptait 20 000 membres.

A partir d'octobre 1899, le P. Acker disposa d'une deuxième *chaire* : *L'Écho de Knechtsteden,* organe de liaison pour les membres de l'association de la maison missionnaire. L'Écho comptait 7 000 abonnés en 1901. Ce bulletin deviendra une revue missionnaire digne d'intérêt, avec les défauts de l'époque, mais dont les informations sont précises et de valeur.

Le 6 mai 1899, le cardinal Krementz meurt, à l'âge de 81 ans. Le P. Acker s'était réconcilié avec lui et il le pleura sincèrement ; mais, en même temps il se trouvait libéré d'un fardeau : il ne sera plus question du Centre de réhabilitation. Le successeur du cardinal, Mgr Simar, bénit, le 11 juillet 1901, le nouvel internat des élèves, édifié à l'endroit de l'ancien bâtiment de la prélature. La même année 1901, on termina l'aile ouest de l'abbaye, prolongée au-delà de l'ancienne construction, en rajoutant ce qui, actuellement, est l'infirmerie. Les travaux de l'aile nord furent achevés fin 1904. Désormais ce sera dans des salles claires qu'on prendra les repas et, au premier étage s'allongent les rayonnages de la bibliothèque. On s'occupera de l'aile est plus tard : pour le moment le P. Acker consacre le meilleur de son temps à l'agriculture et à l'élevage.

On lui a adjoint deux collaborateurs, pour le seconder, principalement dans la comptabilité : le P. Emile Clauss, venu d'Afrique de l'Est et qui deviendra supérieur de Knechtsteden en 1906 ; et le P. François-Xavier Vogt, qui, de professeur de mathématiques au collège d'Épinal, se retrouvait maître des novices et économe. Tous deux étaient des compatriotes alsaciens. Ils réaliseront, au-delà de la porte, dite *Hahnentor*, une entreprise agricole modèle et installeront tant d'ateliers, que, vers 1906, Knechtsteden est un *village* qui vit pratiquement en autarcie. Il y a même, parmi les frères, un brasseur, dont on sait employer les capacités[18].

---

18. RATH, *Dt. Provinz VI, 25-30,* Knechtsteden, 1897-1908. Nous nous référons, ici et ailleurs, aux rapports comptables de l'*Association en faveur de la Maison missionnaire de Knechtsteden*, qui sont conservés, pour les années 1900 à 1913. Il faut y ajouter sept rapports à la maison mère, publiés dans les *BG,* t. 17 à 24 (1896-1908). Pour l'histoire des constructions, voir aussi *Echo des Missions . Knechtsteden,* 1903 et 1904 ; *BG,* t. 20, p. 60s (traduction d'un article de la *Gazette de Cologne).*

Après la mort prématurée de Mgr Simar, Mgr Fischer[19], déjà auxiliaire, est devenu archevêque de Cologne, le 9 novembre 1902. Le 26 juin 1903, il est nommé cardinal. Proche de la pensée et des projets du P. Acker, il le favorisera de toutes ses forces.

Au printemps 1908, la restauration de l'aile est de l'abbaye est achevée et c'est l'occasion, le 30 avril, d'une fête grandiose. « Ce fut, dans l'histoire de notre maison missionnaire et de l'association qui la soutient, une journée mémorable. Avec l'achèvement des bâtiments, élevés sur les ruines de l'ancienne abbaye des Prémontrés, détruite par le feu, le comité central de Cologne a voulu cette fête d'action de grâces. Le moment fort en fut la messe pontificale solennelle, célébrée dans l'église abbatiale, par le protecteur de l'association, S. E. le cardinal-archevêque en personne. Son excellence le baron van Schirlemer-Lieser, président de la Province rhénane, y assistait, en compagnie du préfet de Cologne, le Dr Steinmeister et du sous-préfet de Neuss. Le soir de cette fête, le P. Acker donna un grand banquet en l'honneur de ses amis et collaborateurs. Il lui restait encore 100 000 marks de dettes, leur dit-il. Cela n'émut personne. »

Le P. Acker pouvait alors loger à Knechtsteden, 200 personnes. A Pâques 1908, il s'y trouve 16 pères, 38 frères, 21 séminaristes, 34 aspirants-frères et 85 élèves. Le dimanche de la Passion, eut lieu l'ordination des cinq premiers prêtres, par Mgr de Courmont, l'ancien vicaire apostolique de Zanzibar.

Lorsque le P. Acker eut achevé la reconstruction de l'abbaye, l'empereur Guillaume II le décora de l'Ordre de l'Aigle rouge. A l'époque, et jusqu'au début de la Grande Guerre, il était une personnalité reconnue, estimée et honorée par beaucoup, non seulement dans les milieux catholiques, mais d'une façon générale, partout, de l'Etsch (Adige du sud) au Belt (nord).

Lors du banquet du 30 avril 1908, le cardinal Fischer avait dit combien il était heureux de voir Knechtsteden reconstruit : « Voilà ma maison missionnaire, dans laquelle sont formés des hommes qui vont porter la foi aux peuples païens. C'est un sujet de joie de voir les Allemands prendre part à la course pour la possession de colonies, non pas seulement pour répandre l'influence allemande, mais, suivant la volonté de notre empereur et sous la protection de l'État, avant tout pour répandre la foi et les sentiments chrétiens. » Le premier président du tribunal régional, Ratjen, avait ajouté qu'au nom de tous les amis des missions, il voulait dire sa reconnaissance au

19. Mgr Antoine Fischer (1840-1912), évêque auxiliaire de Cologne depuis 1889.

P. Acker : « Mission et colonie vont de pair. S'il y avait à la tête des missions et des administrations civiles des hommes de sa trempe, l'avenir des colonies seraient en bonnes mains[20]. »

Qu'en est-il des pensées du P. Acker lui-même ? Il ne peut garder pour lui ses sentiments intimes : « Seigneur, que ton nom soit sanctifié, pour que ton royaume vienne chez nous et que ta volonté s'y fasse. » Déjà en 1888, il avait essayé d'exercer de l'influence sur la revue antiesclavagiste allemande *Gott will es* (Dieu le veut), par ses *Lettres de Zanzibar.* Arrivé en Allemagne, il s'était rendu compte que des couches entières du catholicisme n'étaient pas ouvertes à l'idée missionnaire. Ce fut le premier de ses soucis. Pendant l'hiver 1895-1896, il parla de ses préoccupations dans la plupart des grandes villes de la Rhénanie. A partir de 1898, il accompagna dans ses voyages de propagande la comtesse polonaise, Marie-Thérèse Ledochowska[21], fondatrice de la Société Pierre-Claver pour les missions africaines. Il parla devant la cour impériale de Vienne, en Autriche ; devant la Cour royale de Bavière, à Munich ; devant des archiducs, des cardinaux et des évêques ; il s'adressa au pape ; tout cela avec beaucoup de succès et les éloges de la presse : « Le P. Acker a fait de l'Allemagne son champ missionnaire. »

Ses collègues allemands reconnaissaient son influence et ils le désignèrent comme leur porte-parole. Lorsque, en 1910, fut fondée la Conférence des Supérieurs des sociétés missionnaires en Allemagne, ce fut lui qui en assura la présidence (jusqu'en 1917). Quand son compatriote alsacien, le professeur Joseph Schmidlin créa, à Munster, la première chaire de missiologie catholique, le P. Acker l'approuva sans réserve. La *Revue de missiologie* qui paraissait à Munster depuis 1911 et qu'il avait contribué à fonder, trouvait en lui, missionnaire de base, un lecteur assidu. Grâce à son initiative, depuis le 51e *Katholikentag* de Ratisbonne, en 1904, il y avait, dans toutes les *Journées catholiques* une célébration pour les missions.

En 1902, le P. Acker fut invité au Congrès colonial de Berlin. Il y rencontra le duc Jean Albrecht, de Mecklembourg, avec lequel il se lia d'amitié. Il avait quelque scrupule d'avoir ainsi des relations avec des membres de l'administration coloniale, mais le cardinal Fischer l'encourageait. Aujour-

---

20. RATH, *Dt Provinz,* VI, p. 29 et 119. Durant la fête furent exécutées deux hymnes composées par F. Schlagwein, *Une endroit merveilleux ;* et celle souvent reprise par la suite : *Un homme vint de Zanzibar, il y a maintenant quatorze ans. Echo des Missions. Knechtsteden,* 1908, 148 et 204.

21. Marie-Thérèse Ledochowska (1863-1922), nièce du cardinal Ledochowski avait fondé la société Saint-Pierre Claver en 1894. *Lexikon für Theologie und Kirche,* 1934, 447. E. BISMARCK, op. cit. p. 37, le propagandiste au service des missions.

d'hui, certains en feraient un colonialiste et un impérialiste. Il tenait les colonies pour un mal nécessaire, dû à l'époque. Il prit position, par écrit ou oralement, sur à peu près tous les problèmes qui se posaient dans les colonies allemandes. Dans les territoires sous contrôle allemand, il s'opposa au partage en zones réservées soit aux protestants, soit aux catholiques. Il condamna le traitement de faveur accordé aux musulmans en Afrique de l'Est. Il demanda qu'on traite les Noirs comme des enfants de Dieu. Pour donner aux Africains le sentiment de leur dignité et pour l'évolution de la femme africaine, il réclama la suppression de toute forme d'esclavage et de la polygamie. Il acceptait cependant le travail forcé, dans la mesure où il pensait que c'était l'intérêt des Africains et à condition que ce travail soit justement rétribué[22].

De son temps, le P. Acker était reconnu comme le protecteur des Africains. Carl Peters, fondateur des possessions allemandes en Afrique de l'Est, avait été rappelé en 1895, à cause de sa dureté, et condamné en 1897. Ses amis réussirent à faire reprendre son procès. Le P. Acker fut appelé comme témoin à Munich, le chef socialiste Auguste Bebel le tenant pour un expert. Kurt Eisner écrivit alors dans *La Voix du Peuple* de Mannheim : « Le seul homme véritable parmi nos *Africains* c'est, *summa summarum,* le missionnaire catholique[23]. » Le journaliste se moquait de son allemand alémanique, enrichi de termes étrangers, mais l'effet voulu était atteint. Au milieu des personnages grossiers rassemblés pour la circonstance, le P. Acker a parlé des femmes africaines avec le même respect que s'il s'agissait de jeunes filles de la Forêt Noire ou des bords du Rhin.

Pourquoi le P. Acker n'a-t-il pas fait alors ce que l'estime dont il jouissait dans l'Église et l'État lui aurait permis de réaliser sans problèmes ? Pourquoi n'a-t-il pas édifié une grande et vaste province ? En 1906, il écrivait à son Supérieur général qui venait d'être réélu : « Les autres sociétés qui ont pu s'implanter en Allemagne se sont développées bien plus que la nôtre. Les Missionnaires de Steyl possèdent trois Écoles des Missions, chacune avec 100 à 200 élèves ; ils ont 300 séminaristes, dont 40, sinon 50, sont ordonnés chaque année. Nous en sommes encore loin[24] » Il ne devait jamais y arri-

22. E. BISMARCK, op. cit. p. 41 : à Rome, le P. Acker remit à Pie X, lors d'une audience la documentation pour une encyclique sur les missions. Le pape dit : *Videbimus.*

23. RATH, *Dt. Provinz,* VI, 31 : Auguste Bebel, président de la S.P.D. au Reichstag, avait entendu un discours du P. Acker à Stuttgart et l'avait félicité. RATH, *Dt Provinz,* VI, 119 : Kurt Eisner, juif originaire de Berlin, était un journaliste préoccupé par l'idée de la fraternité universelle. Il dirigeait la U.S.P.D. bavaroise qui proclama, en novembre 1918, la république à Munich. Premier ministre d'un gouvernement genre soviétique, il fut assassiné le 21 février 1919 par le comte Arco.

24. *BG,* t. XXIV, p. 752.

ver. Pourquoi ? Nous osons à peine en donner la raison : son Supérieur général lui interdisait de franchir le Rhin.

Fixé sur la rive gauche du Rhin

Le P. Acker, malheureusement, était lui-même responsable de cette situation. On a dit de lui : « Il ne voyait l'autorité assurée nulle part ailleurs que dans ses propres mains. » Effectivement, il ne supportait pas de voir quelque chose de conséquent se faire dans la Province, sans sa participation. Il voulait avoir les œuvres de quelque importance de la Province auprès de lui, dans son abbaye, sous ses yeux. Il pouvait ainsi intervenir dans ce qui aurait dû relever de la charge de préfet de séminaire, de maître des novices, de supérieur et d' économe. « Il ne s'est jamais rendu compte combien il paralysait l'esprit d'entreprise de ses confrères et comment il neutralisait des talents souvent supérieurs aux siens. » Qui pouvait supporter un tel *Abbé* ? N'était-on pas déjà au vingtième siècle ? On venait ... On voyait ... et on se faisait nommer au fin fond de la forêt vierge ! Mais le P. Acker savait où trouver de nouveaux collaborateurs : « Il va à la source. Chaque année, au moment de la Consécration à l'apostolat des jeunes prêtres, il se rend à Paris et choisit ceux dont il a besoin. » Le Supérieur général le laissait faire. Ensuite, il faisait comprendre aux jeunes gens quelle était la volonté de Dieu ; c'était de leur âge de se sacrifier pour la bonne cause. Citons François Albrecht, Adolphe Nægel, Aloyse Sester, Henri Friess, Henri Diemunsch, Joseph Jolly, Léon Muller, François-Xavier Vogt, tous des compatriotes alsaciens et Ernest Bismarck, lorrain. Presque tous étaient diplômés de Rome, Paris ou Louvain. Ajoutons encore : Heinrich Döring, de Düsseldorf, Peter Strerath, de Cologne et Bernhard Wolf, de Breslau, deux fils d'enseignants ; et Anton Thomé, de Hadamar, qui était rédacteur de l'Écho.

L'École des Missions avait déjà bonne renommée quand Mgr Le Roy y envoya le P. Eugène Dangelzer. Après des études à la Sorbonne, il avait enseigné en France, avant la confiscation des collèges. Comme préfet des études il amena l'école à un niveau remarquable. On suivait, pour les études, l'organisation prussienne. Un rapport du P. Acker dit : « Nous avons l'intention de préparer nos élèves aux examens exigés par le gouvernement et de leur donner l'enseignement en conséquence. La Congrégation aura ainsi des gens capables de répondre aux attentes de notre temps. » Les élèves de première passaient l'équivalent du baccalauréat, à Neuss.

En même temps que se développait ainsi l'École des Missions de Knechtsteden, le P. Acker faisait des recherches en Alsace. Plusieurs offres n'eurent pas de suite. Un jour, il apprit du Dr Simonis[25], « dont tout le monde connaît les efforts en faveur de notre Congrégation et de ses œuvres », qu'à Saverne, ville natale du P. Libermann, on pouvait acquérir l'ancienne gendarmerie, pour 30 000 marks seulement. N'y-avait-il pas là un signe de la volonté de Dieu ? Le 24 mai 1899, Mgr Le Roy donna l'autorisation d'achat : « le R. P. Acker, Provincial d'Allemagne, est autorisé à négocier l'achat de l'ancienne gendarmerie de Saverne, dans l'intention d'y ouvrir une École apostolique. » Le contrat fut signé le 14 novembre 1899. L'État et l'Église avaient donné leur accord et la générosité de l'abbé Simonis, *le bienfaiteur et ami de toujours,* avait permis cet achat.

Chez les spiritains ce fut une grande joie quand on apprit le succès du P. Acker dans la ville de leur vénérable fondateur. L'année suivante, il réussit à acquérir la vieille maison, à côté de la synagogue, maison où le P. Libermann naquit en avril 1802. Cela contribua à faire du P. Acker un des personnages importants de la Congrégation. Le premier supérieur de Saverne fut le P. Lorber. Agé de 46 ans, il était ancien directeur du collège de Merville et ancien missionnaire à Monrovia, au Libéria. Personne ne s'était inquiété des conditions requises pour faire une fondation en Alsace. Sur le terrain attenant à la gendarmerie, on commença, en 1905, selon les plans d'un ami architecte, la construction d'une école et d'un internat pour 200 élèves. Construction imposante, en grès des Vosges, que le F. Ansbert mena à bien avec ses ouvriers. Dès 1906, le P. Lorber envoya les vingt premiers élèves en troisième, à Knechtsteden. En 1913, eut lieu la bénédiction de la chapelle, placée sous le patronage de saint Florent, un des premiers évêques de Strasbourg[26].

Les élèves de l'École missionnaire de Knechtsteden apprenaient le français, car, après le baccalauréat, ils rejoignaient les scolastiques des autres provinces, à Chevilly, pour s'y préparer au sacerdoce. Les deux premiers à s'y rendre, à l'automne 1899, furent Josef Brüning, de Cologne et Heinrich Ritter, qui furent dispensés du service militaire sans difficulté. Il y avait une liste de 69 séminaires, situés en Allemagne ou hors d'Allemagne, dont les

25. RATH, IV, 435. *BG,* t. 20, p. 265 et 713 ; t. 21, p. 123. Le chanoine Simonis, cousin du P. Ignace Schwindenhammer (ancien Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit) était député alsacien au Reichstag et Supérieur des Sœurs de Niederbronn.

26. RATH, *Dt Provinzz,* VI, 119 ; *Mortuarium,* 99-252.

étudiants avaient droit au sursis et Chevilly en était. Durant l'été 1902, cinq autres scolastiques se préparaient à partir à Paris, mais l'autorité allemande s'y opposa : « Pourquoi ne pas continuer les études chez nous ? » Les évêques, eux non plus ne tenaient pas à voir s'expatrier les futurs missionnaires. Le plus simple eut été d'établir un séminaire à Bonn ou à Munster, comme les Pères Blancs l'avaient fait à Trêves. On ne sait si le P. Acker y a pensé, mais on se résigna, avec la maison mère, à un compromis : ouvrir un noviciat des clercs et un grand séminaire dans la Province d'Allemagne. Les spiritains n'avaient jamais fréquenté une université officielle, surtout pas en ces temps où les modernistes semaient le trouble dans l'Église et encore moins en Allemagne, où sévissait le *catholicisme à la margarine*, avec des obsédés du progrès, comme Herrmann Schell et Albert Ehrhard[27]. Ce dernier, originaire d'Alsace, avait des parents dans notre congrégation et était connu de tous.

En ce qui concerne le séminaire, le P. Acker pensait qu'on ne pouvait l'installer qu'à Knechtsteden : il y avait de la place dans l'aile est de la maison. Il écrit à Paris qu'en attendant son achèvement, on se débrouillerait. Pour les novices clercs, il fallait trouver autre chose. Le P. Acker exprima son avis : « Nos deux maisons de Knechtsteden et de Saverne sont situées loin l'une de l'autre, mais toutes deux près de la frontière. Il faut fonder une troisième maison à l'intérieur du pays. C'est mon opinion et celle de mon conseil. » Mgr Le Roy répondit non et le P. Zielenbach, du Westerwald, représentant les Provinces d'Allemagne et d'Amérique au Conseil général, n'y put rien changer. Le P. Acker fit donc commencer les études de philosophie aux jeunes aspirants, en attendant de trouver une maison sur la rive gauche du Rhin, où il se trouvait cloué par la volonté de son Supérieur général[28].

Une proposition vint de la commune de Broich, dans l'arrondissement d'Aix-la-Chapelle. Le P. Acker prit des assurances auprès de l'archevêque de Cologne et du gouvernement, puis il présenta son projet au Conseil géné-

---

27. RATH, *Dt. Provinz,* VI, 34. *Arch. CSSp., b. 533.* WEIB-KRALIK, *Weltgeschichte,* t. 27, 125 : l'évêque de Rottenbourg, Wilhelm van Keppeler, à propos des professeurs J. Müller, H. Schell et Albert Ehrhard. Ehrhard (1862-1920) : né à Herbitzheim (Bas-Rhin), professeur d'histoire de l'Eglise à Strasbourg en 1889, puis à d'autres universités ; en dernier lieu à Bonn, de 1920 à 1927. Son ouvrage qui fit sensation, *Le catholicisme et le 20e siècle,* parut en 1902.

28. Arch. CSSp, b. 533 : les propositions de fondations du P. Acker. Il avait pensé à Klosterheidenfeld, près de Wurtzbourg, un ancien couvent augustin, que le comte Andlau voulait lui procurer. En 1907, le projet d'une école des Missions à Neu-Würbenthal, près de Leobschütz, en Haute-Silésie, fut refusé. De même, fut refusée la paroisse ouvrière du Saint-Esprit, à Vienne, que Sophie de Hohenberg, la femme du successeur au trône, François-Ferdinand, avait offerte au P. Acker.

ral. D'après le Bulletin de la Congrégation, les conditions qu'offraient l'endroit *auraient pu être meilleures*. Pourtant, « la fondation d'un noviciat de la Congrégation, pour les clercs de la Province d'Allemagne est autorisée à Broich[29] ; et le P. Acker est chargé d'en poursuivre l'érection canonique. La nouvelle communauté sera dédiée au Saint-Esprit. Paris, le 2 mars 1903. »

Pour épargner à ses paroissiens de trop longs déplacements, le curé de Broich, Franz-Karl Heynen avait créé un nouveau centre paroissial, dans le quartier Linden, le long de la route d'Aix-la-Chapelle, à Jülich, avec école et presbytère. A la suite de quoi l'église Saint-Nicolas (du XV^{e} siècle) et son presbytère, qui se trouvaient à la périphérie de la paroisse, furent abandonnés, ainsi que l'école, fréquentée par 70 élèves. Il y avait aussi un verger et un grand potager. Le curé Heynen avait proposé cet ensemble au P. Acker qui se réjouit de pouvoir réaliser à Broich quelque chose de beau, avec peu d'argent. A Cologne on se montra fort content de savoir la vieille église en de si bonnes mains. Le noviciat devait s'ouvrir dans l'ancienne école, à l'automne 1904, avec 18 novices. Les PP. Schlewek et Wolff se mirent au travail, avec quelques frères pour tout préparer.

Mais, à l'automne 1904, ce n'est pas à Broich que se rendirent les novices, mais à Neufgrange, en Lorraine. Dans cette localité, la famille Rogette-Belleguet, qui était partie en France après la guerre de 1870, mettait en vente, à des conditions très avantageuses, le reste de son domaine : le château Morville et une ferme bien entretenue de 135 hectares. Le vicaire général de Metz, Mgr Karst, signala la chose à son cousin, le P. Joseph Karst, missionnaire d'Afrique de l'Est, alors en congé. Mgr Le Roy, averti, demanda de saisir l'occasion. Le P. Karst signa le contrat d'achat le 19 mars 1904. Nommé supérieur de la maison, il la consacra à saint Joseph[30] En septembre 1904, tout était prêt et Mgr Benzler, évêque de Metz, inaugura le noviciat. En septembre 1905, 17 novices prononcèrent leurs premiers vœux. C'étaient les bacheliers des années 1902 à 1904. Ils firent ensuite leurs études de théologie à Knechtsteden, où le supérieur et les professeurs étaient tous alsaciens et avaient presque tous fait leurs études à l'université des jésuites, à Rome.

---

29. RATH, *Dt. Provinz,* VI, 37. *BG,* t. 22, p. 94. *Echo des Missions. Knechtsteden,* 1903, p. 76 et 102. L'établissement de Broich fut autorisé le 23 janvier 1903 par le ministre de l'intérieur de Prusse.

30. RATH, *Dt. Provinz,* VI, 38, Neufgrange. *BG,* t. 22, p. 616, 709-710, 714-715. *Echo des Missions ; Knechtsteden,* 1905, 2 et 28. P. Joseph Karst : RATH, *Mortuarium,* 91, 239. *BG,* t. 31, p. 724-727. Le maître des novices, Aloyse Küntz, venait de France. Il fut rappelé en 1908 et devint Supérieur de la Province de France : RATH, Mortuarium, 44, 123.

On ne quitta pas Broich pour autant. A l'automne 1904 douze éléves de sixième y commençèrent l'étude du latin, avec le P. Strerath. Ensuite, arriva le F. Ansbert, avec son équipe, qui construisit, sur le modèle de celle de Saverne, une école, avec internat, pour 150 élèves. L'école de Knechtsteden perdit du coup le premier cycle. A Saverne et à Broich, les élèves devaient poursuivre leurs études jusqu'à la fin de la troisième. Ils étaient ensuite réunis à Knechtsteden pour y préparer le diplôme de fin d'études secondaires.

En 1923, M. Léonard Esser fit don de sa maison (c'était un bel hôtel de 42 chambres), à Heimbach[31], dans l'Eiffel, à l'archevêque Félix von Hartmann[32], avec mission d'en faire don à son tour. Celui-ci la proposa au P. Acker, comme maison de repos pour missionnaires. Le P. Acker hésita : de l'air pur, avec tout le reste, on en avait suffisamment, selon lui, à Knechtsteden et à Neufgrange. Finalement, il accepta. *Merci Seigneur* pouvons-nous dire au vu des événements ultérieurs.

Au commencement de la guerre 1914-1918, la Province d'Allemagne possédait, sur la rive gauche du Rhin, les cinq maisons dont nous avons parlé. En 1913, elle comptait 31 pères, 54 frères, 54 grands séminaristes 53 novices (clercs et frères) et 173 élèves ; soit 365 personnes en tout.

(*Traduit de l'allemand par Paul Lazarus*)

31. Rath, *Dt Provinz,* VI, 39-41, A. K. L'archevêque de Cologne devait offrir la maison d'abord au P. Acker.

32. Félix von Hartmann (1851-1919), originaire de Münster, prêtre depuis 1874, vicaire à Krefeld et curé de Emmerich, vicaire général en 1905, évêque de Münster en 1911, archevêque de Cologne en 1913, cardinal en 1914.

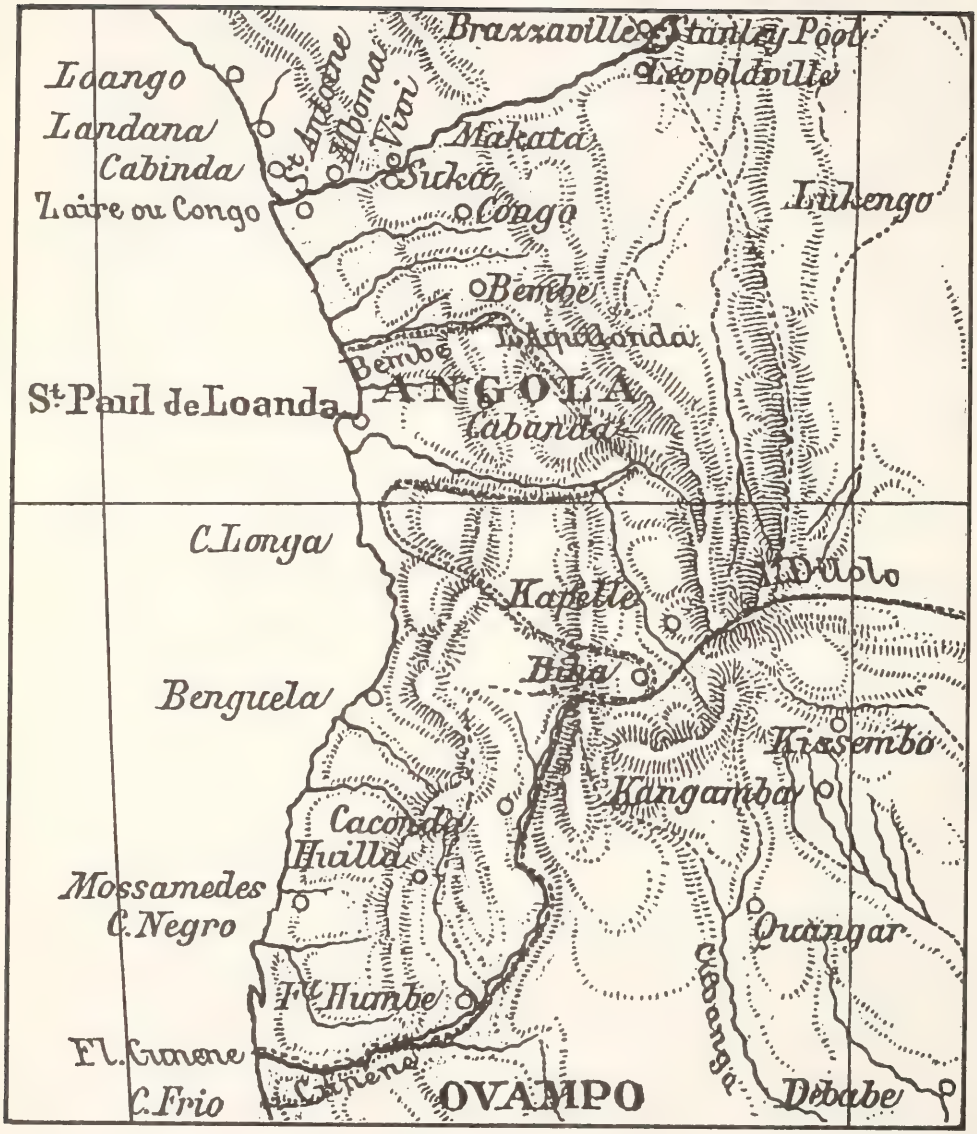

Carte de l'Angola
extraite de l'*Atlas des Missions Catholiques* de 1886.

Mémoire Spiritaine,, n° 1, avril 1995, p. 106 à 122

Le Père Luis Barros da Silva (1868-1931), premier spiritain angolais

*Gilles Pagès**

Le texte qui suit est celui d'une causerie donnée par le P. Gilles Pagès au Séminaire spiritain de Huambo. Il l'a rédigé à partir de la notice écrite par le P. Jean Steinmetz et parue dans le Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit *de novembre 1931. Il a aussi utilisé des documents des archives locales, notamment le diaire (journal de communauté) de la mission de Gambos (Archives de la procure de Huambo). Mais l'auteur n'a pas eu connaissance de l'article d'António Brásio** sur le même sujet, paru dans la revue* Spiritus *en octobre 1961. Le P. Brásio ne cite pas ses sources, mais utilise des documents conservés aux Archives générales spiritaines de Chevilly. Il nous a paru intéressant de compléter ces deux textes l'un par l'autre.*

---

* Gilles Pagès, originaire du diocèse du Puy, a fait, de 1980 à 1985, deux stages en Afrique : l'un en Côte-d'Ivoire, l'autre au Gabon. Il a fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1989 et a été ordonné prêtre la même année. En Angola depuis 1990, il est professeur au Séminaire spiritain de Huambo.

** António Brásio, spiritain, de l'Académie portugaise d'Histoire, a dirigé pendant onze ans la revue de culture missionnaire, *Portugal em Africa*, à laquelle il a su donner une audience internationale. Il est l'éditeur des importants *Monumenta missionaria Africana* et des cinq tomes de la série *Spiritana Monumenta Historica* ainsi que l'auteur de très nombreux articles. Il a publié aussi un important ouvrage de 687 pages concernant *Mgr Barroso, missionnaire, savant et missiologue*. Le P. António Brásio est décédé le 13 août 1985.

Introduction

Quand, en 1866, le P. Charles Duparquet[1] est envoyé à Mossâmedes, dans le sud de l'Angola, « afin de connaître exactement les espérances que le pays pouvait offrir pour l'établissement futur d'une mission, (...) l'œuvre principale qu'avait en vue ce cher Père était d'établir une maison d'éducation dans le but de préparer les éléments d'un clergé indigène. Et c'est là, en effet, sans nul doute, un des moyens les plus utiles pour arriver à la régénération morale et religieuse du pays et assurer l'avenir de la mission[2]. » En cela, il appliquait les directives de Rome et il était fidèle à l'esprit de Libermann.

Il ne s'agissait pas, à l'époque, d'admettre des indigènes dans la Congrégation du Saint-Esprit elle-même. Le cas du P. Luis Barros da Silva reste un cas isolé, exceptionnel. Ancien élève du séminaire diocésain d'Angola et Congo, le P. Barros sera mis au service de cette politique : former des vocations indigènes. Quand ce séminaire sera confié à la Congrégation, le P. Barros y travaillera comme professeur. Lorsque se concrétisera la tentative d'initier des Angolais à la vie religieuse, le P. Barros sera chargé de la direction du noviciat des Frères, au Munhino.

Mais si ce *mais velho*, comme on dit en Angola, cet aîné, contribua efficacement à ces projets, les difficultés cependant ne manquèrent pas : un bien petit nombre de séminaristes fut admis à l'ordination au temps du séminaire à Huila et le noviciat des frères indigènes ne dura que peu d'années.

On ne comprenait alors la vie presbytérale et la vie religieuse que sous l'unique modèle européen. On peut aussi supposer, sans grand risque de se tromper, que la confiance des pères spiritains, presque tous français à cette époque, dans leurs relations avec un confrère umbundu, ne devait pas être des plus grandes. On constate que le P. Barros ne fut jamais admis aux vœux perpétuels et entre les lignes de cette biographie, on peut deviner bien des

---

1. Né à Laigle, diocèse de Séez, le 31 octobre 1830, Charles Duparquet fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit le 26 août 1855. Original, entreprenant, le P. Duparquet passe une partie de sa vie missionnaire en Angola, mais ses activités le conduisent en bien d'autres contrées : à Rome, au Gabon, au Portugal, à Zanzibar et Bagamoyo, à Lândana, en Cimbébasie, au Betchouanaland, au Congo... Il fonde des missions et des séminaires, il se montre éminent botaniste et dote les missions où il passe d'utiles plantations ; il intéresse de nombreux lecteurs par ses récits dans *Les Missions Catholiques* et *Les Annales de la Propagation de la Foi*. Le 26 août 1888, le P. Duparquet meurt à Loango, à l'age de 58 ans. « Ses méthodes missionnaires pour la formation des prêtres indigènes et celle des catéchumènes en font un pionnier des plus intéressants des missions de sa congrégation et de tous les missionnaires africains du XIX[e] siècle » (L. JADIN, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 14, 1960, article Duparquet, col. 1122-1129).

2. *BG*, t. 5, p. 768-769.

difficultés, surtout concernant son désir plusieurs fois exprimé et chaque fois contrarié, d'aller au Cubango évangéliser les siens.

Malgré tout, la fidélité du P. Barros à la Congrégation, à sa vocation religieuse et spiritaine, ne se démentit jamais. Elle est un exemple encore pour nous aujourd'hui : avant le temps, mais pour notre temps, le P. Barros da Silva a ouvert un chemin.

Du séminaire au noviciat

Luis Barros da Silva est né au Bié[3], le 1er décembre 1868, de parents chrétiens. Comment une famille chrétienne pouvait-elle se trouver là à cette époque ? Qui a baptisé Luis Barros ? Il est difficile de répondre à ces questions. Nous savons seulement qu'il y avait peu de relations, avant la fin du XIXe siècle, entre Luanda, ville du siège épiscopal, et les territoires de l'intérieur. Nous savons aussi que le clergé, très réduit (huit prêtres[4] seulement, en 1855, pour tout le pays), se trouvait autour de Luanda et sur la côte. Il est vrai qu'en 1865, l'évêque, José Lino de Oliveira, lorsqu'il prit possession de son siège, vint accompagné de plusieurs prêtres. L'un d'eux a-t-il visité le Bié ?

Venu très tôt à Benguela, Luis Barros y fit ses premières études. En janvier 1883, son curé le fait admettre au séminaire diocésain[5]. Ce séminaire avait été transféré depuis peu (1882)[6] dans la nouvelle mission de Huila, que les spiritains venaient tout juste de fonder (27 juillet 1881)[7].

« Le nouveau séminariste se fit remarquer entre tous par sa piété persévérante et son application à l'étude et aux autres travaux », écrit le P. Stein-

3. Le même nom désigne une localité (orthographe Biha sur la carte ci-jointe) ou une région.

4. Tous diocésains. En 1834, fut appliqué au diocèse de Congo et Angola le décret de Joaquim António de Aguiar, le *mata-frades* (tue-religieux), qui éteignit les ordres religieux dans tous les domaines du Portugal. Il n'y eut donc plus de religieux en Angola entre 1834 et 1866, année de la venue des spiritains.

5. Dans leur empire colonial, les Portugais ne se préoccupaient pas des objections formulées ailleurs à l'encontre de l'ordination de prêtres africains. Voir : P. COULON et P. BRASSEUR, *Libermann*, Le Cerf, Paris 1988, p. 547s.

6. Par un double décret de l'évêque franciscain de Luanda, dom José Sebastião Neto, futur patriarche de Lisbonne, et du gouverneur général d'Angola. Confié à la Congrégation du Saint-Esprit, le séminaire était dirigé par le P. José Maria Antunes, premier père spiritain de la Province du Portugal. Pour l'histoire détaillée de cet établissement spiritain, voir : A. BRASIO, *A Missão e Seminário da Huila*, Lisbonne, 1940.

7. « Dom José Neto, notre excellent prélat, vient de nous arriver avec les élèves de son séminaire. Il compte rester avec nous quelques mois... » : lettre du P. Duparquet à la maison mère, du 27 novembre 1882. Parmi ces élèves, il y avait Luis Barros.

metz dans la notice nécrologique[8] qu'il consacra au P. Barros et à laquelle nous empruntons beaucoup de nos informations. Il acheva normalement son séminaire jusqu'à la dernière année de théologie ; mais, prêt à recevoir les premiers ordres, il demanda, en mai 1895, d'entrer dans la Congrégation du Saint-Esprit. Ordonné prêtre cette même année, il fut admis au noviciat et arriva à Cintra, au Portugal, le 12 février 1896[9]. Il y reçut, sous la direction du P. Adolphe Dunoyer[10] une formation *à la française*. Le noviciat portugais suivait, à cette époque, les mêmes règlements et les mêmes coutumes que le noviciat de France[11] Le 19 mars 1897, le P. Barros prononçait ses premiers vœux. Il restera toute sa vie profès des vœux temporaires. Il existait alors le système des vœux de cinq ans ; les vœux perpétuels étant réservés aux *plus méritants*. Ainsi le P. Barros renouvellera-t-il, de cinq ans en cinq ans, ses vœux de religion, jusqu'à la fin de sa vie.

Un bon missionnaire

La mission de Huila qui l'avait formé et apprécié, le demanda. Lui aurait préféré retourner dans sa terre natale du Bié, afin d'y travailler à la conversion de sa famille. A l'encontre de son désir, il fut maintenu dans la mission du Cunene[12]. Sans préjuger de ce qui orienta sa vocation vers les spiritains, il semble bien que son désir d'apostolat en terre umbundu fut l'une des principales motivations : c'est seulement en étant spiritain que le P. Barros pouvait espérer évangéliser sa région. En effet, depuis 1879, le Bié ne relevait plus du diocèse d'Angola et du Congo, mais de la préfecture apostolique de Cimbébasie, confiée, par la S.C. de la Propagande, à la Congrégation du Saint-Esprit. Dans une lettre de trois pages, datée du 26 mars 1898[13] et destinée à Mgr Le Roy, Supérieur général de la Congrégation, le P. Barros

8. *BG*, t. 35, p. 409-412.
9. *BG*, t. 18, p. 169. Le noviciat de Cintra, nouvellement fondé, venait de commencer, le 2 février 1896, avec cinq novices.
10. Qui sera remplacé, en août 1897 par le P. Pierre Paulus.
11. *BG*, t. 19, p. 103.
12. L'Angola était alors divisé en quatre zones : le Cunene, au sud ; la Cimbébasie (appelée aussi Cubango), au centre ; la Lunda au nord-est et le Cabinda, au nord de l'estuaire du Congo.
13. Cette lettre n'est pas citée par le P. Gilles Pagès. Elle figure dans l'article du P. Brásio (*Spiritus*, octobre 1961). Les extraits reproduits ici le sont d'après le texte original, la lettre même du P. Barros, écrite en français et dont nous avons respecté l'orthographe, conservée aux Archives CSSp de Chevilly, dossier personnel.

s'exprime clairement à ce sujet. La citation sera longue ; c'est nécessaire pour comprendre à la fois l'intransigeance des supérieurs (due à la conception de l'autorité à cette époque) et la valeur de l'obéissance (selon l'idée qu'on s'en faisait alors) du religieux.

« Ce qui me porte à vous, Monseigneur et mon Très Rév. Père, c'est pour vous manifester l'objet de mes plus ardents désirs, c'est-à-dire, l'évangélisation de mon pays natal.

« En regardant en arrière, et en considérant tout ce qui m'est arrivé avant ma vocation, et pendant le temps de ma formation à l'état ecclésiastique dans le Séminaire diocésain d'Angola, plus je me trouve convaincu d'être appelé par Dieu à l'Évangélisation de peuples abandonnés du district de Benguella, mon pays.

« C'est uniquement pour l'amour de l'évangélisation de peuples du dit district que je me suis engagé dans la milice sacrée, et que non obstant toutes les difficultés qui se sont soulevées pendant les années de ma formation, aidé par la divine grâce je les surmontai courageusement, en marchant toujours en avant, ayant toujours sous mes yeux, la conquête pour Jésus, des âmes abandonnées de mon pays. (...)

« En allant au milieu d'eux, je crois rendre plus de service à la gloire de Dieu, que dans le pays où actuellement je me trouve et à contre cœur en raison de l'inclination que j'ai eu toujours et que toujours je manifestai.

« En outre, une des raisons aussi qui me fait désirer le retour à mon pays, c'est à cause de ma famille, dans laquelle il y a plus de cent personnes, lesquelles jamais ont été instruites par aucun prêtre, dans la vraie religion...

« En vue de tout cela, je vous supplie, Monseigneur et mon Très Rév. Père, de m'envoyer dans les Missions du district de Benguella, pour annoncer le St Évangile. Je demande aussi la permission de rester dans ma famille tout le temps qui sera nécessaire, pour l'initier et l'inculquer dans les vérités de notre sainte Religion ; et de temps en temps de la visiter, afin de faire tout ce qui est nécessaire à son salut éternel ».

Deux ans plus tard (lettre datée du 27 juillet 1900), le P. Barros écrit de nouveau à Mgr Le Roy :

« Je viens encore une fois vous prier et réitérer la demande que je vous ai fait dans ma lettre de 1898, à laquelle vous aviez eu la bonté de me répondre, en me disant, de m'entendre avec mon supérieur, le cher et révérend père Antunes, à qui vous avez écrit à ce sujet. Ayant parlé avec lui, il m'a répondu que mon placement dans les missions du district de Benguella, n'est pas possible dans les circonstances actuelles, parce qu'il avait besoin du per-

sonnel ; à cause de cela je n'ai pas insisté, mais je me suis résigné à attendre jusqu'à présent ; mais voyant que le placement ne se fait pas, après avoir attendu plus de deux ans, et j'ose dire que j'attends en vain, parce qu'on me dit et on me dira toujours : Nous n'avons pas du personnel. (...)

« Je vous supplie encore, Monseigneur et mon Très Révérend Père, dans le cas, où vous exaucerez ma demande, je vous prie aussi de me permettre de voir ma mère fort vieille et de rester avec elle tout le temps qui me sera nécessaire pour régler ses affaires, et après entrer dans mon poste ; elle se trouve à trois jours du port de Benguella, et presque abandonnée, mes frères qui s'occupaient d'elle sont tous morts et le dernier est mort à Benguella en 1898 et ne reste que moi et une sœur avec laquelle je ne compte pas pour veiller sur ma vieille mère ».

Paralysés par les besoins de leur propre mission (commente le P. Brásio), non moins que par l'estime exceptionnelle en laquelle ils tenaient le Père Barros, ses supérieurs immédiats, à qui Mgr Le Roy avait remis la décision, ne crurent pas possible de réaliser son vœu et ne lui accordèrent que la permission d'aller revoir sa mère. Pendant plusieurs années, chaque fois qu'on annonçait de nouveaux missionnaires, le P. Barros revint à la charge, puis il semble qu'il se résigna. La flamme qui le brûlait au cœur, il sut même si bien la cacher que, dure ironie des choses, on en vint en 1921, à lui reprocher de *manquer d'enthousiasme pour la conversion des Noirs !* Mais « jusqu'à la fin, écrit le P. Vauloup, il avait gardé l'espérance de revoir encore son plateau de Benguela sinon pour y guérir, du moins pour y mourir. »

C'est au séminaire de Huila que le P. Barros est d'abord affecté, comme professeur des trois élèves de philosophie, puis il y enseigne la morale, en même temps qu'il évangélise le pays de Katala. La station missionnaire de Vimanya, fondée en 1902 lui est confiée et l'année suivante, on lui donne de surcroît la direction de l'école des catéchistes du Munhino. Il réussit si bien qu'il y découvre des vocations de prêtres et de frères. Deux ans plus tard, il devient directeur du noviciat des Frères indigènes à Munhino[14], avec deux postulants et trois novices.

« Un fait à remarquer, c'est que, cette année (1904), plusieurs familles nous sont venues de l'intérieur du Bié, quittant les ministres protestants pour embrasser la foi catholique. Ces braves gens avaient entendu parler de l'ensei-

14. *BG*, t. 19, p. 471. « Leur noviciat est établi sur notre propriété de Munhino, à une heure environ de l'établissement de Huila ».

Mission de Huila. Noël 1930.

Photo : Arch. Congrégation du Saint-Esprit CIM

Voyage apostolique au Cunène. Char à bœufs et tente.

gnement chrétien que donnait au Munhino l'un de leurs parents. Alors ils ont voulu, eux aussi, être instruits dans la seule vraie religion, pour être ensuite baptisés et mariés chrétiennement ». Dans ce passage d'un rapport de la communauté du Munhino, *un de leurs parents* ne désigne-t-il pas le P. Barros ? Humble à sa place, pourquoi le P. Supérieur, auteur de ce rapport, ne le nomme-t-il pas ? Quoiqu'il en soit, si le P. Barros se vit refuser son envoi dans les missions de l'intérieur pour y évangéliser les siens, on voit les siens aller au Cunene, là où il exerça toute sa vie son ministère.

En 1906, le P. Barros est rappelé à Huila, pour y prendre la direction d'un orphelinat de garçons[15]. Il fait également le catéchisme aux jeunes filles de l'orphelinat voisin[16], tenu par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et administre le village chrétien[17]. Il contribue aussi au ministère extérieur et il est, pendant quelque temps, économe de la maison. C'est à cette époque de sa vie que le P. Barros fournit sa plus variée et sa plus grande somme de travail.

Le ministère extérieur ne connaissait guère de pause. A partir de 1898, la circonscription de Huila avait été divisée en plusieurs zones d'évangélisation, pour privilégier les visites dans les villages. Après le transfert du séminaire à Saint-Paul de Luanda, en 1907, les spiritains peuvent consacrer plus de temps à ces *missions volantes*. Chaque père de la communauté s'absente, à son tour, huit ou quinze jours, pour évangéliser le secteur qui lui revient. Comme ses confrères, le P. Barros part dans le *char apostolique*, tiré par six ou huit bœufs, accompagné par quatre ou cinq jeunes garçons. Il s'adonne avec joie à ce ministère fatiguant, mais nécessaire et parfois fructueux. Fatiguant, car les routes, dans ce pays accidenté, sont mauvaises et se transforment, à la saison des pluies, pendant plusieurs mois, en véritables bourbiers. Nécessaire, car les gens, plutôt méfiants vis-à-vis de la mission, n'ont guère d'autres contacts avec les pères. Fructueux, car on établit, dans chaque centre un peu peuplé un catéchiste qui assurera le suivi ; on y construit une petite maison et une chapelle, structurant ainsi la région. Le P. Barros mène cette vie durant dix-huit ans, jusqu'en 1925.

C'est au cours de ce long séjour à Huila que le P. Barros écrivit une nouvelle fois à Mgr Le Roy, le 20 avril 1919 : « Le motif qui me pousse cette fois à vous écrire, c'est de vous demander l'autorisation de venir en Europe

15. 115 garçons en 1898, mais seulement 90 en 1907 et 65 en 1912.
16. 160 filles en 1898, 80 en 1907 et 72 en 1912.
17. 70 familles en 1912.

Photo : Arch. Congrégation du Saint-Esprit CIM

Mission de Huila. Le P. Luis Barros da Silva, avec le P. Cancella, visiteur des missions portugaises d'Afrique en 1910-1911.

Huilla 26 de Mars 1898

Monseigneur et mon Trés Rev. Père,

Ce qui me porte a vous, Monseigneur et mon Trés Rev. Père, c'est pour vous manifester l'objet de mes plus ardents désirs, c'est à dire, l'évangélisation de mon pays natal.
En regardant en arrière, et en considerant tout ce qui m'est arrivé avant ma vocation, et pendant le temps de ma formation a l'état ecclésiastique dans le Séminaire Diocésain d'Angola, plus je me trouve convaincu d'être appelé par Dieu a l'Évangélisation de peuples abandonnés du District de Benguella, mon pays.

pour visiter pour la première fois la Maison-Mère, et aussi pour me reposer moralement et me distraire utilement dans les pays chrétiens, après un ministère si long en Afrique. En 1897, quand je finis mon noviciat à Cintra, avant de retourner en Afrique, j'ai demandé au Révérend Père Provincial du Portugal de m'accorder la permission d'aller jusqu'à la Maison-Mère. Il m'a répondu que pour le moment ce n'était pas possible (...). Il me disait qu'après quelques années je pourrais demander la permission de visiter la Maison-Mère. Maintenant, Monseigneur et Très Révérend Père, de cette époque 1897 jusqu'aujourd'hui il y a 22 ans que je suis au ministère dans les missions du Counene ; un petit voyage jusqu'à la Maison-Mère et aux pays chrétiens me distrairait et ferait un très grand bien à mon âme[18]... » Sur la lettre elle-même, conservée aux archives de Chevilly, figure le résumé de la réponse envoyée le 15 juin 1919 : « Motif louable, mais circonstances bien défavorables. Voyages difficiles et très chers. Peu de prêtres au Plateau. Attendre ».

Le P. Barros (écrit le P. Brásio) était bien de la vieille génération, fruit d'une formation plutôt sévère, virile, sérieuse. Aussi, cet homme grand, au teint foncé, chauve, toussotant, aimable et discret, était-il partisan de la *manière forte* dans la direction des gens et des œuvres. S'il usait assez volontiers de châtiments corporels, il n'a pourtant jamais prôné les méthodes violentes. Il procédait avec justice et mesure, deux qualités qui n'échappent à l'observation de personne, surtout pas des Africains.

Le succès ne répondait pas toujours aux efforts ni à l'intelligence de la politique missionnaire. Les populations, essentiellement des pasteurs, n'étaient pas stables ; le travail obligatoire, exigé par le colonisateur, les exactions des soldats, ne favorisaient pas la régularité des catéchismes. Les Blancs, toujours plus nombreux, attirés par les possibilités qu'offraient l'agriculture et le commerce, donnaient bien souvent un très mauvais exemple : nombreux étaient ceux qui tombaient dans l'irréligion, ou même dans les pratiques fétichistes ; nombreux aussi ceux qui se contentaient d'un mariage civil. Il faut encore signaler, dans les années 1921-1922, les prêches du *prophète Kansapala* qui perturba tout le pays, jusqu'à ce que le gouvernement portugais le fasse prisonnier.

Si le P. Barros participait volontiers aux voyages apostoliques, n'oublions pas qu'il avait la responsabilité de l'orphelinat de Huila et la charge des famil-

18. Arch. CSSp, Chevilly, dossier personnel.

les chrétiennes établies autour de la mission. Il consacrait le meilleur de son temps à ce ministère, y ayant plus de goût ou plus de savoir-faire. Le supérieur de Huila, accordant la priorité à l'évangélisation dans les villages, ne voyait pas d'un très bon œil le temps passé par le P. Barros auprès des enfants et des orphelins : il jugeait que cela ne donnait pas beaucoup de résultats[19]. Malgré ces divergences dans le projet missionnaire et les difficultés pastorales, malgré le désir, toujours renouvelé, d'aller au pays natal, jamais le P. Barros ne se découragera. Il trouvait son soutien auprès du noyau de fidèles chrétiens qu'il avait formé autour de la mission. Aussi lui fut-il pénible de quitter Huila pour la mission des Gambos, à cause de ses problèmes de santé. Mais, sans écouter la nature, le P. Barros apporta à son nouveau poste tout son dévouement, malgré la tuberculose qui déjà commençait à détruire son organisme.

Le P. Wendling[20], avec qui le P. Barros avait travaillé au séminaire de Huila, était alors supérieur des Gambos. Succinctement, il écrit dans le diaire de la mission, le 27 mai 1926 : « Arrivée du Père Luis Barros da Silva. Qu'il soit bienvenu ! » Il ajoute, le lendemain : « Espérons que la santé du P. Barros s'améliore dans cette mission[21]. »

A la mission des Gambos, le P. Barros remplaçait le P. Duff, parti à Huila pour s'y faire soigner. Il y attendait un renfort de personnel qui lui permettrait d'aller travailler dans les missions du Cubango, selon son ancien souhait[22].

De fait, le 19 mars 1925, le préfet apostolique du Cubango, Mgr Louis Keiling[23], écrit à Mgr Le Roy : « Il y a quelque temps déjà, j'ai reçu une carte de ce père qui, comme vous le savez, est un père indigène de la mission

19. Voir notes 15 et 16 : la chute du nombre d'enfants dans les orphelinats, est-elle la cause ou la conséquence du changement de politique missionnaire ?

20. *BG*, t. 34, p. 350s. (notice nécrologique). Le P. Victor Wendling (1855-1928), arrivé en Angola en 1895, avait été supérieur du séminaire de Huila pendant quatre ans. Il fut ensuite supérieur de la mission de Malange (à près de 700 km au nord de Huila) jusqu'en 1911. « Il avait, en matière d'évangélisation, des idées très personnelles, mais elles étaient très fécondes, l'avenir l'a prouvé. Par dessus tout, il restait excellent religieux et travailleur infatigable. Ses aides, souvent malades, ne se laissèrent pas entraîner à sa suite et ne soutinrent pas son action ; c'est ce qui explique son insuccès partiel... Le 1er juin 1911, le P. Wendling rentrait en France. Il sentait cruellement sa disgrâce, mais il n'éprouvait aucun découragement... Les circonstances étaient telles qu'un changement s'imposait. Il fut envoyé au Cunene en juillet 1912 ».

21. Diaire de Saint-Antoine des Gambos, 1920-1936. Arch. CSSp à la procure de Huambo.

22. *BG*, t. 33, p. 284 : « Le P. Barros a été placé provisoirement aux Gambos, attendant qu'un renfort de personnel lui permette d'aller travailler dans les missions du Cubango ».

23. Mgr Louis Keiling (1868-1937), originaire de Fort-Louis (diocèse de Strasbourg), arrivé en Angola en 1894, était préfet apostolique du Cunene depuis 1909.

de Huila. Il demande à passer dans notre zone, disant que le climat froid du sud lui est défavorable. Bien que ce père soit natif du Bié, j'ai répondu que je le recevrai uniquement s'il m'était envoyé par la maison mère, d'accord avec le P. Bonnefoux[24] ». Mais la maison mère tarda à répondre et entre temps, le P. Barros fut envoyé à la mission de Tchyulu.

Le 12 juillet 1928, le secrétaire de Mgr Le Roy fait savoir à Mgr Keiling : « Mgr le T.R.P. vient de me dire qu'il vous réservait trois pères. Les pères Mittelberger, Béchelen et un troisième de la mission de Huila : ou le P. Bishofberger ou le P. Barros, les deux ayant demandé à changer de mission. »

C'est le P. Bishofberger qui sera choisi[25]. Pourtant, la raison invoquée par le P. Barros, *climat froid du sud défavorable*, aurait du constituer un argument de poids. Le père présentait tous les symptômes de la tuberculose et la Congrégation recommandait, dans ce cas, d'envoyer le sujet dans son pays natal[26]. Mais le P. Bonnefoux ne l'entendit pas ainsi.

Fin octobre 1927, le P. Barros était donc à la mission de Tchyulu. Pourquoi ce nouveau transfert, dix-huit mois seulement après son arrivée aux Gambos ? On a vu que son affectation dans cette dernière mission était provisoire ; mais il semble aussi que les relations dans la communauté n'étaient pas des meilleures. Le P. Wendling se plaignait : « C'est dommage qu'un des missionnaires ne puisse toujours être en voyage apostolique. Chaque centre devrait recevoir la visite du missionnaire au moins une fois par mois[27] » Or, des deux pères de la mission, le P. Wendling, lui, est toujours en *voyage apostolique*[28]. On connaît la préférence du P. Barros pour la pastorale du village chrétien et des enfants. Mais il faut noter que le P. Wendling, qui, à l'époque, était âgé de 71 ans, était quelqu'un d'exigeant et d'un caractère difficile.

C'est donc plus librement et sans critiques que le P. Barros, à la mission de Tchyulu, va s'employer à ce ministère où il excellait : la direction du village chrétien et l'éducation des enfants.

---

24. Le P. Bonnefoux, originaire de Viverois, dans le Puy-de Dôme, était supérieur principal du Cunene depuis 1904. Il était en même temps supérieur de la mission de Huila.

25. Lettre de Mgr Keiling du 7 décembre 1928. Pour cette correspondance, voir le dossier n° 8, *Mgr Keiling com a casa-mãe*, Arch. CSSp Huambo.

26. *BG*, t. 23, p. 359 : « La meilleure, comme la plus efficace de(s) (ces) mesures, dans l'intérêt même de la santé et de l'avenir du sujet, c'est, toutes les fois que la chose est possible, de l'envoyer sans retard au pays natal et dans sa famille, pour se reposer et se remettre. Le plus souvent alors, le repos, la vie libre au grand air, avec une alimentaion convenable à laquelle on a été habitué dès l'enfance, suffisent pour rétablir en assez peu de temps la santé. »

27. *Diaire* de la mission Saint-Antoine des Gambos, 18 octobre 1926. Arch. CSSp Huambo.

28. Ibid.

A l'approche de la fin, il est temps de citer le texte du P. Brásio où il décrit la personnalité du P. Barros :

« Possédant admirablement la langue, il avait en outre à sa disposition un riche trésor de proverbes et de dictons indigènes, pleins de sagesse et de philosophie naturelle. Cela lui permettait d'avoir toujours sur les lèvres une réponse appropriée et de solutionner tous les palabres, avec cette merveilleuse patience qui semble bien être le secret et le privilège des Africains.

« Sa propre formation religieuse et sacerdotale, son expérience personnelle, la connaissance parfaite du milieu et du caractère de ses gens, une certaine sagesse atavique, lui montraient que la vertu de force devait, à ce premier stade, prédominer dans l'œuvre d'éducation, sans exclure la douceur, évidemment. Mais la douceur évangélique n'étant pas encore comprise et passant aux yeux de la plupart plutôt comme une marque de faiblesse, elle ne devait se manifester que graduellement et avec discernement, avant de devenir à son tour prédominante.

« Quand on pousse un Africain qui l'a connu à donner son appréciation sur le P. Barros da Silva, il répondra d'abord, presque inévitablement : "C'était un homme sévère !" Si l'on insiste, il ajoutera, après réflexion, quelque chose qu'on peut résumer ainsi : "C'était un homme d'une rectitude parfaite, zélé, humble, profondément pieux". Le P. Pereira da Silva, qui l'a connu en 1905-1906 à Munhino, disait du P. Barros (et le P. Pereira n'était pas large dans ses appréciations !) : "C'était un prêtre exemplaire et un exemplaire de prêtres".

« Il reste qu'il n'était pas facile. De ses chrétiens il exigeait qu'ils soient des chrétiens convaincus et qu'ils donnent, par leur conduite morale, la preuve publique de leur conviction, comme lui-même la donnait, dans sa vie de prêtre, de missionnaire, de spiritain. A califourchon sur son petit âne, il les suivait avec ténacité, il les poursuivait de ses conseils, de ses réprimandes, de ses encouragements aussi[29] ».

Les dernières années

En cette année 1929, la santé du P. Barros est déjà fort compromise. Pour mieux soigner sa toux chronique, il reprend le chemin des Gambos et il s'y

29. *Spiritus*, octobre 1961, p. 246-247.

repose du 5 mai au 26 août. Ses confrères espèrent pour lui que les pierres et le soleil de cette mission lui rendront « la force de continuer encore très longtemps son fructueux ministère[30]. »

Dans les derniers mois de l'année 1929, le P. Barros, souffrant de bronchite aiguë, dut aller à Huila, y recevoir un traitement approprié. De là, il fut envoyé au Munhino où il passa plusieurs mois. mais la tuberculose ruinait sa santé chaque jour davantage. Il semblait perdu. C'est alors qu'il reçut une relique de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Il pria avec tant de ferveur la nouvelle sainte que sa santé s'améliora considérablement. Les fièvres disparurent, les sueurs nocturnes diminuèrent, les forces et l'appétit revinrent. En quelques jours il se trouva complètement transformé. Aussi, en mars 1930, fut-il envoyé une nouvelle fois à Tchyulu, pour remplacer un confrère parti en congé et prêter son concours au P. Lucien Vauloup[31].

Mais la rémission fut de courte durée : à la fin de l'année, le P. Barros se sentit à nouveau les poumons pris et perdit l'appétit. Il alla à Huila pour y faire des examens et fut de retour à Tchyulu pour Noël. Il venait à peine d'arriver lorsque le P. Vauloup tomba malade lui aussi. Le P. Barros dut, pendant le mois de janvier, assurer seul le service pastoral de la mission. Un peu plus tard, les services exceptionnels de la Semaine Sainte finirent par l'épuiser complètement. Peu de temps après Pâques, il dut se mettre au lit et garder la chambre. Les derniers mois furent pénibles : il maigrissait et la toux, avec des crachats de sang ne se calmait pas.

A la fin du mois de mai, les PP. Bonnefoux et Gœpfert vinrent à Tchyulu, dans l'intention de le transporter à Huila. Le malade avait retrouvé quelques forces, mais il restait trop faible pour supporter le voyage.

Le 1er juin il reçut l'extrême-onction des mains de son confrère de communauté, le P. Vauloup. Le lendemain, « à cinq heures et demie du soir, après un gros soupir, on le crut mort ; mais peu à peu la respiration reprit, très douce et très espacée et il s'éteignit enfin, d'une mort très calme, sans que nous eûmes remarqué le moment exact de sa mort. Il était entouré de ses chrétiens qui, depuis trois heures n'avaient pas cessé de prier pour l'agonisant.

« Les chrétiens nous aidèrent à le revêtir de ses habits sacerdotaux et, assez longuement dans la nuit, se succédèrent au pied du lit du défunt pour prier.

---

30. *Diaire* de Saint-Antoine des Gambos. Arch. CSSp Huambo.
31. Le P. Lucien Vauloup (1903-1991) était arrivé au Cunene en novembre 1927.

Le lendemain matin, 3 juin, fête des Martyrs de l'Ouganda, à la messe célébrée pour lui, presque tous étaient présents. Puis ce fut de nouveau la visite dans la chambre. Moment douloureux. Déjà durant la messe il y avait eu des sanglots, mais quand les femmes virent le corps étendu dans ses habits sacerdotaux, elles ne retinrent plus leur douleur, la douleur noire, dans ce qu'elle a de plus déchirant ; il n'y avait là rien d'affecté ; on sentait la douleur profonde qui étreignait ces cœurs à la perte de celui qui fut véritablement leur ami, leur conseiller, leur soutien, leur missionnaire, leur Père.

« Les funérailles eurent lieu ce 3 juin, touchantes, comme sa mort. Deux camionnettes nous amenèrent toute la population blanche du Humbe. Quant aux Noirs, ils étaient tous présents. Les cérémonies se déroulèrent religieusement, comme il les auraient aimées. Ses chrétiens noirs portaient le corps et les Blancs du Humbe tenaient les cordons du poêle. Et maintenant, nous en avons l'espérance, il repose dans la paix du Seigneur et il n'oublie pas ceux qu'il a laissé sur cette terre[32] ».

« Plusieurs disaient : "c'était un saint !" Quant à ses confrères qui l'ont connu intimement, il répètent, après le P. Bonnefoux, son supérieur, qu'il a été "un bon prêtre, un bon religieux et un bon missionnaire"[33] ». Après les réactions spontanément exubérantes du peuple, cette appréciation, toute élogieuse qu'elle soit, paraît bien réservée !

Le P. Lucien Vauloup, près de qui le P. Barros passa la dernière année de sa vie et dépensa le reste de ses forces, nous a laissé ce témoignage : « Les fidèles sentaient que toutes les résolutions étaient, chez lui, dirigées par le sens chrétien. Et sa patience, elle nous étonne. On ne comprenait pas ces longues séances, ces matinées entières passées à traiter des questions qui n'en finissent pas. Ce n'est pas lui qui aurait éteint la mèche qui fume encore. Il était très sévère pour nos gens. Très ponctuel à tous ses devoirs, il aurait voulu voir chez les autres la même perfection. De là à réprimander fort, à punir parfois sévèrement. Une grande bonté du reste tempérait ses plus grands châtiments. Noir lui-même, beaucoup plus près que nous de la manière de sentir de nos gens, ayant à sa disposition une riche collection de proverbes et de dictons indigènes, il pouvait frapper à coup sûr. On comprend dès lors cette immense douleur qui s'appesantit sur nos chrétiens à la nouvelle de sa mort ». Et le P. Vauloup ajoutait : « Quoique malade, il fut toujours à ma

32. Arch. CSSp, Chevilly, dossier personnel : lettre du P. Vauloup sur les derniers moments du P. Barros.
33. Notice nécrologique par le P. Jean Steinmetz. *BG*, t. 35, p. 409-412.

disposition, aimant à être consulté sur la marche de la mission, sur les relations avec le dehors. Jamais je n'ai eu à me plaindre de l'avoir mis au courant d'une affaire[34] ».

Le P. Luis Barros da Silva vécut simplement une vie de simple missionnaire. Malgré les difficultés et les incompréhensions, il est demeuré fidèle à son idéal, à ce Seigneur qu'il a servi sans relâche dans ses frères. C'est cet exemple qui vaut encore pour nous aujourd'hui. Simplement.

34. Arch. CSSp, Chevilly : lettre du P. Vauloup.

Mémoire Spiritaine, n° 1, avril 1995, p. 123 à 134

Le voyage en paquebot, de Bordeaux à Matadi, en 1926

Joseph Auzanneau

A bord de l'Alba[1]*, le 2 février 1926* – Après avoir quitté les quais de Bordeaux à 16 h 30, nous avons voyagé toute la nuit sur l'estuaire de la Gironde, aussi tranquille que la *Clouère*[2]. Le matin du 27, nous entrions dans le golfe de Gascogne ; on ne tardait pas à remarquer un petit changement. Je fis cependant sans peine mes ablutions et me dirigeai vers le pont. C'est alors que se produisit le chavirement au fond de l'estomac et le vertige dans la tête qui est l'effet du mal de mer, en même temps, je prenai des couleurs où le rose ne dominait pas, et il fallait se résoudre à donner de quoi manger aux poissons. Pour consolation, on regarde les autres qui ne font pas meilleure figure. Mon compagnon de route[3], vieil Africain, ne se laissa pas prendre. Il eut tout juste les jaunes couleurs et se cramponna à sa pipe. Pendant trois jours ce fut le régime ; dans cette situation on ne donnerait pas deux sous de sa peau (on est donc loin de valoir une peau de lapin qui se paye trois francs !).

Samedi soir 30 – Nous nous proposons de dire la messe le lendemain. Mon compagnon s'informe d'un endroit près du commissaire du bord qui met très gentiment son bureau à notre disposition et nous promet sa pré-

1. Pour se rendre à Brazzaville, à cette époque, on prenait le paquebot jusqu'à Matadi (Congo belge), puis le chemin de fer Matadi-Léopoldville et enfin une vedette qui traversait le Stanley-Pool.
2. La *Clouère* : affluent du *Clain* qui se jette dans la *Vienne* près de Châtellerault.
3. Le P. Albert Hemme (1881-1953), arrivé à Bangui en 1906.

Photo : Arch. privées

Né à Usson-du-Poitou (Vienne) le 15 mars 1897, Joseph Auzanneau était déjà prêtre quand il fit profession dans la Congrégation du Saint-Esprit, en 1925. Cette même année, il reçoit son obédience pour le Congo. Arrivé à Brazzaville en février 1926, il exercera son ministère principalement dans la mission de Kibouendé. Il prend un premier congé en 1936 et sa santé en demande un plus long, de 1949 à 1954. Après son retour définitif en France, en 1959, il passe quelques années à Bordeaux, puis quelques mois dans son village natal, où il meurt le 9 décembre 1967. Il a laissé après lui de nombreux écrits dont une petite partie seulement a été publiée en 1936 et 1937, sous forme d'articles dans les *Annales des Pères du Saint-Esprit*. Le récit de son premier voyage vers le Congo est extrait de sa correspondance.

Photo : Arch. Congrégation du Saint-Esprit CIM

Le paquebot l'*Asie* dans le port de Dakar.

(Voir p. 132 : le P. Auzanneau fait allusion à ce paquebot)

sence. Cependant, nous n'annonçons pas la messe, parce que nous ne sommes pas encore assez sûrs de nous-mêmes.

Le dimanche 31 – La mer saute encore. Nous vérifions nos estomacs et nos jambes et nous pensons pouvoir célébrer. Nous prenons donc notre sacristie sous notre bras et nous allons frapper chez le commissaire qui, en caleçon, nous ouvre ce qui nous servira de chapelle. Je me prépare pour dire la messe le premier. Le commissaire va dans sa cabine faire sa toilette et revient pour assister à la deuxième messe dite par mon compagnon. Notre chapelle est grande comme la moitié de la chambre où je couchais pendant mon séjour au Moulin-à-Tan. Notre autel branle pendant tout le temps de la messe, mais on peut terminer sans incident. A certains moments j'avais peur de perdre tête et pied, car on étouffait dans la cage et je n'avais par le cœur trop chevillé. Dimanche prochain, nous annoncerons la messe pour les gens de bonne volonté : il s'en trouvera bien quelques uns.

La plupart des passagers à bord sont des fonctionnaires ou des commerçants qui vont faire de l'exploitation en Afrique. Pas mal de militaires également. Nous laisserons beaucoup de monde en route et l'effectif sera bien réduit quand nous entrerons dans l'estuaire du Congo. Mon compagnon qui a près de vingt ans d'Afrique, fait bonne figure dans les conversations et peut placer son mot avec autorité. Il a rencontré un administrateur de l'Oubangui et il parle avec lui d'un pays que tous les deux connaissent bien. Il ressort de ce que j'entends que la prétendue colonisation ou administration se tourne souvent en une exploitation par des gens qui cherchent à gagner de l'argent ou de la gloire sur le dos de l'indigène. Le meilleur civilisateur c'est encore le missionnaire ; d'où le devoir, pour l'administration, de l'aider généreusement et de coopérer ainsi à la vraie civilisation[4]. D'ailleurs, il faut dire, pour être juste, que cela se fait dans certaines missions, en particulier à Brazzaville.

Ce matin, nous avons longé, mais d'assez loin, les Iles Canaries et la capitale Las Palmas. Le soleil brille comme au printemps. Tout le monde est sur le pont pour admirer le massif montagneux sur le flanc duquel courent de grands traits blancs comme à la craie, ce sont les rues de la ville. Les jumelles sont à cheval sur tous les nez et chacun se délasse de la monotonie de la mer en examinant le premier archipel qui vient la rompre.

---

4. C'était l'époque des certitudes ! Faut-il rappeler la nécessité de faire l'effort de se remettre *dans l'esprit du temps* ; ce qui ne veut pas dire perdre tout esprit critique.

Maintenant, la prochaine terre, ce sera Dakar, en Afrique occidentale. Nous y arriverons sans doute avec 24 heures de retard sur l'horaire annoncé. Le bateau déposera là quelques passagers et pendant la halte, mon compagnon et moi irons saluer la mission de la ville. Ensuite, jusqu'à l'Afrique équatoriale, les étapes ne manqueront pas de nous présenter des paysages variés. (...)[5]

Aujourd'hui 2 février – Petite Notre-Dame qui passe inaperçue sur le bateau... Voici 11 heures, je m'arrête, car la cloche du maître d'hôtel va nous inviter à nous rendre à la salle à manger pour absorber, pendant 1 h 1/4, en comptant les entractes prolongés, des portions savamment dénommées pour un provincial comme moi. Mais il ne faut pas se frapper pour si peu. Ainsi, un *consommé cultivateur* n'est qu'un peu de jus tiède où nagent deux morceaux de carottes mal cuites. Une *salade Esaü*, c'est deux douzaines de lentilles mouillées d'un peu d'huile et de vinaigre. Tout ça ne vaut pas la pitance de la mère Auzanneau, si prétentieux que soit le menu.

Ce soir, toujours mardi 2 – Je suis interpellé sur le pont après dîner, par un petit aspirant qui me demande si c'est moi qui répond au nom de Auzanneau. « Etes-vous parent d'un Auzanneau de Dorat ? » – « Non, mais je sais que le nom est d'origine limousine et moi-même je le tiens du Montmorillonnais. » On cause. Lui est de Limoges et veut faire carrière dans la marine marchande. C'est son premier voyage comme aspirant, dans la compagnie des *Chargeurs Réunis*. Nous avons causé assez tard dans la soirée. Ce jeune homme est bien gentil.

Mercredi 3 février – Au matin un ciel très pur, le soleil se lève radieux sur la mer et annonce une belle journée. C'est que nous sommes maintenant en pleines eaux africaines. Les messieurs mettent leur kaki, les dames leurs pagnes ou quelque chose d'approchant. Mon compagnon et moi arborons aussi notre casque, car le soleil pourrait être méchant. On tend les bâches au-dessus du pont, autrement ça taperait un peu. La mer a pris une teinte bleu-vert, au lieu de gris-ardoise que nous voyions jusque là et le soleil y allume des milliers de petites chandelles.

Vendredi 5 février, 9 h – L'arrivée à Dakar est annoncée pour cet après-midi. Personne ne sera fâché de toucher terre. Je crois que nous en repartirons vers le milieu de la nuit. Nous allons laisser sans doute un bon nombre de passagers, ce qui nous mettra à *l'élarge*[6].

---

5. Les passages omis sont, pour la plupart, ceux qui se rapportent aux nouvelles familiales.
6. Le P. Auzanneau aime, à l'occasion, employer des mots ou des expressions du patois de son terroir poitevin.

Je ne sais quand cette lettre vous arrivera ; alors nous ne serons pas loin de Matadi. Mais il faudra recommencer encore trois fois le transbordement du matériel. Il y a un bateau des *Chargeurs Réunis* qui part le 16 de Bordeaux et qui arrivera par conséquent vers le 10 ou le 15 mars à Matadi.

Dimanche 7 février – Aujourd'hui, dimanche, nous voguons vers Conakry, où nous comptons arriver ce soir. Je ne pense pas que nous descendrons à la mission car elle est assez éloignée et la halte ne sera pas longue.

Vous avez dû recevoir ma lettre de Dakar. Je n'avais pas le temps de faire beaucoup d'explications, seulement de glisser une carte. Par cette lettre, je vais vous donner mes impression sur Dakar. C'est une ville où il y a 2 500 Européens. Le reste de la population est constitué par des Noirs de toutes les races du Sénégal. On trouve dans la ville des magasins, des autos, des cafés, comme en France, sauf que l'ensemble a tout de même une couleur africaine. Parmi les indigènes, les uns sont habillés à la dernière mode avec des bottines jaunes, les autres à la mode musulmane, les autres encore de guenilles sans nom. On fait en général l'économie de chaussures, j'ai vu une équipe d'ouvriers qui chargeaient une route de cailloux pointus, les orteils à découvert. Dans les rues, on voit des musulmanes qui se promènent nonchalamment en se curant les dents, d'autres sont assises sur le pas de leur porte devant un petit étalage de cacahuètes, de pistaches ou d'oranges ; les femmes vaquent à leur ouvrage en portant le mioche attaché sur le dos. Puis, au carrefour des rues, des groupes qui jouent aux cartes par terre, ou bien, à l'écart, un musulman dévot qui fait sa prière en embrassant la terre. Parfois, on voit passer, traînée par deux petits chevaux secs, une voiture à roues caoutchoutées, où est assis, à côté de son épouse, un riche musulman, grave comme un pape.

Il ne faisait pas plus chaud à Dakar que chez nous l'été ; même, le soir, on sentait une petite brise douce. Seulement, il n'a pas plu depuis le mois d'octobre et il ne pleuvra pas d'ici le mois de juillet. Alors la chaleur sera plus accablante.

Le soir nous avons assisté à la bénédiction en l'honneur du premier vendredi du mois. Il y avait beaucoup de monde (Noirs et Blancs). Les petits enfants de chœur noirs ont évolué avec autrement d'ordre que les polissons de votre paroisse.

Nous sommes restés à souper à la mission. J'ai mangé pour la première fois du couscous, nourriture ordinaire de l'indigène de l'Afrique du Nord. Ça ressemble à un gâteau de riz où le riz serait remplacé par du mil et le sucre par du piment. Ça n'a rien de succulent, mais pas de dégoût non plus,

on le mange ordinairement avec du mouton ; comme c'était vendredi, le mouton a été remplacé par du poisson. Après quoi nous sommes revenus à bord, pour repartir dans la nuit. On sent que nous nous approchons du sud, la mer devient de plus en plus plate et la chaleur se fait plus lourde. Hier, j'ai vu pour la première fois une bande de marsouins se diriger vers le bateau. Ces poissons sautent de vague en vague, comme des lapins qui couperaient à travers un terrain labouré.

Aujourd'hui, dimanche, la messe a eu lieu au salon de première classe ; il y avait une quarantaine de personnes.

Hier, j'ai été abordé sur le pont par un monsieur tout de blanc habillé et du dernier chic, en me disant qu'il était désireux de me saluer, *en qualité de collègue*. C'était un pasteur protestant qui s'en va au Dahomey. Il était à Saint-Maixent quand j'étais à Sainte-Soline ; avant de prendre le bateau, il exerçait à Niort. Nous étions tout à fait *collègues*. Il me demanda si nous dirions la messe le lendemain et où. Lui, n'a pas voulu rester en arrière et il a fait afficher aussi une réunion pour les quelques protestants qui peuvent se trouver à bord. Ensuite, apparaissait une personne *toute de blanc habillée* elle aussi et non moins élégante. C'était madame, son épouse. Le pasteur se retira en déclarant qu'il était heureux *d'avoir pris ostensiblement contact avec nous*. Et nous, pas de raison d'en être fâchés.

Dimanche au soir, 7 février, à 5 h – Nous arrivons à Conakry, capitale de la Guinée française. Là, pas de port comme à Dakar. A cause du trop peu de profondeur des eaux, le paquebot jette l'ancre au large et voilà qu'accourent du rivage barques, péniches, chalands, etc. ; pour le transbordement des passagers à destination de Conakry. Vu l'heure tardive, l'éloignement de la mission et le prix de la traversée, nous renonçons à nous offrir le passage et nous nous contentons, du bord du bateau, de regarder le spectacle.

Tandis que Dakar est bâti sur un sol dénudé, Conakry se cache dans la verdure. On a devant les yeux un immense bosquet de palmiers, cocotiers et autres arbres dont je ne connais pas encore l'identité, mais qui ne sont, pour sûr, ni des peupliers ni des saules.

Des tirailleurs musulmans embarqués à Dakar avec mesdames leurs épouses vont descendre ici. Ce sont des gens de tous les âges, les uns visiblement mûrs pour la *territoriale*. Ils portent leur *barda* avec eux, mais quel barda ! (...)

Nous sommes repartis de Conakry dans la nuit de dimanche à lundi et depuis là jusqu'à ce jour, c'est la mer nue dans toutes les directions. Aussi, pour

varier l'horizon, ces dames du bord changent de robe deux ou trois fois par jour. Ces pauvres gens s'ennuient à satiété sur le paquebot. Pour tromper le temps, en plus de la tombola traditionnelle en faveur des orphelins de la mer, ils ont organisé une fête de nuit sur le pont : jeux, bal, réveillon. Pour quelques uns, le réveillon s'est prolongé jusqu'au matin, mais une fois passées les fumées de la bombance, la note à payer avait un goût plutôt salé : 2 000 F, à cinq ou six. C'est beaucoup de la faute du champagne qui se paie 50 F la bouteille. La fête avait été annoncée comme fête de bienfaisance. Il est vrai que les meilleures choses dégénèrent.

Je vous ai parlé sur l'autre lettre du *consommé cultivateur*. Nous avons eu depuis le *potage fermière*. J'ai cherché la différence et ne l'ai pas trouvée.

Aujourd'hui, le soleil brille seulement par son absence, mais on n'a besoin pour cela ni de cache-nez ni de mitaines.

Mercredi 10 – Nous faisons halte ce matin en face Tabou, sur la Côte d'Ivoire. La récréation de l'arrêt, c'est de voir les Noirs plonger dans l'eau comme des canards pour cueillir des pièces de monnaie que les passagers y jettent à leur intention de dessus le pont. Comme ils ne disposent ni de gousset ni de porte-monnaie, ils logent les pièces qu'ils ont ramassées, tout simplement dans leur bouche. Et ils repartent dans leur barque comptant sur le soleil pour leur sécher leur culotte ou ce qui leur sert de culotte, et se disant, qu'en attendant, ça leur tiendra frais au bas des reins, ce qui est appréciable à la latitude où nous sommes. (...)

Jeudi 11 (16e jour de navigation) – Sommes arrivés ce matin à Grand-Bassam, capitale de la Côte d'Ivoire. Il y a là des missionnaires de Lyon[7]. Grand-Bassam est même la résidence de l'évêque. Nous ne descendons pas, car il n'y a pas de quai. Il faut une barque pour aller à terre et ça coûte assez chaud pour une si petite traversée. Nous laissons ici quelques passagers qui vont prendre.place dans les barques venues du rivage où les déposent des espèces de paniers mus par un treuil, ascenseurs, ou plutôt *descenseurs* primitifs, en usage sur les paquebots.

Le *Tchad*, bâtiment des *Chargeurs* est lui aussi dans le port, mais il se dirige vers Bordeaux ; j'en suis informé trop tard pour lui faire remettre une lettre[8] ; nous le voyons lever l'ancre et se mettre en route vers la France.

---

7. De la Société des Missions Africaines (S.M.A.), fondée le 8 décembre 1856, à Lyon, par Mgr de Marion-Brésillac.

8. On notera toute l'importance donné au *courrier*, à cette époque où une lettre met au moins un mois pour faire le trajet France-Congo ou inversement.

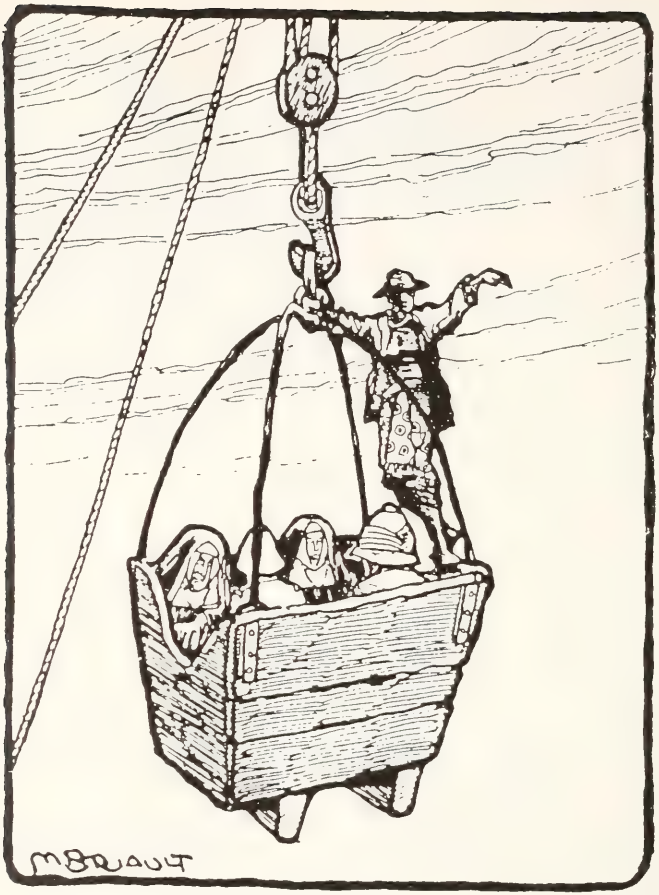

« Les longs wharfs de fer si péniblement installés en quelques escales ne remédient pas entièrement à la difficulté des atterrissages. En tous cas, ils ont nécessité un mode de débarquement qu'on ne voit guère ailleurs : le panier. Ce panier est une robuste caisse de bois surmontée d'anses de fer croisées qu'on suspend à la grue du bord. Voyageurs et passagères y prennent place, quatre à la fois. Les Pères et les bonnes Sœurs font comme les autres. La chaîne de la grue les descend dans le canot à vapeur ou le chaland qui danse à la coupée. A l'arrivée, au bout de la jetée, une autre grue répète le même mouvement en sens inverse : le panier remonte et son contenu prend terre sur un plancher de fer ruisselant d'eau qui dégouline ».
(M. Briault, *Sous le zéro équatorial*, Bloud et Gay, Paris, 1928, p. 29)

Nous autres, nous partons peu après, en longeant les rives verdoyantes du Golfe de Guinée et les eaux des bords, peut-être par le reflet de la végétation, me semblent violettes et mauves.

12 au soir (18e jour de navigation) – Arrivons en face de Lomé, capitale du Togo. Il est trop tard pour faire la manœuvre, aussi nous y passons la nuit.

13 au matin – Débarquement des passagers et des marchandises à destination de Lomé. Nous admirons les bâtiments de la ville, dont la cathédrale. Nous entendons les cloches. C'est la première fois depuis le départ de France. A 8 h 1/2, repartons pour Cotonou, capitale du Dahomey.

En face de Douala (Cameroun), le mardi 16 février (22e jour de navigation) – C'est la troisième lettre que j'entreprends depuis mon départ. Je pense que la première, mise à Dakar, doit être sur le point d'arriver. La seconde, mise à Cotonou est en route. Quand celle-ci vous arrivera, j'espère que moi-même j'aurai touché le but final. Mais ce ne sera point pour le jour prévu, qui, selon l'horaire indiqué était le 18 ou le 19. Nous ne serons point encore à Matadi.

Pour l'instant, nous sommes, depuis hier, dans la baie de Douala, où nous avons passé la journée sans pouvoir toucher la terre qui est trop loin. Les passagers pour Douala sont débarqués, ainsi que les marchandises. Nous allons repartir maintenant pour Libreville, capitale du Gabon, où nous espérons descendre quelques heures.

On vient d'embarquer des zébus, bœufs indigènes à bosses, amenés des régions du Tchad, pour le Congo. La graisse ne les étouffe pas et leur bosse est flasque comme une blague à tabac vide. La façon de les embarquer vaut le coup d'être contée. On leur passe, trois par trois, une corde dans les cornes et, du bateau qui les a amenés, la grue de *l'Alba* soulève dans le vide des paquets de trois bœufs immobiles d'hébétement et les repose sur le pont, encore tout abasourdis. Je ne sais pas comment ils apprécient les méthodes de la civilisation. Toujours est-il qu'ils sont traités un peu cavalièrement et avec beaucoup moins de considération que le traditionnel bœuf gras dont c'est aujourd'hui la solennité. Il est vrai que ça se ressemblera pour finir et que la casserole sera, pour eux comme pour le bœuf gras, le dernier aboutissement.

Demain, mercredi des Cendres. C'est déjà Pâques en perspective, surtout qu'à l'arrivée de cette lettre, le carême sera pas mal échancré.

Mercredi après-midi – En vue de Libreville, capitale du Gabon. Nous venons de mettre nos soutanes blanches pour descendre et faire un tour à la vieille mission de Libreville. Le paysage s'annonce superbe, moins triste qu'à Dakar. (...)

Le paquebot *l'Asie* doit avoir quitté hier Bordeaux ; il amène probablement le nouvel évêque du Gabon, peut-être aussi pour moi des nouvelles de France. Nous passerons sans doute cette nuit l'Équateur ; nous n'aurons certainement pas besoin de chauffe-pieds...

Par suite d'une fausse manœuvre, nous n'avons pu prendre la barque qui nous eût menés à terre ; c'est pourquoi nous sommes restés à bord et nous nous contentons de regarder à distance le panorama de Libreville. Je viens de voir en rade un cargo nommé *Poitiers*.

En vue de Cap-Lopez (Port-Gentil), le 18 février 1926 (4e lettre) – J'étais en train de vous dire hier que je voyais le *Poitiers* en rade de Libreville, ce qui ne me rapprochait pas beaucoup de *La Tranchée*, quand une occasion s'est offerte de descendre à terre avec la barque qui portait le courrier. J'ai donc ramassé tout mon matériel à correspondance et couru prendre la barque.

Les petites embarcations qui font le service entre le paquebot et la plage sont obligées de s'arrêter à quelques mètres de terre, à un endroit où il y a encore de l'eau jusqu'aux genoux. Des Noirs sont là, qui offrent leur dos aux passagers pour les déposer à la terre ferme. Le *Saint-Christophe* que j'avais était-il peu expérimenté dans la manœuvre ou bien est-ce moi qui me suis maladroitement installé sur ses épaules, toujours est-il qu'en recevant ma charge, ses jarrets ont fléchi, moi je suis passé par dessus sa tête et me suis trouvé dans l'eau jusqu'à mi-jambe. Un saut et j'étais sur la jetée sans plus d'inconvénient, car, prendre un bain de pieds à l'Équateur, même au mois de février, n'a pas le même danger que si la chose arrivait dans la *Clouère* à la même époque. Le soleil se chargea de tout sécher et de plus, les Pères de la mission me laissèrent la soutane qu'ils m'avaient prêtée. Somme toute, l'accident tourna à mon bénéfice. Le problème est de loger le supplément de garde-robe dans mes valises, où, comme vous le savez, la place n'est pas ce qui manque le moins. Il ne s'agira que de tasser un peu plus. J'ai même dû ajouter à mes bagages trois nouveaux colis que Mgr Guichard avait dit de me remettre pour Brazzaville : deux caisses et un chaudron remplis de terre, avec des boutures de poivre. Tout arrivera, j'espère, bien que le voyage soit long ; le bateau n'avance pas vite et perd du temps dans les ports : nous sommes le 18 et Matadi est encore loin. (...)

Nous avons donc visité la mission de Libreville. La ville ne ressemble pas à Dakar. De loin, on voit quelques maisons, mais sur place, on ne voit plus que de la verdure et toutes les constructions sont espacées. Je n'ai pas vu de rues. J'aurais voulu prendre des cartes postales, mais je ne suis passé devant

aucun magasin. A la mission, il y a de grandes plantations : cocotiers, vanille, de la bonne vanille, qui donne des gousses pareilles à des haricots verts. Les noix de coco sont grosses comme un melon ; à l'intérieur se trouve une amande très bonne à manger.

Il y a à la mission un prêtre indigène[9] élevé au séminaire de la mission et maintenant chargé des apprentis. Il m'a mené vers les bâtiments du séminaire où une vingtaine de jeunes gens font péniblement leurs études. Il en appela deux qui vinrent causer avec moi, puis il leur dit d'aller cueillir des oranges à mon intention. Les séminaristes se transformèrent en grimpeurs et rapportèrent des oranges à la peau toute verte comme l'enveloppe de noix. Car c'est ainsi qu'elles se mangent en Afrique et elles ont meilleur goût qu'en Europe.

Un petit trait remarqué chemin faisant. En Afrique, quand on porte quelque chose, c'est toujours sur la tête. Hier, j'ai croisé une femme portant deux fruits gros comme des pommes de terre, l'un dans la main gauche, l'autre sur la tête qu'elle tenait droite aussi gravement que possible. Ainsi, sa main droite était libre. C'est peut-être très ingénieux ; nous autres, nous trouvons cela amusant.

Voilà une tornade qui arrive, c'est-à-dire une grosse pluie, ça va toujours rafraîchir un peu la température. Je suis obligé de rentrer à l'abri.

Nous avons soupé hier soir à la mission et les apprentis nous ont ramenés vers *l'Alba* le soir, au clair de lune, avec leur pirogue. Le bateau n'est reparti que ce matin, à 5 h et nous arrivons maintenant près de Port-Gentil. A force de patience, nous trouverons bien le point terminus.

Jeudi 18 – Couchons dans le Port-Gentil. Toute la nuit chargement et déchargement. Vendredi matin, départ à 8 h pour Pointe-Noire. De temps en temps, des averses, car c'est la saison des pluies, mais on ne grelotte pas pour si peu.

J'ai maintenant dans ma cabine un petit jardin (boutures de poivre et de vanille) que j'arrose avec soin, car, au voisinage de l'Équateur, les plantes ont soif elles aussi.

Samedi soir 20 février, 19 h (26e jour de navigation) – Nous passons en vue de Loango. C'est de ses parages que partit le P. Augouard, voilà 45 ans, pour fonder les missions actuelles de la rive droite du Congo.

A Pointe-Noire, quelques passagers débarqués. En seconde classe nous restons maintenant sept à destination de Matadi.

---

9. Probablement l'abbé Mba, d'après l'*état du personnel* de la Congrégation du Saint-Esprit, année 1928.

Dimanche matin – Nous montons sur le pont pour avoir un peu d'air. Bientôt éclairs et tonnerre, vent, pluie : c'est la tornade qui se déchaîne et nous oblige à regagner nos cabines, où nous disons la messe.

Vers 7 h, entrée dans l'estuaire du Congo. 8 h : en vue de Banane. L'arrivée à Matadi est pour demain matin probablement. Comme *l'Alba* doit faire demi-tour presque immédiatement sur Bordeaux, je lui laisserai cette lettre en descendant à Matadi. Nous ne pourrons prendre le train pour Brazzaville que mercredi, car il n'y en a pas tous les jours. Arrivée à Kinshasa jeudi soir. Si ce n'est pas trop tard pour passer sur l'autre rive du Stanley Pool (lac du Congo), l'arrivée à Brazzaville aura lieu le jeudi 25. Sinon, ce sera pour le lendemain. Nous aurons mis juste un mois.

Dimanche soir, 27e jour de navigation – Depuis ce matin, voyageons dans l'immense estuaire du Congo. Rivages et îles magnifiques. Ne marchons pas cette nuit à cause des bancs de sable. Couchons en un endroit où le fleuve se resserre. Je me figure être au milieu de la *Clouère*, face au pré de rivière. Ce n'est pas cette nuit encore que l'on se mettra sous des couvertures pour dormir. Il y a dix ans ce soir commençait, sous la neige, la bataille de Verdun.

Lundi matin 22, 8 h – Enfin, touchons Matadi.

Photo : Arch. privées

Réclame pour la compagnie « Les Chargeurs réunis »,
dans *Le Monde colonial illustré*, 15 octobre 1925.

Mémoire Spiritaine, n° 1, avril 1995, p. 135 à 145

Grégoire XVI : Lettres apostoliques pour détourner du commerce des Nègres 3 décembre 1839.

Présentation :

Avec la lettre apostolique de Grégoire XVI, *In Supremo Apostolatus* « pour détourner du commerce des Nègres » (3 décembre 1839), prend fin dans la position officielle de l'Eglise ce que François Renault appelle « une ère de graves compromissions[1] ». Or, l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit, entre 1839 et 1848, s'est trouvée intimement mêlée à la situation des esclaves sur le terrain et aux débats sur l'esclavage en métropole, dans ses *deux sources* (le Séminaire du Saint-Esprit de la rue des Postes et les missionnaires du Saint-Cœur de Marie) avant que celles-ci ne confluent dans l'union de 1848, l'année même où l'abolition de l'esclavage fut proclamé par la France. Paule Brasseur a déjà dressé, en 1988, un panorama de cette question du point de vue de l'histoire spiritaine[2]. Mais dans l'histoire de la traite des Noirs (et de l'esclavage), si l'on en croit un des meilleurs connaisseurs, Serge Daget,

1. François RENAULT, dans son compte rendu sur l'ouvrage d'Alphonse Quenum, *Les Eglises chrétiennes et la traite atlantique du XV^e^ au XIX^e^ siècle* (Paris, Karthala, 1993, 340p), *in Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 82 (1995), n° 307. On notera la finale de cette recension : « L'ouvrage d'A. Quenum présente donc bien des erreurs de méthode. Elles sont d'autant plus regrettables qu'il nous apporte un certain nombre d'indications utiles sur un vaste et douloureux problème. »

2. P. BRASSEUR, « L'esclavage, les campagnes abolitionnistes et la naissance de l'œuvre de Libermann », p. 319-332 *in* P. COULON, P. BRASSEUR (dir.), *Libermann, 1802-1852*. Une pensée et une mystique missionnaires, Paris, Le Cerf, 1988.

« bien des choses sont encore sous des brumes qu'on est pas toujours fâché d'entretenir[3] ». Et cela, malgré une abondante production de travaux récents.[4]

Puisque la prise de position de Grégoire XVI constitue une balise, il est souhaitable que l'on puisse prendre connaissance, non pas de citations en confetti, mais du texte intégral d'*In Supremo Apostolatus*. En France, il a été publié en entier presque immédiatement par *L'Ami de la Religion*, en ouverture de son numéro du mardi 24 décembre 1839, mais uniquement en traduction française et sans les notes de références[5]. Par contre, les *Annales de Philosophie chrétienne*, dirigée par A. Bonnetty, prennent soin de publier, dans leur numéro de février 1840, la lettre de Grégoire XVI en latin et en français, sur deux colonnes et avec les notes[6]. Le plus intéressant, dans le cas de cette dernière revue, se situe dans le texte de la rédaction mis en introduction. On y voit que cette condamnation a dû faire quelques remous en France dans les milieux économico-politiques :

« Car il faut savoir que les propriétaires et trafiquants d'esclaves ont ici de nombreux défenseurs. (...) Un de ces écrivains s'est présenté à nous-même, les mains pleines d'argent, et nous a demandé d'ouvrir nos colonnes à la défense des possesseurs d'esclaves ; et pourtant il ne s'agissait pas de défendre cruement l'esclavage, mais d'intéresser au sort des colons, de faire valoir les raisons de propriété, et de droits acquis, de persiffler les *Négrophiles*, ou défenseurs d'esclaves. Nous avons refusé net. Mais nous avons été douloureusement affecté de voir l'article que nous avons refusé, inséré, quelques jours après, dans un journal catholique, et sans doute aux conditions qui nous avaient été offertes. Puisse la voix du vicaire du Christ ouvrir les yeux à des gens si déplorablement aveugles[7] ! »

Reste que l'accès à ces anciennes publications n'est pas facile[8]. Il nous a

3. S. DAGET, *La traite des Noirs*. Bastilles négrières et velléités abolitionnistes, Rennes, Editions Ouest-France Université, 1990, p. 10.

4. RENAULT (François) et DAGET (Serge), *Les traites négrières en Afrique*, Paris, Karthala, 1985 ; *Les Anneaux de la Mémoire, Nantes-Europe, Afrique-Amériques*, Catalogue de l'exposition, Nantes, 1992, 2e éd. 1993 (avec la dédicace : « A la mémoire du professeur Serge Daget, historien des traites négrières, sans la passion et la rigueur duquel rien de ce qui a été fait n'aurait été possible) ; J.M. DEVEAU, *La France au temps des négriers*, Paris, France-Empire, 1994 ; P. BRASSEUR, « La littérature abolitionniste en France au XIXe siècle : l'image de l'Afrique », p. 17-40, *in* F.-J. FORNASIERO ed., *Culture and Ideology in Modern France. Essays in Honour of George Rudé (1910-1993)...*, Adelaide, Department of French Studies, University of Adelaide, 1994.

5. *L'ami de la Religion*, Tome CIII, n° 3219, mardi 24 décembre 1839, p. 577-579.

6. *Annales de philosophie chrétienne*, 3e série, Tome I, n° 2, février 1840, p. 158-164.

7. *Idem*, p. 158-159.

8. Pour le texte latin officiel, voir *Collectanea S. Congregationis de Propaganda Fide seu Decreta Instructiones Rescripta pro apostolicis missionibus ex tabulario ejusdem Sacræ Congregationis deprompta* (Rome, ex typographia polyglotta SC de Propaganda Fide, 1893), n° 2103, p. 825-826.

donc semblé utile d'ouvrir la rubrique *Documents* de cette revue par la publication intégrale de ce texte emblématique, dans sa version latine originale avec sa traduction française juxtaposée paragraphe par paragraphe. Pour ce faire, nous avons choisi une traduction française elle-même *historique*. Il s'agit de celle qui se trouve, avec le texte latin, dans le tract *Les Esclaves des Colonies françaises au clergé français* (1844)[9].

Bien que non signé, on sait que ce tract a pour auteur Cyrille Bissette, martiniquais, militant abolitionniste convaincu[10]. Libermann fut en contact direct avec lui : en 1847, par M. Germainville, homme d'œuvre bordelais et soutien des missionnaires du Saint-Cœur de Marie, il reçoit une pétition à signer et un lot de brochures abolitionnistes[11]. Bissette ayant continué en 1847 encore à s'adresser au clergé en s'appuyant toujours sur la lettre de Grégoire XVI[12], on peut supposer que ces brochures contenaient cette même traduction d'*In Supremo*. C'est la raison pour laquelle nous tenons à publier cette traduction d'époque, plutôt que de nous essayer à une nouvelle.

Nul doute que le *Document* que nous publions dans ce numéro n'appelle quelques commentaires ultérieurs : non seulement sur la signification exacte de la condamnation portée (contre la traite seule et/ou contre l'esclavage lui-même[13]?) ; mais tout d'abord sur les circonstances exactes qui ont poussé Grégoire XVI à (enfin) intervenir en 1839[14]. Nous sommes prêts à les accueillir[15].

Paul Coulon

---

9. *Les esclaves des Colonies françaises au clergé français*, Paris, Pousielgue, 1844, 16p.

10. Cette attribution est établie par Stella PÂME dans sa thèse : *Cyrille Bissette, 1795-1858*, Thèse 3e cycle, Paris I, juin 1978 (dir. F. Mauro), p. 255 et 387. On trouvera une reproduction du frontispice de ce livret-tract dans P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 413.

11. Sur les relations entre Libermann et Bissette : P. COULON, P. BRASSEUR, *op. cit.*, p. 501-502.

12. *Au clergé français. Emancipation des esclaves*, Paris, Imprimerie A. Sirou et Desquers, 1847. On trouvera le frontispice de cet ouvrage (ou simple livret?) dans la thèse de P. DELISLE, *Renouveau missionnaire et société esclavagiste. La Martinique 1815-1848*, Thèse pour le Doctorat dirigée par M. Claude PRUDHOMME, Lyon III, 1995 (2 tomes : 1-397p et 398-642p), p. 181. Cette thèse est très intéressante pour l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit.

13. Pour Bissette, dans le tract cité de 1844, c'est parfaitement clair : « Sa Sainteté a condamné l'esclavage », *op. cit.*, p. 5.

14. Dans la conclusion de son ouvrage de 1990, *La Traite des Noirs*, op. cit. p. 268, Serge Daget dit brièvement : « A ces hommes, les Blancs comme les Noirs, (le commerce négrier) devint une quasi-habitude, ordinaire, banale à l'esprit des promoteurs de la mécanique, une routine longtemps comprise et soutenue par les instances morales : la condamnation officielle de la traite par l'autorité catholique suprême est prononcée aussi tard que décembre 1839 et elle est suscitée par les pressions du gouvernement anglican de Londres. » S. Daget avait déjà dit la même chose dans un article important : « A model of the French abolitionist movement and its variations », paru dans : C. BOLT, S. DRESCHER ed., *Anti-Slavery Religion and Reform : Essays in Memory of Roger Anstey*, Folkestone, Dawson, 1980, p. 64-79.

15. Le P. François Renault, archiviste des Missionnaires d'Afrique/Pères Blancs à Rome, a eu l'occasion d'étudier aux Archives vaticanes la *Ponenza* (dossier) préparatoire à la commission cardinalice qui devait se pencher sur la demande anglaise de condamnation de la traite des exclaves. Il nous écrivait, le 30 janvier 1995 : « La commission se réunit le 1er novembre 1839 et demanda au Pape de répondre positivement. *In Supremo* fut donc bien le résultat d'une démarche anglaise. » Nous aimerions qu'il débrouille cette affaire...

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

GREGORII

DIVINA PROVIDENTIA

PAPAE XVI.

LITTERAE APOSTOLICAE

DE

NIGRITARUM COMMERCIO

NON EXERCENDO

ARCHIVES GÉNÉRALES des P.P. du St-Esprit
14-B-V
ARCHIVES PARISIS
2

ROMAE
TYPIS COLLEGII URBANI
1840.

Lettres apostoliques de notre Saint-Père Grégoire XVI, pour détourner du commerce des Nègres, commençant par les mots In Supremo Apostolatus (3 décembre 1839).

Cet exemplaire est aux Archives CSSp, en 14-B-V.
Il a été imprimé sur les presses de la Propagande en 1840

Lettres apostoliques de Notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI pour détourner du commerce des Nègres

Sanctissimi domini nostri Gregorii divina Providentia Papæ XVI litteræ apostolicæ de Nigritarum commercio non exercendo

Gregorius, PP. XVI.
Ad futuram rei memoriam.

In supremo apostolatus fastigio constituti, et nullis licet suffragantibus meritis gerentes vicem Jesu Christi, Dei filii, qui propter nimiam caritatem suam homo factus mori etiam pro mundi redemptione dignatus est, ad nostram pastoralem sollicitudinem pertinere animadvertimus, ut fideles ab inhumano Nigritarum seu aliorum quorumcumque hominum mercatu avertere penitus studeamus.

Placé au sommet de l'apostolat, et tenant sans aucun mérite la place de Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui, fait homme par son extrême charité, a voulu même mourir pour la rédemption du monde, nous avons cru qu'il appartenait à notre sollicitude pastorale de nous appliquer à détourner tout à fait les fidèles du commerce inhumain des Nègres ou de toute autre espèce d'hommes.

Sane cum primum diffundi cœpit Evangelii lux, senserunt allevari plurimum apud christianos conditionem suam miseri illi, qui tanto tunc numero bellorum præsertim occasione in servitutem durissimam deveniebant. Inspirati enim a divino spiritu apostoli servos quidem ipsos docebant obedire dominis carnalibus sicut Christo et facere voluntatem Dei ex animo; dominis vero præcipiebant ut bene erga servos agerent, et quod justum est et æquum eis præstarent, ac

Lorsque la lumière de l'Évangile commença pour la première fois à se répandre, les malheureux qui étaient alors réduits en si grand nombre dans une très dure servitude, surtout à l'occasion des guerres, sentirent leur condition s'adoucir beaucoup chez les chrétiens ; car les apôtres, inspirés par l'Esprit saint, enseignaient à la vérité aux esclaves à obéir à leurs maîtres comme à Jésus-Christ, et à faire de bon cœur la volonté de Dieu; mais ils ordonnaient aux maîtres d'en bien

remitterent minas, scientes quia illorum et ipsorum Dominus est in cœlis, et personarum acceptio non est apud eum[1].

agir avec leurs esclaves, de leur accorder tout ce qui était juste et équitable, et de s'abstenir de menaces à leur égard, sachant que les uns et les autres ont un maître dans les cieux, et qu'il n'y a pas auprès de lui acception des personnes[1].

Universim vero cum sincera erga omnes caritas evangelii lege summopere commendaretur, et Christus Dominus declarasset habiturum se tanquam factum aut denegatum sibi ipsi quidquid benignitatis et misericordiæ minimis et indigentibus præstitum aut negatum fuisset[2], facile inde contigit nedum ut christiani servos suos præsertim christianos veluti fratrum loco haberent[3], sed etiam ut proniores essent ad illos qui mererentur libertate donandos, quod quidem occasione imprimis paschalium solemnium fieri consuevisse indicat Gregorius Nyssenus[4]. Nec defuerunt qui ardentiore caritate excitati *se ipsos in vincula conjecerunt, ut alios redimerent*; quorum multos se novisse testatur apostolicus vir idemque sanctissimæ recordationis præcessor noster Clemens I[5].

Comme la loi de l'Évangile recommandait partout avec grand soin une charité sincère pour tous et comme notre Seigneur Jésus-Christ avait déclaré qu'il regarderait comme fait ou refusé à lui-même les œuvres de bonté et de miséricorde qui auraient été faites ou refusées aux petits et aux pauvres[2], il en résulta naturellement, non seulement que les chrétiens traitaient comme des frères leurs esclaves, ceux surtout qui étaient chrétiens[3], mais qu'ils étaient plus disposés à accorder la liberté à ceux qui le méritaient ; ce qui avait coutume de se faire principalement à l'occasion des solennités pascales, comme l'indique Grégoire de Nysse[4]. Il y en eut même qui, mus par une charité plus ardente, *se mirent en esclavage pour racheter les autres* , et un homme apostolique, notre prédéccesseur, Clément 1[er], de sainte mémoire, atteste qu'il en a connu plusieurs[5].

1. *Ad Ephesios*, VI, 5, sqq. - *Ad Coloss.*, III, 22, ssqq. ; IV, 1.
2. *Matthæi*, XXV, 35, sqq.
3. Lactantius *Divin. Institution.* lib. V, c. 16, tom. IV. *Biblioth. Veterum patrum*, Venetiis a Gallandio editæ pag. 318.
4. *De resurrect. Domini orat.* III, tom. III, pag. 420. Operum, edit. Parisien. Anni 1638.
5. *Ad Corinh. Ep.* I, cap, 55 tom. I, *Bibl.* Gallandii, p. 35.

Igitur progressu temporis ethnicarum superstitionum caligine plenius dissipata, et rudiorum quoque populorum moribus fidei per caritatem operantis beneficio mitigatis, res eo tandem devenit ut jam a pluribus sæculis nulli apud plurimas christianorum gentes servi habeantur. Verum, dolentes admodum dicimus, fuerunt subinde ex ipso fidelium numero qui sordidioris lucri cupidine turpiter obcœcati in dissitis remotisque terris Indos, Nigritas, miserosve alios in servitutem redigere, seu instituto ampliatoque commercio eorum qui captivi facti ab aliis fuerant, indignum horum fascinus juvare non dubitarent. Haud sane prætermiserunt plures gloriosæ memoriæ Romani pontifices præcessores nostri reprehendere graviter pro suo munere illorum rationem, utpote spirituali ipsorum saluti noxiam, et christiano nomini probrosam; ex qua etiam illud consequi prævidebant, ut infidelium gentes ad veram nostram religionem odio habendam magis magisque obfirmarentur.

Dans la suite des temps, les ténèbres des superstitions païennes s'étant plus pleinement dissipées, et les mœurs des peuples grossiers s'étant adoucies par le bienfait de la foi qui opère par la charité, il arriva enfin que, depuis plusieurs siècles, il ne se trouvait plus d'esclaves dans la plupart des nations chrétiennes. Mais, nous le disons avec douleur, il y en eut depuis, parmi les fidèles même, qui, honteusement aveuglés par l'appât d'un gain sordide, ne craignirent pas de réduire en servitude, dans des contrées lointaines, les Indiens, les Nègres ou autres malheureux, ou bien de favoriser cet indigne attentat en établissant et en étendant le commerce de ceux qui avaient été faits captifs par d'autres. Plusieurs pontifes romains, nos prédécesseurs de glorieuse mémoire, n'omirent point de blâmer fortement, suivant leur devoir, une conduite si dangereuse pour le salut spirituel de ces hommes et si injurieuse au nom chrétien, conduite de laquelle ils voyaient naître ce résultat, que les nations infidèles étaient de plus en plus confirmées dans la haine de notre religion véritable.

Quo spectant apotolicæ litteræ Pauli III, die 29 maii MDXXXVII, sub piscatoris annulo datæ ad cardinalem archiepiscopum Toletanum, et aliæ deinceps eisdem ampliores ab Urbano VIII, datæ die 22 aprilis MDCXXXIX, ad collectorem jurium cameræ apoto-

C'est pour cela que Paul III adressa, le 29 mai 1537, au cardinal archevêque de Tolède, des lettres apostoliques sous l'anneau du Pêcheur, et qu'Urbain VIII en adressa ensuite de plus étendues, le 22 avril 1639, au collecteur des droits de la chambre apos-

licæ in Portugallia; quibus in litteris ii nominatim gravissime coercentur, qui Occidentales aut Meridionales Indos *in servitutem redigere, vendere, emere, commutare, vel donare, ab uxoribus et filiis suis separare, rebus et bonis suis spoliare, ad alia loca deducere et transmittere, aut quoquo modo libertate privare, in servitute retinere, nec non prædicta agentibus consilium, auxilium, favorem, et operam quocumque prætextu, et quæsito colore, præstare, aut id licitum prædicare, seu docere, ac alias quomodolibet præmissis cooperari* auderent, seu præsumerent[6]. Has memoratorum pontificum sanctiones confirmavit postmodum et renovavit Benedictus XIV, novis apostolicis litteris ad antistites Brasiliæ et aliarum quarumdam regionum, datis die 20 decembris MDCCXLI, quibus eumdem in finem ipsorum præsulum sollicitudinem, excitavit[7].

tolique en Portugal. Dans ces lettres, ceux-là surtout sont gravement réprimandés, qui « *présumeraient et oseraient réduire en servitude les Indiens d'occident ou du midi, les vendre, les acheter, les échanger, les donner, les séparer de leurs épouses et de leurs enfants, les dépouiller de ce qu'ils avaient et de leurs biens, les transporter en d'autres lieux, les priver de leur liberté en quelque manière que ce soit, les retenir en esclavage ; comme aussi conseiller, sous un prétexte quelconque, de secourir, de favoriser et d'assister ceux qui font ces choses, ou dire et enseigner que cela est permis, ou coopérer en quelque manière à ce qui est marqué ci-dessus*[6]. » Benoît XIV confirma et renouvela depuis les prescriptions de ces pontifes par de nouvelles lettres apostoliques, adressées le 20 décembre 1741 aux évêques du Brésil et d'autres pays, et par lesquelles il excitait la sollicitude de ces prélats dans le même but[7].

Antea quoque alius his antiquior præcessor noster Pius II, quam sua ætate Lusitanorum imperium in Guineam Nigritarum regionem proferretur, litteras dedit die 7 octobris MCCCCLXII, ad episcopum Rubicensem eo profecturum; in quibus nedum antistiti ipsi opportunas ad

Avant eux, un autre de nos prédécesseurs, Pie II, dans un temps où la domination portugaise s'étendait dans la Guinée, pays des Nègres, adressa, le 7 octobre 1462, un bref à l'évêque de R., qui allait partir pour ce pays, bref dans lequel non seulement il donnait à évêque les pouvoirs

6. *In Bullar. Rom.* edit, typis Mainardi, t. VI. Part. 2, Const. 604. p. 183.
7. *In Bullario* Benedicti XIV, tom. I. Const. XXXVIII.

sacrum ministerium inibi cum majori fructu exercendum facultates impertitus fuit, sed eadem occasione graviter in christianos illos animadvertit, qui neophytos in servitutem abstrahebant[8].

nécessaires pour exercer son ministère avec plus de fruit, mais, par la même occasion, s'élevait avec force contre les chrétiens qui entraînaient les néophytes en servitude[8].

Et nostris etiam temporibus Pius VII, eodem, quo sui præcessores, religionis et caritatis spiritu inductus, officia sua apud potentes viros sedulo interposuit, ut Nigritarum commercium tandem inter christianos omnino cessaret. Hæc quidem præcessorum nostrorum sanctiones et curæ profuerunt, Deo bene juvante, non parum Indis aliisque prædictis a crudelitate invadentium, seu a mercatorum christianorum cupiditate tutandis: non ita tamen ut sancta hæc sedes de pleno suorum in id studiorum exitu lætari posset; quum immo commercium Nigritarum, etsi nonnulla ex parte imminutum, adhuc tamen a christianis pluribus exerceatur.

Et de nos jours même, Pie VII, conduit par le même esprit de religion et de charité que ses prédécesseurs, prit soin d'interposer ses bons offices auprès de puissants personnages pour que la traite des Nègres cessât enfin tout à fait parmi les chrétiens. Ces prescriptions et ces soins de nos prédécesseurs n'ont pas été peu utiles, avec l'aide de Dieu, pour défendre les Indiens et les autres ci-dessus désignés contre la cruauté des conquérants ou contre la cupidité des marchands chrétiens ; non cependant que le Saint-Siège ait pu se réjouir pleinement du résultat de ses efforts dans ce but, puisque la traite des Noirs, quoique diminuée en quelque partie, est cependant encore exercée par plusieurs chrétiens.

Quare nos tantum husjusmodi probrum a cunctis christianorum finibus avertere cupientes, ac re universa, nonnullis etiam venerabilibus fratribus nostris S.R.E. cardinalibus in consilium adhibitis, mature perpensa, præcessorum nostrorum insistentes

Aussi, voulant éloigner un si grand opprobre de tous les pays chrétiens, après avoir mûrement examiné la chose avec quelques uns de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine appelés en conseil, marchant sur les traces de nos prédé-

8. Apud Raynaldum in *Annalibus ecclesiasticis* ad ann. 1462 n. 42.

vestigiis, auctoritate apostolica omnes cujuscumque conditionis christifideles admonemus et obtestamur in Domino vehementer, ne quis audeat in posterum Indos, Nigritas, seu alios hujusmodi homines injuste vexare, aut spoliare suis bonis, aut in servitutem redigere, vel aliis talia in eos patrantibus auxilium aut favorem præstare ; seu exercere, inhumanum illud commercium, quo Nigritæ, tanquam si non homines sed pura putaque animantia forent, in servitutem utcumque redacti, sine ullo discrimine, contra justitiæ et humanitatis jura, emuntur, venduntur, ac durissimis interdum laboribus exaltandis devoventur, et insuper lucri spe primis Nigritarum occupatoribus per commercium idem proposita, dissidia etiam et perpetua quodammodo in illorum regionibus prælia foventur.

cesseurs, nous avertissons par l'autorité apostolique et nous conjurons instamment dans le Seigneur tous les fidèles, de quelque condition que ce soit, qu'aucun d'eux n'ose à l'avenir tourmenter injustement les Indiens, les Nègres ou autres semblables, ou les dépouiller de leurs biens, ou les réduire en servitude, ou assister ou favoriser ceux qui se permettent ces violences à leur égard, ou exercer ce commerce inhumain par lequel les Nègres, comme si ce n'étaient pas des hommes, mais de simples animaux, réduits en servitude de quelque manière que ce soit, sont, sans aucune distinction et contre les droits de la justice et de l'humanité, achetés, vendus et voués quelquefois aux travaux les plus durs, et de plus, par l'appât du gain offert par ce même commerce aux premiers qui enlèvent les Nègres, des querelles et des guerres perpétuelles sont excitées dans leur pays.

Enimvero nos prædicta omnia tanquam christiano nomine prorsus indigna auctoritate apostolica reprobamus; eademque auctoritate districte prohibemus atque interdicimus, ne quis ecclesiasticus aut laicus ipsum illud Nigritarum commercium veluti licitum sub quovis obtentu aut quæsito colore tueri, aut aliter contra ea quæ nostris hisce apostolicis litteris monuimus, prædicare seu quomodolibet publice vel privatim docere præsumat.

De l'autorité apostolique, nous réprouvons tout cela comme indigne du nom chrétien, et par la même autorité, nous défendons sévèrement qu'aucun ecclésiastique ou laïque ose soutenir ce commerce des Nègres, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, ou prêcher ou enseigner en public et en particulier contre les avis que nous donnons dans ces lettres apostoliques.

Ut autem eædem hæ nostræ litteræ omnibus facilius innotescant, nec quisquam illarum ignorantiam allegare possit, decernimus et mandamus illas ad valvas basilicæ principis apostolorum, et cancellariæ apostolicæ, nec non curiæ generalis in monte Citorio, ac in acie campi Floræ de urbe per aliquem ex cursoribus nostris, ut moris est, publicari, illarumque exempla ibidem affixa relinqui.

Et afin que ces lettres parviennent plus facilement à la connaissance de tous et que personne ne puisse alléguer qu'il les ignore, nous ordonnons qu'elles soient publiées, suivant l'usage, par un de nos courriers, aux portes de la basilique du prince des apôtres, de la chancellerie apostolique et de la Cour générale, sur le mont Citorio, et à la tête du Champ-de-Flore, et que les exemplaires y restent affichés.

Datum Romae apud S. Mariam Majorem, sub annulo Piscatoris, die 3 decembris MDCCCXXXIX, pontificatus nostris anno nono.

Donné à Rome, près Sainte-Marie Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 3 décembre 1839, neuvième année de notre pontificat.

Fondation de Saint-Paul des Rapides, à Bangui, par Mgr Prosper Augouard (1894).
Reproduction d'une carte postale éditée à l'occasion du centenaire.

Mémoire Spiritaine, avril 1995, p. 147 à 150

Les publications à l'occasion du centenaire de l'évangélisation en R.C.A.

*Ghislain de Banville**

13 février 1894
Fondation de la mission Saint-Paul des Rapides, à Bangui.
2 novembre 1894
Fondation de la mission Sainte-Famille des Banziris, à Ouadda
(transférée le 1er février 1895 à Bessou).

Ces deux créations de stations missionnaires par Mgr Prosper Augouard, vicaire apostolique à Brazzaville, marquent le début de l'évangélisation en Centrafrique. De l'Épiphanie 1994 à l'Epiphanie 1995, l'Église catholique a célébré l'événement. Sur ces festivités, préparées depuis janvier 1993, il y aurait beaucoup à dire ; mais l'objet de cette chronique est seulement de faire le point sur les publications mises à la disposition des chrétiens à l'occasion de ce centenaire.

Lors de l'une de ses sessions, la Conférence Épiscopale Centrafricaine avait décidé de demander au P. Carlo Toso de rédiger une étude d'ensemble de

---

* Ghislain de Banville, spiritain, originaire du diocèse de Séez, est arrivé en République Centrafricaine en 1972. D'abord professeur au séminaire et au lycée, à Bangui et à Bambari, il s'est, depuis, toujours intéressé à l'histoire religieuse de l'Oubangui (RCA depuis 1960). Les ouvrages qu'il a publiés s'adressent principalement, mais pas uniquement, au public centrafricain. Il a dressé et tient à jour la bibliographie des ouvrages historiques sur la Centrafrique

l'*Histoire de l'Église centrafricaine*. Le P. Carlo Toso, capucin, de Gênes, fut, pendant 23 ans, le procureur des capucins génois en Centrafrique. Il a fait de nombreuses visites dans le pays, découvrant ainsi les réalités missionnaires de l'Ouest centrafricain. Il est aussi, depuis 20 ans, titulaire de la chaire d'Histoire asiatique et africaine de Gênes. Il a publié de nombreux ouvrages sur les capucins du Congo aux XVI[e] et XVII[e] siècles. En 1991, il a consacré une étude très complète sur la *Guerre de Congo-Wara*, une révolte oubanguienne dans les années 1928-1931[1]. Historien consciencieux et grand *dépouilleur* d'archives, le P. Toso a mené à bien le travail qu'on lui avait demandé : *Centrafrique, un siècle d'évangélisation* (588 pages) vient de paraître aux Presses de l'Institut Saint-Pierre-Claver, à Rome. Ce fort volume possède un index des noms de personnes et de lieux fort utile. Une bibliographie de plus de vingt pages permet d'entrevoir l'importance de la documentation consultée par l'auteur. Grand merci au P. Toso de mettre ainsi à la disposition des lecteurs centrafricains un ouvrage de base. Bien sûr, l'ouvrage comporte des erreurs et des oublis, mais comment les éviter dans un travail d'une telle ampleur ? Il y aura ainsi matière à compléter dans cette synthèse audacieuse.

Si nous comparons avec les travaux du centenaire de l'Église au Cameroun, il y a eu des publications de la part des Pères spiritains (P. Jean Criaud), des Pères oblats (Mgr Plumey) et des Pères du Sacré-Cœur (P. Le Bayon) ; mais pas de synthèse sur l'ensemble du pays.

L'ouvrage du P. Toso, de facture universitaire, est complété par un ensemble de publications de vulgarisation pour le public centrafricain. Signalons d'abord deux livres du P. Louis Godart (décédé à Bangui, le 2 mars 1992), sur les traditions orales, recueillies sur les deux premières missions :

– *Nos pères dans la foi*, Saint-Paul des Rapides, 1986, 196 pages.

– *De l'esclavage à la liberté*, Sainte-Famille des Banziris, 1987, 211 pages.

Dans le cadre du Comité National pour la préparation du Centenaire de l'Église Catholique, présidé par Mgr Edouard Mathos, évêque auxiliaire de Bangui, a été créée une *Commission Histoire*, composée notamment du P. de Banville, de M. Martin Pounouwaka et de M. Edouard Koudoufio.

---

1. Carlo Toso, *La Guerra del Congo-Wara, 1928-1931. I perche di una revolta.* Milan, 1991, 378 pages.

Son rôle était de proposer aux chrétiens des informations historiques. Cela s'est concrétisé par des cours (au grand séminaire et au Centre pastoral Jean XXIII), des conférences dans les paroisses, des sessions de catéchistes, des émissions de radio (Kouroukourou), etc.

Parmi les publications, signalons d'abord :

– *L'Album du centenaire de l'Église catholique en Centrafrique* (36 pages en couleurs), présentant succinctement la situation actuelle des six diocèses de Centrafrique.

Pour les publications historiques, le P. de Banville a publié des textes d'archives :

– Le récit du P. Jules Rémy, sur le *Voyage préparatoire de Mgr Augouard à Bangui, en 1893*, 29 pages.

– *Le journal de communauté de Saint-Paul des Rapides*[2] (de février 1894 à septembre 1895), 78 pages.

– *Raconte-moi la Mission*, 177 pages. Récits et témoignages des premiers missionnaires, avec des dessins d'un artiste centrafricain, Josué Daïkou.

En 1992, nous avons diffusé à 5 000 exemplaires une bande dessinée de 16 pages sur Barthélemy Boganda, premier prêtre et fondateur de la République. Pierre Kalck, le spécialiste de l'histoire du pays, est en train de mettre la dernière main à un petit ouvrage sur Boganda ; à paraître aux Éditions Sépia, dans quelques mois.

En vue du centenaire, de nombreux travaux de grands séminaristes et d'étudiants en histoire ont été réalisés :

– des monographies de missions : Bozoua, Kouki, Ouango-Bangassou, Alindao, Berbérati, Grimari, Bouar, Notre-Dame d'Afrique (Bangui), etc.

– des études, sur les premières sœurs de Saint-Joseph de Cluny, sur l'action des spiritaines à Mbaïki, sur le P. Héleine, le P. Tisserant, sur le petit séminaire de Sibut, etc.

Autre initiative que l'on aimerait voir se généraliser : le diocèse de Bangassou, qui avait fait, en 1989, une plaquette à l'occasion des 25 ans d'épis-

2. Les *journaux de communauté* sont une source très riche pour l'histoire de l'Eglise et du pays.

copat de Mgr A.M. Maanicus, vient de sortir un fascicule de 167 pages intitulé : *Le diocèse de Bangassou par lui-même*, documents rassemblés par le P. van Breen. Chaque paroisse, chaque œuvre diocésaine y fait le bilan de son passé ; documents précieux, auxquels on peut se référer facilement.

La *Commission Histoire* a favorisé des réalisations concrètes :
- productions audiovisuelles, en lien avec la *Commission Médias* du centenaire.
- émission de trois timbres édités par les postes centrafricaines.
- impression de cartes postales.
- commande de tableaux, etc.

Il y aura un *après-centenaire* et l'élan donné par cet événement doit se prolonger par d'autres recherches sectorielles.

Nous envisageons des publications sur les sujets suivants :
- l'œuvre des Sœurs spiritaines en Centrafrique.
- la mission de Bétou, au Congo, qui amorça l'évangélisation de la Lobaye, en Centrafrique.
- la sœur Pierre-Claver Zoungoula, première religieuse oubanguienne chez les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Brazzaville.
- les évêques et les prêtres du pays.

En conclusion : il resterait bien des sujets à approfondir : les congrégations religieuses, les prêtres *Fidei donum*, les catéchistes, la liturgie, les réalisations nouvelles, les mouvements de jeunesse, la presse, etc. Nous souhaitons que soient nombreux ceux qui s'intéressent à ces sujets et qu'ils communiquent le résultat de leurs travaux.

Mémoire Spiritaine, n° 1, avril 1995, p. 151 à 154

Lettre aux spiritains qui entretiennent la Mémoire de la Congrégation

*Jean-Claude Pariat**

Le Chapitre général d'Itaici (1992) a demandé que soit entrepris des travaux historiques sur notre Congrégation. En 2003, nous célébrerons le 300e anniversaire de la fondation du P. Poullart des Places ; et, en 2002, le 200e anniversaire de la naissance du P. Libermann et le 150e anniversaire de sa mort. Depuis mars 1993, avec le Conseil général, nous avons élaboré un projet. Nous venons d'en réaliser l'étape initiale.

La Commission internationale *Histoire-Anniversaires* s'est réunie, à la Maison généralice, du 5 au 12 novembre 1994. Nous étions neuf confrères pour recenser, au nom de toute la Congrégation, les travaux à prévoir d'ici 2002. Etaient présents : les deux archivistes au service des Archives générales de la Congrégation, Vincent O'Grady (Rome) et Joseph Carrard (Chevilly) ; un confrère d'Afrique, Casimir Eke, (Nigéria) ; un confrère des Amériques, Gaétan Renaud (Canada) ; trois représentants des groupes linguistiques officiels de la Congrégation : Adelio Torres Neiva (Lisbonne), Paddy Dundon (Dublin), Paul Coulon (Paris) ; Jean-Claude Pariat, comme coordinateur. Le Conseil général avait délégué Bernard Kelly pour suivre les travaux de la session.

---

* Jean-Claude Pariat, spiritain d'origine suisse, a été missionnaire au Congo et au Sénégal ; il a fait un séjour aux USA. Il est responsable du Centre Spiritain de Recherche et d'Animation à la Maison généralice de la Congrégation du Saint-Esprit, à Rome.

Chaque participant a apporté ses propositions. Nous les avons rassemblées et nous en avons dégagé quelques priorités. Nous avons rédigé un document comportant sept propositions et indiquant dans quel esprit nous souhaitons travailler avec l'ensemble de la Congrégation. Nous avons présenté ce document au Conseil général avec lequel nous l'avons commenté.

La commission s'est fixé trois objectifs :
* son insertion dans la préparation du troisième centenaire, tel que l'a demandé Itaici.
* sa participation à l'organisation d'une année jubilaire.
* son souci de susciter une relève de confrères s'impliquant dans l'étude des sources spiritaines et de notre histoire.

Parmi nos sept propositions, trois reprennent les demandes d'Itaici. Celles-ci sont prioritaires, non seulement pour la commission, mais aussi pour l'animation de la Congrégation.

1° – Nous commençons l'élaboration d'un recueil de textes significatifs qui recouvrent les trois cents ans de notre histoire spiritaine. Ce travail devrait aboutir à une *anthologie de textes spiritains*.

2° – Nous publierons, le plus rapidement possible, un *vade-mecum spiritain*. Pour chaque jour de l'année, nous donnerions quelques dates d'événements significatifs pour les circonscriptions et pour la Congrégation et un texte court (15-25 lignes) de notre tradition spiritaine.

3° – Nous invitons les circonscriptions à écrire leur histoire. Pour l'époque récente, ce ne peut être qu'une histoire ouverte. Nous avons pensé que le mémoire du P. Tisserant sur la fondation du Saint-Cœur de Marie nous était précieux. C'est un *récit* historique[1]. Chaque circonscription peut,

1. Note de la rédaction. Pour comprendre ce dont il s'agit, voici quelques lignes extraites d'un travail non encore publié de Paul Coulon : « L'importance majeure de la période 1839-1841 pour les Missionnaires du Saint-Cœur de Marie a amené très vite le petit groupe rassemblé autour de Libermann à fixer par écrit les circonstances précises ayant entouré la naissance de la société. On notera qu'il ne s'agissait pas uniquement ou d'abord de *faire de l'histoire*. Cette volonté de *mémoire* se voulait surtout *mémorial* au sens religieux, *anamnèse* au sens liturgique : il s'agissait de *faire mémoire*, non pas simplement de *faits humains*, mais bien plutôt des *bontés divines (mirabilia Dei)*, des interventions du Ciel dans cette histoire humaine. Ainsi du plus important *récit des origines* que nous ayions, habituellement désigné pour faire bref sous le nom de *Mémoire de M. Tisserant*, du nom de l'un des trois fondateurs du Saint-Cœur de

aujourd'hui, écrire un *récit* de sa fondation et de son développement. Nous proposons un canevas pour faciliter le démarrage de ce travail.

Par ces trois travaux, nous voudrions aider l'ensemble de la Congrégation à mieux connaître son histoire et à mieux se connaître dans l'histoire de l'Eglise et du monde.

Les quatre autres propositions sont les suivantes :

4° – Un album *grand public* sur l'histoire de la Congrégation, de 1703 à aujourd'hui (moitié photos, moitié texte).

5° – Une petite biographie de P. Libermann tenant compte de l'état actuel de la recherche en histoire, mais sans appareil scientifique académique.

6° – Nous voudrions rendre accessible aux circonscriptions *les principales sources* de notre histoire. Il serait difficile de publier à nouveau les *Notes et documents* du P. Cabon ; par contre, il serait souhaitable que la collection et les trois volumes de lettres du P. Libermann (les lettres aux communautés sont inclues dans les *Notes et documents*) soient informatisés et utilisables avec un programme de recherche thématique. La commission pense que le livre sur Poullart des Places, du P. Joseph Michel, ainsi que les publications des PP. Farragher et Lopes qui s'en sont inspiré, peuvent être consi-

---

Marie (Libermann, Le Vavasseur, Tisserant) et dont l'intitulé exact est : *Quelques notes sur l'établissement de la pauvre petite Congrégation des missionnaires du Saint-Cœur de Marie*. Prêtre depuis décembre 1840, Nicolas-Eugène Tisserant, créole d'origine haïtienne par ses grands parents maternels, n'a pu rejoindre que le 2 août 1842 le noviciat de La Neuville ouvert par Libermann le 27 septembre 1841. Le noviciat de Tisserant sera bref puisqu'il fera sa consécration le 28 octobre pour partir en décembre à la Martinique, Sainte-Lucie, puis Haïti. Le 13 octobre 1842, « l'obéissance ne me laissant pour le faire que six jours », comme il l'écrit, sous les yeux de Libermann lui-même qui revoit et annote son texte, Tisserant rédige son *Mémoire* dont, dit-il, le but « n'est pas de donner une histoire des commencements de la petite société », mais « de fournir (...) quelques matériaux utiles pour montrer que l'œuvre des missionnaires du Saint-Cœur de Marie est vraiment l'œuvre de Marie (*ND*, I, p. 590). » Texte capital donc qui se présente sous la forme d'un cahier de 52 pages à l'écriture minuscule et serrée, conservé aux Archives CSSp, en 16-B-I. Certes, le P. Cabon l'a publié dans ses *Notes et Documents*, mais au lieu de donner ce texte fondamental en respectant l'unité de son jaillissement initial (il a été écrit d'un trait en six jours), il l'a découpé en morceaux, l'entrelardant de documents qui en rendent la lecture difficile. On le trouvera ainsi dispersé : *ND*, I : p. 589-598 ; 627-641 ; 647-654 ; 659-672 ; *ND* II : p. 1-41 ; 367-383 ; *ND* III : p. 1-16. Le P. Libermann lui-même a continué le *Mémoire* pour les années 1842-1843 : *ND* III : p. 17-26 ; *ND* IV : p. 22-26. Le P. Thévaux a pris la suite pour 1843-1844 : *ND* IV : p. 27-42. On voit tout l'intérêt qu'il y aurait à une nouvelle édition de ce texte dans sa continuité ».

dérées comme *source historique*[2] L'informatisation de nos sources serait une part d'un projet global de modernisation de nos archives générales. Nous voudrions publier de nouveau le livre *Notes et documents relatifs à l'Histoire de la Congrégation du Saint-Esprit, sous la garde de l'Immaculé Cœur de la B.V. Marie*, publié en 1917, par la maison mère[3].

7° – La tenue d'un Congrès international, ouvert au public, en 2003. Les actes de ce Congrès serviraient de base à une histoire thématique de la Congrégation, des origines à nos jours.

Nous avons collecté quelques autres sujets, *survolés* au cours de nos échanges : la béatification de nos fondateurs, la production de vidéos, les célébrations et les pèlerinages, les étapes à prévoir pour une célébration efficace, les personnes, les finances, etc.

La Commission se met à votre écoute. Envoyez-nous vos commentaires et vos suggestions. Nous sommes à votre disposition pour toute autre information. Portons ensemble les efforts qui éveilleront de nouveau notre identité spiritaine. C'est aussi une manière de construire le *Cor unum et anima una.*

---

2. Note de la rédaction. La commission veut dire par là que, dans le cas de Poullart des Places, on peut considérer les travaux du P. Joseph Michel (la biographie et ce qui l'a complétée) comme parfaitement satisfaisants sur le plan historique et difficilement dépassables dans l'état actuel des connaissances. Par contre, on peut estimer que pour Libermann on est encore loin du compte : on attend toujours une grande et solide biographie accordée à ce que l'histoire sait maintenant du XIX^{e} siècle. Mais le P. Michel estime que certains textes, source de l'inspiration même de Poullart des Places et inédits, pourraient fort utilement alimenter la préparation de notre troisième centenaire

3. Note de la rédaction. Ce petit volume de VIII-123p (cité en abrégé *NDH*) est ainsi présenté par Mgr Le Roy dans sa préface du 24 mai 1917 : « Réunir en une collection authentique, à mesure qu'ils ont paru, les documents principaux qui se rapportent à la naissance, la formation et l'évolution de notre famille religieuse et apostolique, de 1703 à 1914, tel est le but de ce travail dont il est inutile de signaler l'intérêt. »

RECENSIONS

Michel LEGRAIN, Le Père Adolphe Jeanjean, missionnaire au Congo, Ed. du Cerf, Paris, 1994, 240 pages (+16 pages d'illustrations). Préface de Mgr Ernest Kombo, évêque d'Owando (Congo).

L'auteur, Michel Legrain, a connu le Père Jeanjean et a partagé son apostolat durant plusieurs années. Il répartit actuellement son temps entre l'enseignement à l'Institut catholique de Paris, des sessions et conférences sur les questions de sexualité et de mariage, et un ministère théologique varié pour le service des Églises d'Afrique et d'Amérique.

Il fut un temps où, en France, et même au-delà des frontières, parler du Congo (le Congo *français*), c'était, inévitablement, évoquer la figure de Mgr Augouard, le type même, pour beaucoup, du missionnaire de ce temps. Le P. Maurice Briault, son contemporain, directeur des *Annales des Pères du Saint-Esprit,* l'a bien campé : « C'était un homme d'une grande activité, qui ne détestait pas le bruit et ne redoutait pas la lutte ... L'inconnu l'attirait ... Il avait fondé, en 1889, la mission de Liranga, puis, en 1894, celle de Bangui, complétée par celle de Ouadda. En ces postes récents, il n'y avait pour commencer que quelques douzaines de chrétiens, le plus souvent des rachetés et tout cela ne faisait pas grande figure dans les statistiques : alors, Mgr Augouard y marquait la longueur des trajets fluviaux, 1100, 1800, 2200 kilomètres de la côte ! ... Telle fut sa vie, agitée et trépidante, comme le pont de ses vapeurs. On lui reprocha d'introduire un élément nouveau, la réclame, dans l'apostolat. Il ne s'en défendait pas : la réclame était de son temps, il fallait compter avec elle et il était doué pour s'en servir. »

Précisons bien qu'il serait injuste de ne retenir que ces aspects de la personnalité et de l'œuvre de Mgr Augouard. Son action missionaire mérite un jugement plus nuancé.

Arrivé au Congo en 1907, le P. Adolphe Jeanjean a connu Mgr Augouard, son évêque, pendant 14 ans (jusqu'au décès de celui-ci, en 1921). Il fut l'un de ses missionnaires, dans la mission de Boundji, à quelque 400 kilomètres de Brazzaville. Éloigné d'Augouard, le P. Jeanjean le fut plus encore par son caractère, son mode de vie, ses méthodes d'apostolat ! Ce n'est pas sans raison que je me suis attardé sur le premier avant de parler du second, dont Michel Legrain nous présente la vie, *aussi modeste qu'exceptionnelle.* N'est-il pas intéressant d'observer le contraste entre ces deux hommes, attelés à la même tâche de fondateurs de l'Église au Congo ?

Même s'il ne fut pas présent aux toutes premières années de la mission de Boundji, le P. Jeanjean peut être considéré comme l'un de ses fondateurs. Quand il y commence sa vie missionnaire, Saint-François-Xavier de Boundji, « fondée depuis sept ans, compte un peu plus de 50 chrétiens ». Le P. Jeanjean y passera 47 années de sa vie, presque jusqu'à sa mort, le 18 juin 1958. Durer près de 50 ans dans la même mission, c'est déjà un destin hors du commun. Y montrer tant de discrétion, de patience, de sérénité, de connaissance des personnes et des coutumes, c'est là que

cette vie est vraiment *exceptionnelle.* Mais pas monotone pour autant ! Michel Legrain montre bien comment le P. Jeanjean (et ses compagnons d'arme, entre autres, le P. Prat, le P. Scheer, le F. Marie-Joseph, les Sœurs franciscaines, l'abbé Nkakou, son *factotum* Marc Okiere ...) construit, avec persévérance la chrétienté *mbochie :* c'est l'œuvre de toute une vie, avec ses avancées et ses reculs, ses consolations et ses épreuves. « Nous parlait-il ? (c'est l'un des témoignages cités par l'auteur) Nous disions : *layemba, latia, lasere, phwo lokolo otso* : On le trouve long ; mais il nous parle au cœur ; ce qu'il dit est vrai : en effet, il le pratique. »

La *réclame,* c'est une chose que le P. Jeanjean ne connaît pas. Pourtant il écrit beaucoup, mais sans éprouver le besoin de publier. « Ses carnets et cahiers, nous dit Michel Legrain, regorgent de notations les plus diverses concernant les populations, les animaux, les nourritures, les repères géographiques, les fruits, les plantes sauvages ou cultivées ... L'ensemble de ses observations et réflexions a été rassemblé sous le titre *Notes historiques* demeurées inédites. » Son biographe a eu l'excellente idée d'utiliser ces notes pour la seconde partie de son ouvrage : *Les Mbochis et quelques unes de leurs coutumes* (p. 191 à 226).

Cette existence, discrète mais si bien remplie, d'un missionnaire *de terrain* finit dans l'épreuve, à l'écart de *sa mission* de Boundji : ce furent quatre années pénibles (1954-1958) pour le P. Jeanjean, supportées, non sans souffrances, avec son abnégation coutumière : reprenant une parole de Saint-François de Sales, « Je désire bien peu de choses, écrit-il, et ce que je désire, je le désire bien peu. »

Le livre de Michel Legrain nous fait découvrir, « outre la personnalité toute de patience, d'attention aux autres et de profonde spiritualité du Père ; l'histoire d'une évangélisation qui n'avança jamais dans la facilité et qui demeure encore riche d'enseignement. »

Jean Ernoult

Jean de PUYTORAC, *Makambo. Une vie au Congo (Brazzaville – M'Bondo)*, Ed. Zulma, Cadeilhan, 1992, 366 p.

Jean de Puytorac arrive à Brazzaville en 1920. « Quand il s'engage, à 20 ans, chez Tréchot, (il) rêve de brousse. Il est affecté comme comptable à Brazzaville[1]. » A la fin de son contrat, trois ans plus tard, impatient de s'installer à son compte, « il quitte Brazzaville à bord du *Djah-Moloundou* pour remonter le fleuve Congo jusqu'à Mossaka où il doit suivre en pirogue la rivière Sangha, en quête d'un endroit propice à l'implantation de sa factorerie ». Il s'installe à M'Bondo, qui est comme une île, assez vaste, formée par deux bras de la Likouala-aux-Herbes. Il va y passer 18 ans. A Brazzaville, il avait reçu le surnom de *Makambo,* le batailleur, le palabreur. On peut y voir aussi un hommage à son opiniâtreté. Il en fallait pour monter une affaire dans une région peu peuplée, d'accès difficile, loin de tout et de tous, vite lâché par son associé. Il n'est pas le seul à tenter l'aventure au nord-Congo à cette époque et il nous fait connaître quelques uns des personnages qu'il rencontre, du magasinier quelconque, au chasseur pittoresque, les uns et les autres, sympathiques ou abâtardis. « On reste émerveillé de trouver des individus qui se sacrifient dans un monde si dur où l'alcool et la débauche sont monnaie courante. » « Qu'ils soient Européens ou Africains, Makambo attache beaucoup d'importance aux êtres qu'il se plaît à décrire à chaque nouvelle rencontre. Son humour n'épargne ni les uns ni les autres, souvent railleur à l'égard des Blancs et plutôt bon enfant quand il s'agit des Noirs ... (Il) concilie avec talent un regard du *dehors,* il appartient à la société colonisatrice, avec une vision du *dedans* ... Mais dans le récit la notion du temps reste floue. Le temps des Blancs est-il à vrai dire bien adapté ? »

Ce premier volume s'achève au début de la guerre 1939-1945, quand Jean de Puytorac quitte le nord-Congo pour se rapprocher de Brazzaville. Au moment où j'écris (début 1995), le deuxième volume annoncé n'est pas encore paru.

Dans la société coloniale que Makambo observe et décrit, les missionnaires ont leur petite place. Le regard qu'il leur jette, sans être hostile, est caustique et quelquefois injuste. Quelques citations, où certains sont désignés nommément, donnent le ton : A Brazzaville « là-haut, près de la cathédrale, Mgr Augouard tient dans sa main de fer un essaim de pères arrivés peut-être pleins de foi, mais que de trop longs séjours dans la privation ont diminués ou vaincus. C'est que la table de la mission passe pour être des plus frugales. Et ces frères *turbinus* faméliques, ces indigènes catéchumènes-esclaves, doivent travailler ferme dans les plantations de la mission, aux routes, aux constructions, pour obtenir le baptême, les sacrements, le droit au mariage religieux, au port du scapulaire-talisman » (p. 91).

1. Cette citation et les suivantes sont extraites de l'avant-propos de Catherine Lagoute.

Un peu plus loin (p. 104), il écrit : « Je reçus la visite du P. Pagnot, un missionnaire en tournée de catéchuménat ... » Il s'agit probablement du P. Étienne Pagnault, arrivé au Congo en 1921, affecté à Berbérati en 1923 et à Liranga en 1925.

Page 144 il relate un incident survenu au Cercle civil et militaire de Brazzaville, à l'occasion d'une fête : « Le discours du président du cercle fut assez inaudible au début. L'orateur éleva la voix, et l'on entendit : "Je suis très honoré et heureux de saluer ici monsieur Augouard et madame ... (toux discrète dans le silence devenu absolu), Monseigneur Augouard et madame ..." Alors, d'une voix forte, Mgr Augouard dit : "Ce sera pour la deuxième publication ! " Quelques rires discrets, puis un brouhaha. Le président, rouge de confusion, reprit la lecture de son laïus : " ... de saluer ici monsieur le Gouverneur général et madame Augagneur ..." L'incident avait détendu l'atmosphère gourmée du début. »

Ailleurs (p. 185), il raconte une histoire, d'un goût douteux, arrivée à Mpouya (sur le Congo), lors d'une escale du *Pie X* (le bateau de la mission), au frère Alfred, capitaine du bateau, accompagné de trois autres *ratichons,* dont l'évêque de Bangui. Passons !

Enfin, c'est un jour, quelque part sur les rives de la Likouala-Eshoubi, en pleine brousse, une rencontre inattendue et ce dialogue : « Vous ne me reconnaissez pas ? » – « Père Rigault ! » – « Monsieur Rigault. J'ai renvoyé la soutane à Monseigneur. Avec comme inscription : "à louer". Libre ? Je suis libre et sans barbe (p. 301). » J'ai fait des recherches : dans les années 30 où se situe probablement les faits (le récit n'indique par de date), il n'y avait, au Congo, aucun père spiritain de ce nom. J. de Puytorac a pu, intentionnellement, changer le nom ; mais il m'a été impossible de découvrir à quel *défroqué* de ce temps (il y en eut, mais n'en déduisons pas qu'ils étaient nombreux !) pourrait s'appliquer cette situation.

Comme on le voit, les relations de *Makambo* avec les missionnaires qu'il a connu, mais finalement assez peu fréquenté, restent du genre anecdotique.

Jean Ernoult

Congrégation du Saint-Esprit, quelques dates :

Les fondateurs : Claude Poullart des Places (1679-1709).
Sa cause a été introduite à Rome en 1989.
François Libermann (1802-1852).
Il a été déclaré *Vénérable* en 1910.

Les fondations : Le Séminaire du Saint-Esprit : 27 mai 1703.
La Société du Saint-Cœur de Marie : 27 septembre 1841.
Union des deux sociétés : 28 septembre 1848.

Les Supérieurs généraux :

Claude Poullart des Places : 1703-1709.
Jacques Hyacinthe Garnier : 1709-1710.
Louis Bouic : 1710-1763.
François Becquet : 1763-1788.
Jean-Marie Duflos : 1788-1805.
Jacques Bertout : 1805-1832.
Amable Fourdinier : 1832-1845.
Nicolas Warnet : 1845.
Alexandre Leguay : 1845-1848.
Alexandre Monnet : 1848.
François Libermann : 1848-1852.
Ignace Schwindenhammer : 1853-1881.
Frédéric Le Vavasseur : 1881-1882.
Ambroise Emonet : 1883-1895.
Mgr Alexandre Le Roy : 1896-1926.
Mgr Louis Le Hunsec : 1926-1950.
Francis Griffin : 1950-1962.
Mgr Marcel Lefebvre : 1962-1968.
Joseph Lécuyer : 1968-1974.
Frans Timmermans : 1974-1986.
Pierre Haas : 1986-1993.
Pierre Schouver : 1993 -...

Béatifications : P. Jacques Laval (1803-1864), béatifié en 1979.
P. Daniel Brottier (1876-1936), béatifié en 1984.

Points de repère :

1er janvier 1732 :	Le Séminaire du Saint-Esprit s'installe au 26 rue des Postes, actuel 30 rue Lhomond, **maison mère** de la Congrégation.
30 juillet 1734 :	Reconnaissance légale du Séminaire du Saint-Esprit.
1er août 1901 :	Le Conseil d'Etat reconnaît l'existence légale de la Congrégation.
1860-1900	Création des Provinces en Europe et en Amérique du Nord.
1962-1965 :	45 évêques spiritains participent au Concile Vatican II. La Congrégation compte alors plus de 5 000 membres.
14 septembre 1966 :	La Maison généralice (le Supérieur général et son Conseil) s'installe à Rome. La maison mère reste la résidence du Supérieur provincial de France.
1976 :	Création de la première Province en Afrique.
1990 :	Création de la première Province en Amérique latine.

Mémoire Spiritaine
Etudes et documents

* * *

Dans cette collection,
sont déjà parus :

René CHARRIER
Les Frères Courage.
Variations sur les Frères spiritains.
(240 pages)

Mgr Jean GAY
François Libermann.
Les chemins de la paix.
(192 pages)
3e édition

* * *

En préparation :

Un ouvrage sur
les missions spiritaines au Congo,
de 1865 à nos jours.
(à paraître fin 1995)

* * *

Sigles et abréviations

AAS	*Acta Apostolicæ Sedis.*
AN	Archives nationales, Paris.
Ann. Prop. Foi	*Annales de la Propagation de la Foi.*
ANSOM	Achives nationales, section outre-mer (Aix-en-Provence).
APF	Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ».
Arch. CSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly (b. pour boîte).
Arch. Srs sp.	Archives des Sœurs spiritaines.
BG	*Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.*
BPF	*Bulletin de la Province de France* (Congrégation du Saint-Esprit).
CS	*Cahiers spiritains,* Maison généralice, Rome.
CSJ	F. LIBERMANN, *Commentaire de Saint-Jean* (1895 ou 1988).
DC	*La Documentation catholique.*
Ecr. (1959)	*Les Ecrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places.* Ed. français-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959, 297 p. (Ed. Henry J. KOREN).
Ecr. (1988)	*Claude-François Poullart des Places, (1679-1709). Ecrits,* Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. (Ed. Joseph LECUYER)
ES	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann,* Paris, Duret, 1891.
ES Supp.	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann, Supplément,* Paris, maison mère, 1891.
Jal ***	*Journal de communauté* (Nom de la communauté).
LS I, II, III	*Lettres spirituelles du Vénérable Libermann* (3e édition, Paris, Poussielgue, (1889), 3 volumes).
LS IV	*Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de la congrégation,* Paris, maison mère, (1889).
MC	*Les Missions catholiques.*
ND I à XIII	*Notes et Documents relatifs à la vie et à l'Œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann* (éd. A. Cabon) Paris, maison mère (30, rue Lhomond), 1929-1941.
ND IX	*App. Appendice* au t. IX des *ND,* Paris, 1939.
ND XIII	*App. Appendice* au t. XIII des *ND,* Paris, 1941.
ND Compl.	*Notes et Documents. Compléments,* Paris, 1956.
NDH	*Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la B.V. Marie, 1703-1914,* Paris, 30 rue Lhomond, 1917.

Dans ce numéro :

L'ardente obligation de faire mémoire.

Autour des fondateurs

Aux origines de la Congrégation du Saint-Esprit.

Libermann comme ancêtre dans l'Eglise-Famille en Afrique.

Les Sœurs missionnaires du Saint-Esprit :*Histoire d'une fondation.*

La mission spiritaine dans l'histoire

Du Séminaire du Saint-Esprit à la mission de Cochinchine.
Mgr Edme Bennetat (1713-1761).

Les débuts de l'évangélisation au Gabon (1844-1883).

Le retour des spiritains en Allemagne (1895-1914).

Le Père Luis Barros da Silva, premier spiritain angolais, en 1897.

De Bordeaux à Matadi, en 1926.

Documents

Grégoire XVI : *In Supremo Apostolatus (1839).*

Chroniques

Les publications à l'occasion du centenaire de l'évangélisation en RCA.

Lettre aux spiritains qui entretiennent la mémoire de la Congrégation.

Recensions : Une biographie : *un missionnaire.*
Une autobiographie : *un colon.*